



REVUE INTERNATIONALE DE LINGUISTIQUE
DIDACTIQUE DES LANGUES ET DE TRADUCTOLOGIE



FLALY

REVUE FLALY N°5,
SECOND SEMESTRE,
MOIS: DECEMBRE 2018
ISSN: 2519-1527

EDITORIAL

Un nombre important d'articles parviennent de plus en plus pour publication. Les auteurs viennent d'horizons universitaires divers. Le numéro 5 Flaly est là, dans sa diversité thématique et dans sa richesse gnomique. C'est la preuve de l'écho scientifique favorable de cette revue.

Sept (7) articles composent ce cinquième numéro. Parmi les sujets abordés, on y compte, outre la linguistique anglaise, la linguistique française et générale, la didactique et la traductologie. Cela témoigne de l'ampleur des innovations thématiques et de l'évolution des théories et méthodes.

Flaly poursuit ainsi allègrement le savoir, qui ne se renouvelle pas, mais qui avance contre vents et marées.



Abolou Camille Roger
Professeur des Universités

REVUE INTERNATIONALE DE LINGUISTIQUE, DIDACTIQUE DES LANGUES ET DE TRADUCTOLOGIE

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Mr Dahigo Guézé Habraham Aimé, PhD, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara de Bouaké

Comité de rédaction

Rédacteur en chef : Mr Kpli Yao Kouadio Maître de conférences, UFHB Cocody

1^{er} Secrétaire : Mr Toh Zorobi Philippe, Maître de conférences, U.A.O de Bouaké

2^{ème} Secrétaire : Mr Sekongo Gossouhon, Maître de conférences, U.A.O de Bouaké

Membres : Dr Konaté Moïse, Maître Assistant, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

Dr Tra Bi Semi, Assistant, Université FHB de Cocody

Trésorier : Mr Soro Siéllé, Doctorant, U.A.O

Chargé des relations extérieures : Dr Agba Yoboué Kouamé, Maître Assistant

Chargé de production : Mr Traoré Sourou, Doctorant, U.A.O de Bouaké

COMITE SCIENTIFIQUE

Président : Professeur Abolou Camille Roger, Sociolinguistique, Université Alassane Ouattara de Bouaké

Directeur : Professeur Kouassi Jérôme, Didactique de l'Anglais, Université de Cocody

Membres :

1/ Professor John Wiredu, PhD, Linguistique, Université de Legon, Ghana

5/ Professeur Koné Issiaka, Sociologue, Université Alassane Ouattara de Bouaké

6/ Professeur Fié Doh Ludovic, Philosophie, Université Alassane Ouattara de Bouaké

8/ Professeur Kouassi Magloire, Grammaire et linguistique du français, Université Alassane Ouattara de Bouaké

9/ Professeur Irié Bi Gohi Mathias, Grammaire et linguistique du français, Université Alassane Ouattara de Bouaké

10/ Mr Dahigo Guézé Habraham Aimé, PhD, Maître de conférences, Didactique de l'Anglais Université Alassane Ouattara de Bouaké

11/ Mr Kpli Yao Kouadio, Maître de conférences, Linguistique, Université **FHB**

12/ Mr Silué Sassongo Jacques, Maître de conférences, Solinguistique, Université **FHB**

13/ Mr Kouamé Abo Justin, Maître de conférences, Linguistique, Université **FHB**

14/ Mr Toh Zorobi, Maître de conférences, Linguistique, Université Alassane Ouattara de Bouaké

15/ Mr Lalbila Yedo, PhD, Maître de conférences, Traductologie, Université de Ouagadougou

16/ Mr Sekongo Gossouhon, Maître de conférences, Linguistique, Université Alassane Ouattara de Bouaké

CONTACT :

Dahigo Guézé Habraham Aimé Cel : 02037540/ 49503077

E-mail : gueze61@gmail.com



TABLE DE CONTENU

LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS

CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET SÉMANTIQUE DU VERBE DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE DE SONY LABOU TANSI .6

Ghislain Ndimina,
Arsène Elongo
Édouard Ngamountsika

L'EMPLOI DES INTERFERENCES LINGUISTIQUES LEXICALES DANS LE CHERCHEUR D'AFRIQUES D'HENRI LOPES .17

Sidoine Romaric MOUKOUKOU

LES SIGNES DEMARCATIFS EN AKWA (LANGUE BANTU C22) PARLEE A MAKOUA, EN REPUBLIQUE DU CONGO .36

Guy-Roger Cyriac
Gombé-Apondza

LA RELATION ACTANCIELLE DANS *LUMIERES DES TEMPS PERDUS* D'HENRI .48

DJOMBO Régina
Véronique ODJOLA

DISCOURS DE LA VIOLENCE POUR LE COMBAT DES MAUX ANSALLAH N'EST PAS OBLIGE.64

OUATTARA Zié Yacouba

LINGUISTIQUE ANGLAISE

LES TONS DANS LES CHANTEFABLES SANVI.77

ADJEPOLE Kouamé

ÉTUDE CONTRASTIVE DES PROPRIETES DIFFERENTIELLES DE *BECAUSE/SINCE* EN ANGLAIS ET *PARCE QUE/PUISQUE* EN FRANÇAIS.93

KOUAME Kouakou Gérard

DIDACTIQUE

REFORMES CURRICULAIRES AU BURKINA FASO : PLAIDOYER POUR UN CHANGEMENT DE PARADIGME VERS L'APPROCHE PAR COMPETENCES UNIVERSITE DE KOUDOUGOU.110

SOME Paulin



LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS

**CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET SÉMANTIQUE
DU VERBE VOIR¹DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE
DE SONY LABOU TANSI**

A. Ghislain Ndimina, Arsène Elongo et Édouard Ngamountsika
elongoarsene@gmail.com, edouard.ngamountsika@umng.cg
Groupe de recherche en Morphosyntaxe et Sémantique du français
Université Marien Ngouabi, Congo

RESUME : *Cet article étudie les constructions discursives du verbe voir dans l'œuvre romanesque de Sony Labou Tansi en montrant que ce verbe subit les variations syntaxiques et sémantiques selon son contexte d'emploi. Aussi contribue-t-il à singulariser l'écriture de l'écrivain congolais.*

MOTS CLES : syntaxe, sémantique, variation, caractérisation et créativité lexicale

ABSTRACT: This article studies the discursive constructions of the verb see in the novel work of Sony Labou Tansi by showing that this verb undergoes syntactic and semantic variations according to its context of use. So he contributes to singling out the writing of the Congolese writer.

KEYWORDS: Syntax, semantics, variation, characterization and lexical creativity

INTRODUCTION

En discours, les énoncés sont les terres fertiles d'innovations, de rupture et d'évolutions incessantes des manières de parler et d'écrire. Ces variétés proviennent souvent de l'imaginaire de l'écrivain. Ce contexte de créativité justifie le choix de ce sujet qui s'inscrit dans le contexte d'analyses syntaxique, sémantique et pragmatique des verbes visuels dans le cadre de la langue littéraire. Cet article veut montrer que le discours est un creuset fécond de variations syntaxiques des verbes se rapportant au visuel/ à la vision/ à la vue, du fait qu'ils sont saisis comme le facteur créateur des variétés novatrices dans une langue. Ces usages des verbes visuels donnent lieu à la pratique du bon usage, à la manifestation des écarts ou à la déviation signalant l'évolution de langue. L'œuvre littéraire de Sony Labou Tansi sert de corpus à notre analyse. Cet écrivain congolais, nous l'avons constaté, a fait l'objet de plusieurs travaux d'un point de vue littéraire mais peu sont des travaux syntaxiques, sémantiques et pragmatiques sur les verbes visuels dans la langue de cet auteur². Notre analyse s'appuie

¹Cet article s'inscrit dans un vaste projet du *Groupe de recherche en Morphosyntaxe et Sémantique du français* sur les verbes visuels dans l'œuvre des écrivains congolais.

² Cette justification nous permet d'exposer quelques orientations de la problématique sur les constructions discursives des verbes visuels. Le premier problème, identifiable dans la langue littéraire de Sony Labou Tansi,

sur la syntaxe fonctionnelle de Denis Costaquec et Françoise Guérin (2007) et la pragmatique. Selon Denis Costaquec et Françoise Guérin, la syntaxe fonctionnelle étudie les phénomènes de la langue à partir de trois critères : (1) l'étude des combinaisons ; (2) l'étude des moyens de la langue ; (3) l'étude des particularités de la langue. L'approche pragmatique est révélatrice du contexte d'énonciation et des utilisateurs.

Qu'est-ce qu'un verbe visuel ?

Pour traiter notre sujet, nous présentons quelques études décrivant les valeurs syntaxiques et sémantiques du verbe *voir*. Dans cette perspective, Marie Labelle (1996) analyse les variations syntaxiques du verbe *voir* selon ces structures : voir + complétive ; voir + COD + infinitif ; voir + infinitif + COD ; et voir + COD + relative. Dominique Willemen et Bart Defrancq (2000, p.) ont établi, quant à eux, la différence de la sémantique du verbe *voir* qui désigne la perception passive, involontaire, réussie, physique directe ou indirecte, orienté vers l'objet. On reconnaîtra que ces auteurs ont dégagé, dans leur analyse, les neuf (9) emplois du verbe *voir* dans une construction de l'attribut. Pour sa part, Renata Enghels (2005, p.30) estime que le fonctionnement pragmatique du verbe *voir* mobilise les facultés intellectuelles du locuteur. Et pourtant Aneta Tosheva (2005) a montré :

La perception correspond à une représentation intellectuelle où le sujet perceptif s'engage dans l'investigation et la connaissance d'un fait objectif, l'objet et/ou son image. Cette saisie de l'objectif implique un double parcours actif : une activité que l'objet exerce à l'égard du sujet en manifestant sa présence, et une activité du sujet perceptif intériorisant et analysant l'objet.

Laurence Bougault (2006, p.15) a présenté deux acceptions sémantiques du verbe *voir* : « percevoir par la vue » et « percevoir une image par l'esprit ». De même que Danielle Leeman et Madona Sakhokia Giraud (2007, p.) ont examiné le verbe *voir* dans le contexte de la variation et de la caractérisation et en notant que ce verbe compte vingt-deux (22) emplois marquant soit l'état physiologique, soit l'enjeu de la communication, soit l'état physique, soit l'aspect locatif. Aude Grezka (2009) a également étudié la sémantique des verbes *voir* et *regarder* dans une perspective de la polysémie.

Le verbe *voir* peut avoir une perception non intentionnelle lorsqu'il exprime un acte considéré comme passif, il peut aussi avoir une perception intentionnelle selon le

est de considérer que les verbes visuels sont classés comme un particularisme du français régional ou congolais par rapport à la norme parisienne du bon usage ou par rapport au français de référence. Cette existence des particularités syntaxiques et sémantiques des verbes aide à prédire que la norme future serait peut-être francophone, non seulement parisienne. Le second problème intéressant est de confirmer que les constructions discursives des verbes visuels peuvent éclairer le phénomène du style comme choix dans la langue de Sony Labou Tansi.

contexte linguistique en comptant plus de vingt usages sémantiques. Grezka a montré que le verbe regarder a une valeur de perception intentionnelle parce qu'il est lié à « un acte conscient et volontaire » du contemplateur ou du locuteur. De même, son étude a dégagé onze emplois sémantiques du verbe regarder avec la possibilité de désigner les sens suivants : assister à, consulter, rechercher, examiner, surveiller et lire.

Notre étude gagne en clarté en considérant deux aspects du verbe *voir* dans la réflexion réalisée par Ai Kijima(2011, p.115). En effet, le premier aspect du verbe *voir* est sémantique « quand le verbe voir exprime la perception physique, il représente la capacité du sujet et la possibilité liée à la situation d'énonciation ». Le second aspect est syntaxique « quand le verbe *voir* prend la construction « sujet+ voir + objet », on peut le diviser en trois niveaux : perception, cognition et énonciation. Par ailleurs, Catherine Bolly (2011, p.2) a relevé que le verbe *voir* est « un verbe de perception à haut potentiel cognitif qui se caractérise par une fréquence élevée dans l'usage, tant à l'écrit qu'à l'oral ». Laurence Bougault (2015, p.221-222) a traité trois usages sémantiques du verbe *voir* en affirmant que «si le sens premier est celui de « percevoir par la vue ; qui peut devenir, selon les contextes : - être spectateur, témoin ;rencontrer ; - observer ». En tirant profit de ces études, nous considérons que les constructions discursives des verbes visuels s'inscrivent dans deux cadres : le cadre de la variation syntaxique et sémantique, et le cadre de la caractérisation motivationnelle du signe linguistique en relation discursive avec d'autres signes dans le contexte communicationnel et énonciatif.

1. Corpus d'étude

Notre corpus a recueilli des données sur les verbes visuels dans la langue de Sony Labou Tansi. Cette langue littéraire est comprise comme l'alternance stylistique de l'écrit à l'oral et l'opposition de l'écart à la norme du français standard. Nous avons, dans cette étude, affecté une abréviation pour chaque roman : *La vie et demie* (LVD, 1979), *L'État honteux* (LEH, 1981), *L'Anté-peuple* (LAP, 1983), *Les Sept solitude de Lorsa Lopez* (LSL,1985), *Le commencement des douleurs* (LCD, 1995).

Les verbes, dans ces romans, présentent les particularités syntaxiques et sémantiques que nous allons explorer pour étudier les innovations du langage de cet auteur congolais.

2. Constructions syntaxiques de voir

Le verbe «voir » présente trois variations syntaxiques dans les romans de Sony Labou Tansi : la construction transitive directe, la construction intransitive, la construction complétive, conditionnelle et relative. Dans ce but, nous expliquons le choix de ces constructions discursives du verbe visuel « voir » dans la langue d'un tel auteur.

3.1. Construction intransitive

La construction intransitive du verbe voir est une technique discursive récurrente dans le style de Labou Tansi. Cette valeur intransitive est souvent employée pour mettre en relief la vue. Selon *Le Petit Robert*, le verbe intransitif «voir» désigne le sens de

«percevoir les images des objets par le sens de la vue». Selon Danielle Leeman et Madona Sakhokia Giraud (2007, p.73), le verbe «voir» est défini formellement par l'emploi intransitif à sujet humain ou corps humain avec manière et sémantiquement par «percevoir par la vision». Dans cette optique, la variation intransitive est sollicitée dans tous les romans de Sony Labou Tansi. Ces exemples nous le montrent :

- (1) *Tu ne verras pas. Il faut aller là-bas pour voir.* (LVD, p.95)
- (2) *Mais ses yeux avaient bien vu.* (LAP, p.166)
- (3) *C'est curieux votre affaire: j'attends voir.* (LSL, p.70)
- (4) *Il court voir. Maman de ma mère.* (LEH, P.57.)
- (5) *D'accord mais vous allez voir.* (LEH, P.110.)
- (6) **Viens voir.** Je t'ai préparé une très bonne sauce. (LAP, p.106)
- (7) Et Yealdara essayait de **voir dans le sable.** (LAP, p.142)
- (8) *Vous venez me voir?* (LAP, p.12)
- (9) *Tu vois, tu vois ?* (LEH, p.40)
- (10) Exclusion temporaire, suspension de bourse, excuses publiques. Enfin, **il verrait.** » (LAP, p.59)

Dans tous ces énoncés, le verbe visuel « voir » est employé avec une valeur intransitive. Il devient une pratique discursive dans l'écriture de Sony Labou Tansi. Cette valeur syntaxique est employée dans le contexte de la conversation ou du dialogue entre les personnages. En effet, le verbe « voir » intransitif peut connoter le contexte pragmatique et énonciatif dans lequel l'objet de la perception est un référent mémoriel ou situationnel autorisant la suppression du complément d'objet direct. Cette expérience est partagée entre le locuteur et son allocutaire ou entre deux personnages dans le contexte du langage littéraire. Une autre construction syntaxique du verbe « voir » est la composition transitive.

3.2. Construction transitive

La construction discursive du verbe « voir » permet d'analyser sa valeur transitive directe avec les substantifs humains. Dans les romans de Sony Labou Tansi, on a plusieurs modèles de la construction transitive du verbe « voir » : le verbe voir conjugué et le verbe voir à l'infinitif. Le verbe voir accepte les compléments d'objet direct issue des domaines de l'homme, de la nature ou de la vie sociale. On peut identifier les compléments d'objet direct dans ces exemples :

- (11) Le cartomancien **vit une sorte de mousse bleuâtre** » (LVD, p.25)
- (12) Chaidana **vit des lettres** au noir de Martial sur la paume de son autre main » (LVD, p.44)
- (13) Mallot **vit se lever** dans la foule des banderoles » (LVD, p.44).
- (14) Dadou **vit un jeune garçon.** (LAP, p.46).

- (15) Nous **avons vu** la gamine chanceler sous la décharge (LCD, p.30)
- (16) Personne ne **vit mourir** Fartamio Andra do Nguélo Ndalo. (LSL, p.200)
- (17) Il **vit seulement Yealdara** passer une liasse de billets au vieux (LAP, p.119).
- (18) J'ai **vu les photos**. Un corps vicieux et sensuel... (LAP, p.84).

Tous ces exemples nous renseignent sur ce que le verbe voir se construit toujours avec un complément d'objet direct. Celui-ci est recommandé par le contexte linguistique pour que le verbe puisse avoir un emploi classique, et permet au verbe voir de réaliser totalement son procès. Une autre construction discursive identifiable dans le style de Sony Labou Tansi est l'usage de l'infinitif voir suivi de son complément d'objet direct, comme l'indiquent ces exemples :

- (19) Il décida d'aller **voir le Magistrat** (p.105).
- (20) Puis il est **parti voir cet oncle-là**. (LVD, p.93)
- (21) Hoscar Hana était allé **voir Arthur Banos** Maya... (LCD p.34).
- (22) Je n'ai même pas osé **voir son cadavre**. (LSL, p.106)
- (23) Je veux **voir les prisonniers**. (LEH, p.52).

L'infinitif « voir » est construit avec les compléments d'objet direct dans le style de Sony Labou Tansi. Selon Chocheyra (1968, p.224), « le verbe voir permet, comme introducteur d'infinitif notamment, des tours qui, sans lui, n'existeraient pas dans la langue ». Dans ce but, l'actualisation discursive du complément vise une représentation descriptive d'une scène du dialogue ou de la conversation. En gros, le verbe voir est employé avec les deux constructions : intransitive et transitive dans la langue littéraire de Sony Labou Tansi. Cet auteur emploie une variation sémantique du verbe voir dans son œuvre romanesque.

3.3. Constructions complétive, relative, conditionnelle

Le verbe « voir » introduit une construction complétive, conditionnelle et relative dans le style de Sony Labou Tansi.

a- Construction complétive

Le verbe voir est introducteur de la proposition complétive et il a la même construction syntaxique des verbes d'opinion comme dire, affirmer, penser imaginer ou les verbes de sentiment comme désirer, aimer, croire. Il peut signifier, selon Dominique Willemen et al., constater, comprendre, imaginer ou envisager. Ainsi, les exemples suivants nous permettent d'aborder cette variation syntaxique :

- (24) **Il voyait seulement que** les jours se vidaient sur l'arbre de l'existence du guide (LVD p.25)

- (25) Tuez l'enfant : **vous verrez que** Laure sera toujours là. » (LEH, p.88)

La construction complétive donne le sens à toute la phrase complexe, lorsqu'on décide de la supprimer, l'énoncé tombe dans une variété des écarts. Une autre variation syntaxique fonctionne exactement comme la complétive, il s'agit de la construction conditionnelle.

b- Construction conditionnelle

Le verbe voir est considéré comme introducteur de la construction conditionnelle dans le style de Sony Labou Tansi et une variation syntaxique relevant de son style. C'est ce que montrent ces exemples :

- (26) Ensuite **elle verrait bien si** elle allait lui parler du vieux et des autres. (LAP, p.163).
(27) Mais **elle verrait - et si elle voit, si elle devine**, ça pourrait faire des complications (LAP, p.16).
(28) je te fais opérer pour **voir si tu n'as pas avalé ce brouillon** de tract (LEH, p.130)
(29) Il lui marcha sur le ventre pour **voir s'il** ne simulait pas son état.
(30) **Voyons si** tu gagneras la deuxième (LVD p.69)

Le verbe voir est pris comme le pivot syntaxique de la construction conditionnelle et il permet de bien comprendre le sens global de la phrase complexe. Ainsi, on peut formuler deux observations stylistiques et syntaxiques d'une telle construction discursive. La première est de noter que la suppression du verbe voir peut avoir des conséquences pour juger la recevabilité syntaxique de la conditionnelle. La dépendance syntaxique entre le verbe voir et la conditionnelle crée la norme de la phrase complexe. La seconde est de remarquer que l'ellipse de la conditionnelle provoque du non-sens dans l'usage syntaxique du verbe voir.

c- Construction relative

Le verbe voir introduit la relative (qui) par son complément d'objet. Cette relative a une valeur déterminative. Si on le supprime, l'énoncé perd son sens. C'est ce qu'illustrent ces exemples :

- (31) **Je vois** la Rouvière Verda **qui porte** sa cotisation de flotte à l'Atlantique.
(32) Je vois les contreforts cuivrés de la citadelle **qui** brisent l'horizon en mille morceaux.
(33) J'ai vu **des gens là-haut qui** pouvaient nous aider. (LAP, p.100).

Dans ces énoncés, le verbe voir commande tout la structure distributionnelle de la phrase complexe par la relation avec le sujet, avec le complément d'objet direct et avec la proposition relative (qui). En gros, les constructions discursives de la transitive, de l'intransitive, de la complétive, de la conditionnelle et de la relative sont gouvernées par le verbe voir dans ses variations syntaxiques et deviennent une technique stylistique de Sony Labou Tansi dans ses œuvres romanesques. Mais ces modèles syntaxiques relèvent également de son choix, puisque cet auteur convoque rarement le verbe voir dans une construction pronominale.

4. Variation sémantique de voir

Le verbe «voir» a plusieurs nuances sémantiques selon les contextes linguistiques. D'après Dominique Willemen et Bart Defrancq, le verbe voir est synonymique de: découvrir, déceler, discerner, distinguer, remarquer et repérer. Aussi le verbe voir présente-t-il plusieurs variations sémantiques. Il est fondamental de définir la notion de variation selon Danielle Leeman et al. (Id, p.70): la variation est hétérogène, au sens où il convient d'en distinguer différents plans qui correspondent à des types distincts de rapports entre le mot et le co-texte, mettant en jeu un ensemble de régularités spécifiques». Cependant, notre corpus identifie une nuance sémantique récurrente dans le langage de Sony Labou Tansi. Ce dernier emploie le verbe voir dans le sens de rencontrer et celui de visiter ou rendre visite.

4.1. Construction sémantique du psychologique

Le verbe voir apparaît comme un introducteur d'une sémantique psychologique. Il forme un réseau sémantique de significations : la possibilité de voir, l'illusion, la préférence de voir, l'incertitude de voir, le vouloir de voir.

(34) *Une jeune militante **qui voulait voir le Premier** (p.168).*

(35) *Pour le reste, il irait **voir son ami Yona** (LCD p.48)*

(36) ***Je veux voir les prisonniers.** (LEH, P.52.).*

(37) ***Je préfère te voir entrer dans une tombe.** (LCD, p.175)*

(38) *En dormant, Dadou **crut voir des mains de lumière se poser sur son front.** (LAP, p.132)*

(39) *Toutes les missions de bons offices avaient **vu leur bonne volonté anéantie.** (LCD, p.40)*

(40) *Nous **avons vu un médecin** pour modérer ma voracité dans les choses de la chair. (LSL, p.178).*

Dans les exemples cités, le verbe voir peut représenter une perception cognitive ou une perception mémorielle ou bien la perception indirecte. En effet, quand le verbe voir est un infinitif d'un verbe de croyance, de désir et de vouloir, il perd une partie de sa

sémantique, parce qu'il est modifié par le verbe principal ou par l'aspect réalisé par le verbe en situation de relation morphologique avec le sujet.

4.2. Construction sémantique du déplacement

Le verbe voir connaît une variation sémantique avec les verbes de mouvement comme partir et aller. Ces verbes sont les introducteurs du verbe voir et peuvent signifier le sens de rencontrer et de visiter. Ces exemples permettent de saisir la construction sémantique du verbe voir en fonction des verbes de mouvement dans le style de Sony Labou Tansi :

(41) *Puis il est **parti voir** cet oncle-là. (LVD p.93)*

(42) *On a décidé d'**aller voir** nos femmes et nos enfants (p.185).*

(43) *Le notaire du gouvernement vint **voir Estina Bronzario** (LSL, p.17).*

(44) *je vais **voir mon peuple** dans les quartiers (LEH, P.41).*

Dans ces énoncés, le verbe voir est une variation synonymique du verbe rencontrer. La réalisation de la perception implique une action de mouvement et de déplacement pour aboutir à l'objet de la perception visuelle. Cette variation sémantique apparaît comme une variété dominante du style dans la langue de Sony Labou Tansi. Elle peut aussi signifier rendre visite ou visiter :

(1) *« .. **d'aller visiter ses parents** en Katamalanasie maritime » (LVD, p.56).*

(2) *ils **vont visiter la cathédrale** que ma hernie y a construite.(LEH, p. 46)*

(3) *Nous lui fîmes **visiter la capitale**. (LEH, p.8).*

Les verbes « voir » et « visiter » viennent de la même famille lexicale latine. Ils présentent un emploi particulier dans le style de Sony Labou Tansi, parce qu'il les utilise dans le sens de se rendre auprès de quelqu'un. Donc, on remarque que cet auteur emploie ces verbes comme une variété observable dans le français africain. Le verbe voir peut avoir le sens de faire subir, de punir, de menacer, de combattre, de prouver et de corriger le coupable ou l'allocutaire. On retrouve cet usage sémantique dans l'écriture de Sony Labou Tansi :

« il décoire Vauban parce que tu as été historique dans cette campagne mais vous, vous **allez voir**. Il décoire Carvanso mon bras droit mais vous, **vous allez voir**. Il envoie un chèque de huit millions de coustrani à mon collègue qui vient de perdre sa mère mais vous, **vous allez voir**. Toussia la Française vient lui dire que ce n'est pas moi qui ai caché Maman Nationale dans l'armoire. D'accord mais **vous allez voir**. Il déchire leur linge jusqu'aux périodiques il déchire les soutiens gorge et leur dit de se coucher sur le dos, là, à même la moquette. »

Dans cet extrait, le personnage locuteur emploie quatre fois l'expression discursive « vous allez voir ». Cette construction discursive peut évoquer la caractérisation sémantique de la violence verbale et de la force de combattre, de punir ou de corriger l'ennemi ou d'être étonné de l'ampleur de la méchanceté. En conséquence, on remarque que la construction discursive « vous allez voir » peut avoir une signification négative dans le sens de menacer ou une signification positive dans le sens de rassurer quelqu'un face à un danger.

4.3. Construction sémantique de la sexualité

Le verbe voir permet de caractériser la sexualité dans la langue littéraire de Sony Labou Tansi et crée, chez l'allocutaire, le désir sexuel que représente cette construction sémantique : la vue + objet de perception et la naissance du désir sexuel. En effet, les exemples ci-après l'illustrent :

- (45) **J'ai envie** de coucher avec vous pour **voir si vous êtes bouleversant** (LAP, p.38)
- (46) Celle-ci (..) voyait Dadou toutes les fins de semaine. Elle était fort **amoureuse de lui**. (LAP, 91)
- (47) le Guide Providentiel **vit sa femme** étendue au pied du lit, nue.(LVD, p)
- (48) J'ai **vu les photos**. Un corps vicieux et sensuel... (LAP, p.84).
- (49) C'est la reine de Saba. Tu as **vu ses hanches** ?- Tu as **vu son nez et ses lèvres** ? (LEH, p.41).

A travers ces exemples, le verbe voir évoque une double caractérisation sémantique : la caractérisation du corps féminin, lieu de la beauté et de la convoitise sexuelle et caractérisation du sujet ou du personnage épris de la beauté ou corps sensuel prête à la sexualité. Également, on peut étudier, dans la langue de Sony Labou Tansi, la construction discursive du verbe regarder.

CONCLUSION

Notre analyse a examiné les hypothèses sur la construction discursive des verbes visuels dans la langue littéraire de Sony Labou Tansi et nous sommes parvenus à trois résultats. Le premier résultat est que les constructions syntaxiques des verbes voir et regarder relèvent du choix de Sony Labou Tansi face au recueil d'expressions et d'usages syntaxiques offert par la langue française, parce qu'il a choisi les variations singulières de ces verbes visuels pour les élire comme les usages familiers dans le territoire de son style. Ces préférences stylistiques des verbes visuels deviennent les marqueurs de sa subjectivité dans son énonciation littéraire par rapport à d'autres variations discursives de ces verbes non convoquées dans ses textes littéraires. Le deuxième résultat est que le verbe voir met en relief plusieurs variations sémantiques : variation psychologique, variation sémantique du déplacement et variation sémantique de la sexualité du corps féminin. De plus, le verbe regarder a toujours souligné une caractérisation sémantique du désir masculin sur le corps féminin dans le style de Sony Labou Tansi, un aspect de son originalité stylistique relative au discours littéraire. Le troisième résultat est que les constructions syntaxique et sémantiques des verbes voir et produisent les innovations langagières et stylistiques dans leur contexte d'usage. Ce contexte a révélé que ces verbes peuvent remplir les usages du français standard et familier ou les emplois des domaines de l'oral et de l'écrit. Cette alternance stylistique permet de conclure que la langue littéraire de Sony Labou Tansi s'inscrit dans la problématique du particularisme du français congolais.

Références bibliographiques

- Bolly Catherine, 2011, « Du verbe de perception visuelle au marqueur parenthétique ‘tu vois’ : Grammaticalisation et changement linguistique », *Institut Langage et Communication*, pp.1-29.
- Bougault Laurence, 2006, « Le verbe voir dans le Ravissement de Lol V. Stein : construction d’une trace mnésique entre souvenir et fantasme », *Questions de style*, n° 3, p. 15-24.
- Bougault Laurence, 2015, « Le verbe voir dans du mouvement et de l’immobilité de Douve », *Lecture de Bonnefoy du mouvement et de l’immobilité de Douve*, Presses Universitaires de Rennes, pp.221-229.
- Chocheyras, J. , 1968, « Un nouvel outil grammatical en français moderne : le verbe voir », *Le français moderne*, n° 36, pp. 219-225.
- Enghels Renata, 2005, *Les modalités de perception visuelle et auditive : Différences conceptuelles et répercussions sémantico syntaxiques en espagnol et en français*, Thèse de Doctorat, Université Gent.
- Gardes-Tamine Joëlle, 2004, *Pour une grammaire de l’écrit*, Paris, Belin.
- Grezka Aude, 2009, *La polysémie des verbes de perception visuelle*, Paris, L’Harmattan.
- Kijima Ai, 2011, « Conditions d’équivalence des verbes de vision en français et en japonais », *Communication, Lettres et science du langage*, Vol. 5, no 1, pp.112-123.
- Kijima Ai, 2016, « Contraintes syntaxiques et sémantiques sur la construction infinitive du verbe voir », *Université niigata des langues et cultures de recherche*, 21, pp.23-39.
- Labelle Marie, 1996, « Remarques sur les verbes de perception et la sous-catégorisations », *Recherches linguistiques de Vincennes*, n°25, pp.83-106.
- Lacassain-Lagoin Christelle, 2007, « Compléments des verbes de perception et réalité(s) originelle(s) », *Lines.fr*, pp.41-57.
- Leeman Danielle, Giraud Madona Sakhokia, 2007, « Point de vue culiolien sur le verbe voir dans Les Verbes français », *Langue française*, n153, p. 58-73.
- Sørensen Kathrine, Jørgensen Ravn, 2002, « Les verbes de perception, les connecteurs et le discours indirect libre embryonnaire », *Polyphonie -linguistique et littéraire*, n° V, pp.149-181.
- Tosheva Aneta, 2005, « L’expression de la subjectivité à travers les verbes de perception visuelle dans les textes français relevant des examens cliniques et paracliniques », dispo sur <http://perso.univ-lyon2.fr/>
- Willems Dominique, Defrancq Bart, 2000, « L’attribut de l’objet et les verbes de perception. », *Langue française*, n°127, pp. 6-20.

**L'EMPLOI DES INTERFERENCES LINGUISTIQUES LEXICALES
DANS LE CHERCHEUR D'AFRIQUES DE HENRI LOPES**

Sidoine Romaric MOUKOUKOU

Université Marien NGOUABI, Congo

E-mail : srmoukoku@gmail.com

RESUME : *Le présent article porte sur les interférences linguistiques lexicales dans Le Chercheur d'Afriques de H. Lopes. Il analyse l'un des aspects liés aux moyens d'expression français en usage au Congo, à travers les principales unités lexicales d'origines diverses francisées à valeur adjectivale, substantivale ou nominale désignant des personnes, des animaux, des choses et des lieux, qui seront à cet effet convoquées. En effet, H. Lopes emploie dans son roman un certain nombre de mots empruntés aux langues congolaises qui sont francisés et insérés dans le récit littéraire. On les trouve aussi bien dans les actes descriptifs, narratifs que dans la « bouche » de ses personnages. De même, il utilise un certain nombre de termes à valeur verbale, interjective, adjectivale, substantivale ou nominale désignant non seulement des actions, des sentiments ou des interjections, mais aussi des appartenances sociales, politiques ou idéologiques, ainsi que des peuples ou des membres des peuples du Congo qui sont aussi francisés. Tous ces termes de désignation sont alors insérés dans les séquences narratives ou dialogiques. Ainsi, les interférences linguistiques lexicales ne sont pas les seuls moyens d'expression particuliers utilisés par H. Lopes dans Le Chercheur d'Afriques ; il a aussi employé les néologies de forme et de sens, à travers les dérivations et les compositions particulières ainsi que les déviations sémantiques qui pourraient faire l'objet d'autres travaux.*

MOTS-CLES : *emploi, francisé, interférence, lexical, linguistique, local, terme, unité.*

ABSTRACT : *This article focuses on lexical linguistic interference in The Researcher of Africas of H. Lopes. It analyzes one of the aspects related to the French means of expression used in Congo, through the main lexical units of diverse francized origins with adjectival, substantive or nominal value designating people, animals, things and places, who will be called for this purpose. Indeed, H. Lopes uses in his novel a number of words borrowed from Congolese languages that are French and inserted into the literary narrative. They are found in descriptive and narrative acts as well as in the "mouth" of his characters. Similarly, it uses a number of terms that are verbal, interjective, adjective, substantive, or nominal and refer not only to actions, feelings, or interjections, but also to social, political, or ideological affiliations, as well as peoples or members. Congolese peoples who are also French. All these terms of designation are then inserted into the narrative or dialogical sequences. Thus, lexical linguistic interferences are not the only particular means of expression used by H. Lopes in The Researcher of Africas; he has also used the neologies of form and meaning, through*

derivations and particular compositions as well as semantic deviations that could be the subject of other works.

KEYWORDS : *employment, french, interference, lexical, linguistic, local, term, unit.*

INTRODUCTION

Au cours de leur évolution à la fois historique et géographique, les langues entrent en contact les unes avec les autres, provoquant ainsi des situations d'interférence linguistique. Elles s'influencent alors mutuellement ; ce qui peut se manifester par des emprunts lexicaux, des nouvelles formulations syntaxiques, etc. Concrètement, cela se traduit par l'apparition de nouveaux mots, de nouvelles tournures de phrase et/ou la traduction littérale d'expressions idiomatiques comme les calques. Pour A. Makonda (1987, p. 9), les interférences regroupent aussi bien « des traductions littérales, que des néologismes ou des acceptations particulières correspondant à des réalités locales », singulièrement en Lingala et en Kikongo (ou Kituba), les deux principales langues nationales congolaises : ce sont des expressions congolaises ou des « Congolismes » (A. Makonda, 1987). Dans son œuvre romanesque en général, H. Lopes a recouru aux interférences linguistiques lexicales à divers niveaux ; ce qui singularise son style. Aussi parle-t-on « d'un discours métissé français-lingala-kituba » (P. Kouzonzissa, 1991, p.49). De nombreux chercheurs et critiques littéraires ont consacré leurs travaux à l'analyse de l'œuvre romanesque de l'écrivain congolais sous l'angle thématique et formel. Parmi les textes critiques de référence, nous citons, entre autres, ceux de P. Nzete (2008), L. Moudileno (2006), A.-P. Bokiba et A. Yila (2002), G. Daninos (1987), A. Rouch (1984), A.-S. Malanda (1987), A. Chemain et B. Mouralis (1994), A. Chemain (1988), L. Fernando (1980), A. Chemain (1977), P. Kouzonzissa (1991), B. Makolo Muswaswa (1989), L. Troh-Gueyes (2005) et S. R. Moukougou (2015). Ces différentes interférences linguistiques particulièrement relatives au français en usage au Congo, ayant déjà fait l'objet de plusieurs travaux d'autres auteurs et chercheurs tels que A. Queffélec et A. Niangouna (1990), A. Makonda (1987), O. Massoumou et A. J-M. Queffélec (2007), J-A. Mfoutou (2000 ; 2007 ; 2009), F. Lumwamu (1976), A. Niangouna (1995), Anatole Mbanga (1996) et E. Ngamountsika (2004), sont, entre autres, les principales unités lexicales d'origines diverses francisées. Elles occupent ainsi une place de choix dans *Le Chercheur d'Afriques* (1990)³ de H. Lopes. Dans cette étude, nous tenterons de répondre à la question suivante : Pourquoi H. Lopes emploie-t-il ces différentes interférences linguistiques lexicales dans son roman ? A cette principale question, s'ajoutent les hypothèses ci-après :

³ Dans le cadre de ce travail, ce roman sera abrégé comme suit : *LCDA*. Cette abréviation sera aussi suivie du numéro de la page pour indiquer les références bibliographiques y relatives.

- Certaines unités lexicales francisées choisies sont des termes qui désignent des personnes, des animaux, des choses et des lieux, et sont toutes puisées dans les parlers des Congolais et intégrées dans le parler français des usagers congolais.
- D'autres désignent par contre non seulement des actions, des sentiments ou des interjections, mais aussi des appartenances sociales, politiques ou idéologiques, ainsi que des peuples ou des membres des peuples du Congo.

Nous allons recourir à la méthode stylistique et à la méthode sociocritique pour conduire notre réflexion. Notre objectif est d'expliquer et d'analyser de manière sémantique et sociolinguistique ces différents termes de désignation francisés, comme étant les principales interférences linguistiques lexicales présentes dans le texte de fiction de l'écrivain congolais.

1. Les termes lexicaux locaux francisés désignant des personnes, des choses, des animaux et des lieux

Dans son roman, l'écrivain congolais emploie un certain nombre de mots empruntés aux langues congolaises qui sont francisés et insérés dans le récit littéraire. On les trouve aussi bien dans les actes descriptifs, narratifs que dans la « bouche » de ses personnages. Certains d'entre eux ont une valeur substantivale ou nominale (noms propres, noms communs de personnes, de choses, d'animaux, de lieux ...). D'autres par contre ont une valeur adjectivale. C'est le cas, entre autres, de :

- **BOGANDA** : Du nom de Barthélémy Boganda, premier Président de la République centrafricaine, pays d'où la boisson est censée provenir (A. Queffélec et A. Niangouna, 1990, p.79), « boganda » est un terme utilisé au Congo pour désigner l'alcool de fabrication artisanale obtenu à partir de la distillation et de la fermentation du maïs. Cette boisson est consommée par les congolais. En témoigne la séquence narrative suivante :

Quand tu prends la couleur du Blanc, tu peux plus boire, ni n'samba, ni molengué, ni boganda (LCDA., p. 87).

- **BOKILO** : C'est un terme forgé et utilisé au Congo pour désigner le ou les beau(x)-parent(s), en Lingala, c'est-à-dire le « membre de la famille de l'épouse (beau-père, belle-mère, beau-frère, belle-sœur) plus âgé que le mari » (O. Massoumou et A. J-M Queffélec, 2007, p.116), comme l'illustre clairement cet extrait textuel qui fait état d'un des personnages lopésiens rendant hommage à l'érudition de son « Beau-parent » :

Le patron hocha la tête plusieurs fois pour rendre hommage à l'érudition du bokilo (*note : Beau-parent, en lingala*) (LCDA., p.121).

- **CAPITA** : Du portugais, passé dans les langues congolaises (G. Daninos (1978, p.88), « capita » est un terme employé au Congo pour désigner le contremaître à l'époque

coloniale. Le mot renferme, en plus de sens professionnel, l'idée d'une collaboration d'esprit avec le colon (H. Lopes, 1977, p.124), tel que le relate le narrateur lopésien dans ce passage narratif ci-après :

De sa chicotte, le capita fouetta dans notre tas, et c'est une envolée de moineaux piaillant qui s'en fuit dans tous les sens (...) – Toi, eh ! toi l'enfant-là, s'égosillait le capita affolé en me pointant de sa chicotte, reviens ! Je me refugiai derrière mes camarades. Le capita se radoucit (LCDA., p.79).

- DEMI-DAKAR : C'est un terme forgé et utilisé au Congo pour désigner un ensemble vestimentaire composé d'une veste et d'un pantalon assortis mais non taillés dans le même tissu. En témoignent les propos de Vouragan, l'un des personnages de Lopes, dans cet extrait textuel :

Moi, poursuivait Vouragan, sur un ton professoral, je ne porte jamais de demi-Dakar (note : *Les Congolais appellent ainsi une tenue deux-pièces*) (LCDA., p.108).

- DONGOLO MISO : C'est un mot forgé et utilisé au Congo pour désigner un croque-mitaine, comme le montrent bien les séquences narratives qui suivent en parlant de sa nature et de ses caractéristiques :

Qu'est-ce que c'est que ce dongolo miso ? (LCDA., p.25),

Si tes lèvres touchent une boisson nègre, tu tombes, tu meurs et Dongolo Miso dévore ton âme (LCDA., p.87),

La tradition conte le sort de ceux qui ont transgressé l'interdit. Dongolo Miso peut surgir alors et faire fondre le malheur sur les têtes des voyageurs (LCDA., p.149).

- DZANGO : C'est un mot forgé et utilisé au Congo pour désigner un jeu d'enfants, âgés de cinq à douze ans. Pour A. Queffélec et A. Niangouna (op.cit., p.232), c'est un « jeu traditionnel pratiqué par les fillettes et les jeunes filles. Il consiste à sauter sur place au rythme des claquements de main et à soulever un pied au moment où l'on retombe ». Cependant, le « dzango » qui a pour antonymes « kongo, lipato » (J-A. Mfoutou, 2009, p.253) n'est plus l'apanage des seules petites filles, il fait partie de nos jours des disciplines sportives au même titre que bien d'autres, très souvent pratiquées aussi bien par des enfants que par des femmes adultes. D'où la création des équipes de Dzango. Les passages ci-après illustrent clairement l'emploi de cette unité lexicale par le narrateur lopésien :

Une goutte d'eau dissipée qui joue à la marelle ou au dzango, sautillant d'une surface cristalline à une autre et qui s'échappe dès

qu'on tente de la saisir (LCDA., p.25),

Je faisais semblant de m'en arracher une touffe et la posais dans la main de Ngalaha qui poussait un cri de joie semblable à celui d'une fille qui vient de gagner une partie de dzango (LCDA., p.55).

- FOULA-FOULA : Du Kikongo « fula » qui signifie « se moucher rapidement » (G. Daninos, op.cit., p.71), c'est un mot forgé et utilisé au Congo pour désigner « un véhicule automobile pour le transport en commun des voyageurs dans les villes » (J-A. Mfoutou, op.cit., p.143), un minibus ou un « petit car rapide appartenant à un transporteur privé et assurant le transport en commun en zone urbaine et suburbaine » (A. Queffélec et A. Niangouna, op.cit., p.157). En témoigne cet extrait qui parle de l'arrestation du narrateur, avant de l'obliger à monter dans le véhicule des policiers :

Le plus nerveux des policiers m'a passé les menottes et m'a obligé à monter dans la camionnette noire aux fenêtres grillagées. Un véhicule type foula-foula (LCDA., p.202).

- GOMBO : C'est un mot forgé et utilisé au Congo pour désigner une plante alimentaire – très consommée par des congolais – et dont le fruit allongé ou rond contient des mucilages et entre dans la composition des sauces. La séquence ci-après justifie utilement son emploi :

Tu l'imagines tirer l'eau du puits, prendre dans la feuille de bananier séché son manioc avec les doigts, le tremper dans la sauce aux gombos (LCDA., p.295).

- KEBE-KEBE : C'est un mot forgé et utilisé au Congo pour désigner la danse traditionnelle sur échasses des originaires du Nord du pays, notamment des Mbochis, au cours de laquelle le danseur, caché sous un ample drap de raphia, tourne comme une toupie, à un rythme étourdissant. Les passages qui suivent illustrent bien les caractéristiques de son danseur :

A la manière et au rythme du danseur de kébé-kébé, ils glissaient en harmonie tout autour du bassin d'où jaillissaient des jets d'argent (LCDA., p.218),

Sur une mélodie d'Europe, dans d'amples mouvements de rotation, nous balayions l'espace au rythme du danseur de kébé-kébé (LCDA., p.231).

- LIGNOUKA : Du Lingala, « lignouka » est un mot forgé et utilisé par des congolais, en général, le peuple Kingangoulou ou Bangangoulou en particulier, pour désigner une cucurbitacée qui sert d'éponge pendant les bains, et que nous appelons « nsé » en

Kigangoulou. La séquence narrative suivante justifie son usage par le narrateur lopésien dans la douche de Vouragan :

Je m'étais pourtant bien frotté avec un lignouka que j'avais trouvé dans la douche de Vouragan (LCDA., p.144).

- MAKANGOU : Des langues congolaises, « makangou » est un mot forgé qui signifie « maîtresse » ; il peut également désigner un(e) amant(e), c'est-à-dire une personne avec qui on entretient des relations amoureuses discrètes, comme le souligne le narrateur dans cet extrait textuel :

D'ailleurs, est-ce qu'elle était sage elle-même ? Avec ses makangous qui se relayaient suivant les jours de la semaine... (LCDA., p.249).

- MAPAPA : C'est un mot forgé et utilisé au Congo pour désigner des sandales ouvertes. En témoignent les séquences narratives qui suivent :

Il sortit les pieds de ses mapapas, les croisa et en remua les doigts (LCDA., p.52),

Pour tout arranger, le bonhomme était en bras de chemise et pieds nus dans des mapapas (LCDA., p.191).

- MATABICHE : A l'instar de « madeso ya bana » ou « madessou ya bana » littéralement « haricots pour les enfants » (O. Massoumou et A. J-M. Queffélec, op.cit., p.270) en langues congolaises, « matabiche » est un mot employé au Congo pour désigner un pot-de-vin que reçoit un agent pour résoudre un quelconque problème. C'est une « somme d'argent donnée illégalement à quelqu'un en échange d'un service » (J-A. Mfoutou, op.cit., p.207). Il veut également dire « pourboire, cadeau donné pour un service rendu ou gratification offerte par le vendeur à l'acheteur en plus de la marchandise achetée » (A. Queffélec et A. Niangouna, op.cit., p.204). A ce propos, E. Raoul-Matingou apporte cette précision : « Le matabiche fut une pratique courante dans le commerce des femmes mais il tend à disparaître. Auparavant, pour l'achat d'un cornet d'arachides, un tas de tomates, un verre de fufu ou d'huile, la vendeuse vous en rajoutait « cadeau » ; actuellement, elle s'en tient strictement à la somme versée » (1982, p.189). De son côté, G. Daninos renchérit le mot en ces termes : « Mais "matabiche" a aussi un sens péjoratif qui vient de l'époque coloniale : c'était en effet le pourboire dérisoire que l'on remettait à l'indigène en échange de prestations ; bien pis, c'était aussi le vulgaire bakchich destiné à corrompre » (op.cit., p.66). Ainsi, dans notre corpus, le passage suivant justifie l'emploi de cette unité lexicale, à travers ce passage affirmatif du narrateur :

Je lui ai donné un matabiche. Un regard sans expression se pose sur le billet, puis se plante dans mes yeux (LCDA., p.164).

- MATANGA : Cette unité lexicale désigne en Lingala la veillée funèbre ou mortuaire avec libations accompagnées de danses et de chants, organisée par la famille éplorée pendant une période donnée après la disparition tragique d'un parent. Aussi le mot indique-t-il non seulement la fête qui marque la fin de la période de deuil, mais également recouvre en Kongo le sens de manifestation organisée à l'issue de la construction des tombeaux à la mémoire des disparus d'un clan. La fête dure généralement de vendredi à dimanche. La séquence narrative suivante justifie bien son emploi :

On vient, on le ramasse, on le jette et on pleure matanga jusqu'à quand la nuit fatiguée demande pardon et s'en va pour elle (LCDA., p.86).

- MBONGUI : D'origine des langues Kongo, cette lexie désigne un espace appelé l'arbre à palabres, le hangar ou la paillote, particulièrement en zones rurales où les problèmes traditionnels de toute nature sont réglés par des chefs coutumiers. Dans la société traditionnelle, le « mbongui » se définit comme le « lieu où se réunissent quotidiennement autour d'un feu les hommes après leurs travaux pour bavarder, prendre en commun leurs repas, régler leurs différends, écouter le chef » (A. Queffélec et A. Niangouna, op.cit., p.207). C'est là aussi que se prennent les grandes décisions. Par ailleurs, le « mbongui » peut également être considéré par extension comme « le lieu de réunions, de rencontres de tous les membres d'une collectivité, le plus souvent pour des activités éducatives, religieuses ou culturelles » (O. Massoumou et A. J-M. Queffélec, op.cit., p.292). Pour sa part, G. Daninos apporte avec nuance la précision suivante :

Mais le *mbongui* est sorti du cadre traditionnel pour entrer dans la vie moderne : c'est ainsi qu'il désigne la case à palabre (cf. glossaire de H. Lopes : *Sans Tam-Tam*) : il s'agit de cases situées le plus souvent à proximité d'églises. On s'y réunit soit pour discuter, soit pour chanter. D'une façon générale, on parle de *mbongui* toutes les fois qu'on est dans un groupe où règne une ambiance détendue et amicale (op.cit., p.68).

Nous avons répertorié les séquences suivantes du récit de Lopes où ce terme apparaît clairement, à travers les propos du narrateur de Lopes :

Et nous mettions nos mains devant nos bouches. Là-bas, sous le mbongui, les hommes parlaient, si c'est parler (LCDA., p.84),

Ngantsiala rendait compte à l'assemblée des Anciens, sous le mbongui (...). Puis il s'est, bravache, dirigé vers les mbongui pour interrompre les Anciens dans leur délibération (LCDA., pp.87-88).

- MBOULOU-MBOULOU : C'est un mot composé qui désigne un agent chargé de la sécurité d'une autorité politico-administrative coloniale. Les séquences narratives ci-après justifient son emploi par l'écrivain congolais, à travers son narrateur :

D'un index nerveux, elle menaça plusieurs fois le petit garçon. – Attends un peu, je vais appeler le mboulou-mboulou (LCDA., p.19),

Le cou tordu par un torticolis, ils avaient les yeux rivés sur les Commandants et balançaient énergiquement le bras gauche, le pas rythmé par le chef des mboulou-mboulous qui, lui, ne parvenait pas à compter au-delà de deux (LCDA., p.66),

Ngantsiala et ma mère se retirèrent, abandonnant là le Commandant, son interprète, le boy éventail, le boy dame-jeanne et les mboulou-mboulous (...) – Pour sauver ton âme, il faut atteindre la forêt sacrée. Seul. Sans boy, sans mboulou-mboulou (LCDA., p.86-87),

Et le Commandant Suzanne de se tourner vers les mboulou-mboulous sénégalais. Et ceux-ci de trembler (LCDA., p.118).

- MBOTO : C'est un mot employé au Congo pour désigner un poisson de fleuve ou d'eau douce, généralement de très grande taille. On le consomme surtout fumé, comme l'illustre bien le passage ci-après :

Prenant son couteau, il vida plusieurs mbotos, égorgea un cabri, puis de nombreuses poules (LCDA., p.176).

- MIKATES : Des langues congolaises, particulièrement en Lingala, « mikatés » est un mot – pluriel – qui désigne les beignets. Les séquences narratives qui suivent justifient bien l'emploi de ce terme, à travers le personnage lopésien :

Parmi les disques dont les pochettes avaient conservé des taches, provenant sans doute de la graisse des *mikatés* de Ouenzé ou de la bière des dancings de Léo (LCDA., p.35),

Souvent il m'apportait des *mikatés* et des illustrés qu'il achetait au Plateau, dans le quartier des Baroupéens (LCDA., p.249).

- MOLENGUE et NSAMBA : Des langues congolaises du Nord et du Sud, « molengué » ainsi que « nsamba » sont des mots employés au Congo pour désigner le vin de palme ou la boisson obtenue à partir de la sève fermentée du palmier. Les passages textuels ci-après justifient utilement l'emploi de ces unités lexicales francisées par le narrateur de Lopes :

Le vin de palme avait de nombreuses fois coulé en cascades et le molengué avait terrassé les plus résistants (LCDA., p.77),

Se glissant et disparaissant prestement, les femmes sont revenues avec des bouteilles de molengué (LCDA., p.83),

Un verre de molengué dans l'estomac constitue le maximum de politesse que le Blanc puisse concéder (LCDA., p. 84),

Quand tu prends la couleur du Blanc, tu peux plus boire, ni nsamba, ni molengué, ni boganda (LCDA., p. 87).

- MOUNDELE : Ce terme est employé avec une connotation tantôt stigmatisante, tantôt qualifiante. Il désigne l'homme blanc et dans certains cas un métis (Henri Lopes en est un). Au Congo, on l'emploie pour désigner « tout africain dont le comportement est assimilé à celui des blancs ou alors le petit blanc, l'europpéen vivant à l'africaine » (A. Queffélec et A. Niangouna, op.cit., p.218-219). Si « moundélé » est le singulier, « mindélé » est le pluriel. L'écrivain congolais le souligne ainsi dans les extraits textuels qui suivent :

Là-bas, on montrait le moundélé du doigt, ici on ricane du moricaud (LCDA., p.46),

– Va, fils du Moundélé, va, ko ! Voici ton père qui vient te rendre visite. (...) Va, fils du Moundélé, va, ko ! Ton père ! (...) Le regard du Moundélé s'attarda sur mes haillons et mes pieds nus (LCDA., p.78),

Il m'avait ensuite développé un long discours pour m'expliquer que mes choix vestimentaires étaient trop ..., ah ! Comment dire ? ... trop moundélé (LCDA., p.107).

Mais la nuit, dans une forêt, au milieu d'un régiment de Mindelés, j'indiquerais, sans une seconde d'hésitation, lequel est le commandant Suzanne Leclerc (LCDA., p. 221).

- MOUROUPEEN : Dérivée du mot Europe, cette lexie employée par l'écrivain congolais fait référence à un ressortissant d'Europe, un blanc. Elle désigne aussi tout ce qui est relatif à la race blanche ou tout simplement à l'Europe. Toutefois, le mot « mouroupeen » se décline en « kiroupeen », en « roupéen », en « baroupeens », lesquels mots sont employés, selon le genre et le nombre, tantôt au masculin ou au féminin, tantôt au singulier ou au pluriel. En témoignent les diverses séquences narratives suivantes :

Le Mouroupeen transpirait et s'épongeait avec un chiffon blanc qu'il sortait de sa poche (LCDA., p.85),

La voix de Kani était de velours. En fermant les yeux, on eût dit d'une Mouroupéenne (LCDA., p.97),

Pourtant je ne l'ai jamais entendu utiliser notre langue ni ma mère le kiroupéen (LCDA., pp.66-67),

Certains des prétendants avaient ajouté aux présents traditionnels des dames-jeannes de vin nabao et, l'un d'entre eux, une boisson roupéenne couleur de tabac dont le nom était difficile à prononcer (LCDA., p.77),

Malgré la loi roupéenne, malgré vos un seul pays, un seul ceci, un seul cela, un seul quoi quoi-là, les gens des tribus d'au-delà de la rivière demeureront des gens de fourbes tribus (LCDA., p.94),

Tous les nègres roupéens se fournissaient à cette adresse (LCDA., p.107),

Ils sont remplis des fétiches roupéens (LCDA., p.127),

Quand la pirogue viendra pour vous amener dans le sens du courant, oublie ton nom roupéen (LCDA., p.179),

Agacés, les Baroupéens raclent leurs fonds de poche pour faire chanter Line Renaud, André Claveau ou la Piaf (LCDA., p.61),

Les gens ouvrent le passage devant toi ; les vieux de Poto-poto arrêtent leur conversation pour te considérer (...); les Baroupéennes se battent pour danser contre ta poitrine ou seulement s'accrocher à son bras... (LCDA., p.109),

Il a égrené le geste des Bangangoulous depuis la première migration jusqu'à l'arrivée des Baroupéens (LCDA., p.116),

Les Baroupéens n'étaient pas en cela différents des hommes-panthères. (...) Les Baroupéens avaient envoyé un autre Commandant (LCDA., p.178).

- MPEMBE : Ce mot désigne le blanc, c'est-à-dire la couleur blanche en langues congolaises, comme le montre clairement cet extrait textuel :

Une longue ligne de mpembê descendait du front, courait sur l'arête du nez et divisait la face en deux, un côté enduit de rouge, l'autre de jaune (LCDA., p.64).

- MPOTO : Déformation du mot « *Portugal* » passé dans les langues locales avant d'être emprunté par le français (A. Queffélec et A. Niangouna, op.cit., p.221), « mpoto » se réfère à l'Europe, l'Occident, mieux aux pays des blancs et à la France, en particulier.

C'est le lieu de séjour de rêve de nombreux congolais. Les passages narratifs ci-après illustrent bien l'emploi répétitif de ce mot par le narrateur de H. Lopes :

A la montée, ils apportaient le courrier de Brazzaville et de Mpoto (*note : L'Europe*). A la descente, le Commandant expédiait à Mpoto les sacs de café pour sa famille (*LCDA.*, p.18),

– Quand tu as bu l'eau de Mpoto-là, tu deviens pour toi gaillard, gaillard, plus gaillard que les guerriers du Ngalien* (*note : Chef, chez les Bagangoulous*) (*LCDA.*, p.85),

Laisse faire la nature et la force du rythme pour qu'une fois à Mpoto il n'oublie ni l'odeur de la peau noire ni ses sœurs qui dorment sur la natte (*LCDA.*, p.105),

Non. Plus loin. A Mpoto. – A Mpoto ? Yéhé, nous allons voir le pays où Dieu habite ! (...) A Mpoto aussi on porte les habits d'ici ? Ma mère n'a pas répondu. J'avais vu un jour dans un vieux magazine jauni que feuilletait Ampion, l'ancien combattant, des photos de Mpoto (*LCDA.*, p.128),

Ils disent que Mpoto n'est pas un pays étranger (*LCDA.*, p.130).

- NDOUMBA : Des langues congolaises, « ndoumba » est un terme qui désigne la jeune fille en Kikongo, la fille légère en Lingala et par glissement sémantique la prostituée ou une femme aux mœurs dissolues, qui vit du commerce de ses charmes. La séquence narrative qui suit justifie bien son emploi :

Ce n'était pas à elle de défendre l'honneur chaque fois que l'on me traitait de fils de ndoumba (*LCDA.*, p. 249).

- NGUEMBO : A l'origine, ce mot désigne la chauve-souris ou le vampire ; mais il se dit par extension des gamins qui grimpent dans les arbres ou au sommet des murs des cinémas et des bals de plein air pour observer un spectacle. A. Queffélec et A. Niangouna (op.cit., p.228) parlent d'une « personne curieuse à l'affût de tout spectacle qu'elle peut voir sans bourse délier », c'est-à-dire quelqu'un qui n'hésite pas à s'agglutiner non seulement dans les arbres, mais aussi sur des constructions entourant des stades ou des bars-dancings (un peu comme les chauves-souris perchées en grappes, d'où leur nom) pour voir gratuitement les matchs ou les spectacles. Les passages narratifs suivants justifient son emploi :

Qui avait fait découvrir ce disque au frère ? Une anthologie du cœur ! Cansons aimées de l'enfance, entendue, à Brazza, aux temps où nous nous mêlions aux nguembos, sur les manguiers

penchés en parasol au-dessus des dancings à ciel ouvert (LCDA., p. 30),

Un cri repris par le cœur des nguembos. (...) Les nguembos exultaient et l'encourageaient comme le public du stade Marchand quand Vouragan semait la panique dans la défense des Diables noirs (LCDA., p. 49).

- NKOUSSOU : Ce terme désigne, en langues congolaises, l'oiseau qui parle comme les hommes, c'est-à-dire le perroquet. En témoigne cet extrait textuel :

J'ai déclaré que je voulais qu'il me rapporte un singe et un nkoussou, (...) (LCDA., p.66).

- PILI-PILI : C'est un mot forgé et utilisé pour désigner en Lingala et en Kikongo le piment, condiment d'une importante consommation au Congo. La séquence ci-après justifie clairement l'emploi de cette unité lexicale :

C'était la revanche de la ville banlieue sur les pyramides belges et nous chantions, sur des rythmes de rumba, que le petit pili-pili pique plus fort que le gros piment (LCDA., p. 140).

- SACA-SACA et PONDOU : Ce sont des mots forgés et utilisés au Congo pour désigner un plat typiquement congolais et très apprécié des habitants. Il est fait des feuilles de manioc pilées et préparées généralement à l'huile de palme – quelque fois à la « mouambe » –, mélangées tantôt avec la pâte d'arachide, tantôt avec le poisson fumé ou autrement. Les passages narratifs qui suivent justifient bien leur emploi :

Ce matin, elle a beaucoup pilé. Elle voulait me préparer du saca-saca à la sardine, mon plat préféré (LCDA., p. 12),

Ses yeux ? Couleur pondou, avec des lueurs semblables à celles du lion (LCDA., p.93),

Passé la surprise de mon arrivée, Ngalaha enverra sûrement quelqu'un m'en acheter, pour m'en offrir après un plat de riz et un pondou, cuisinés par elle-même (LCDA., p. 311).

- TIPOYE : Ce mot employé au Congo désigne, selon A. Queffélec et A. Niangouna (op.cit., p.294), une sorte de chaise à porteurs utilisée à l'époque coloniale pour le transport des administrateurs. En témoigne cette séquence narrative :

Le Commandant descendu du tipoye s'était avancé vers nous (LCDA., p.78).

- YAYA : Des langues congolaises où le mot signifie « aîné(e) », « grand frère » ou « grande sœur », « yaya » est un terme d'adresse ou une particule qui est placée devant

un anthroponyme pour marquer respect et affection envers un(e) aîné(e). L'extrait textuel ci-après justifie son emploi :

Olouomo est une parente. Peut-être une cousine de ma mère qu'elle appelle yaya, grande sœur (LCDA., p.11).

A côté de ces interférences linguistiques lexicales qui émaillent abondamment le texte de fiction de H. Lopes, s'ajoutent bien d'autres encore liées non seulement aux actions, aux sentiments ou aux interjections, mais aussi aux appartenances sociales, politiques ou idéologiques ainsi qu'aux peuples ou aux membres des peuples congolais également francisés.

2. Les termes lexicaux locaux francisés désignant des actions, des sentiments ou des interjections, des appartenances sociales, politiques ou idéologiques, des peuples ou des membres des peuples

Dans son texte narratif, H. Lopes utilise également un certain nombre de mots locaux désignant non seulement des actions, des sentiments ou des interjections, mais aussi des appartenances sociales, politiques ou idéologiques ainsi que des peuples ou des membres des peuples congolais qui sont également aussi francisés. Tous ces termes de désignation sont ainsi insérés dans les séquences narratives ou dialogiques. Parmi ces différents termes de désignation, les uns ont une valeur verbale (des verbes à l'infinitif ou conjugués) ou interjective ; d'autres ont une valeur adjectivale, substantivale ou nominale désignant une quelconque appartenance socio-politique, idéologique ou ethnique. Nous les avons ainsi répertoriés. C'est le cas, entre autres, de :

- BANGANGOULOU, MOUNGANGOULOU, KINGANGOULOU et GANGOULOU : Ce sont des mots forgés et utilisés au Congo – selon les cas au singulier ou au pluriel –, pour désigner un peuple ou un groupe ethnique, particulièrement présent dans le département des Plateaux. En témoignent les diverses séquences narratives ci-après :

Sans transition, nous passons du lingala au français, pour revenir au lingala, voire à un kikongo émaillé de français ou, quelquefois, à un kigangoulou rapiécé de lingala (...). Mais il faut être habitué aux phénomènes gangoulous pour comprendre ce glissement (LCDA., pp.14-15),

Et tandis que nous poursuivions nos plaisanteries, utilisant indifféremment le kigangoulou, le lingala, le kikongo et le français (...) (LCDA., p.25),

J'ai du mal à donner à ces préliminaires la densité que leur

conférait la langue gangoulou (LCDA., p.53),

Les élèves, alignés par leur maître, entonnèrent une chanson dont je n'arrivais pas à déterminer si les paroles étaient en lingala, en kigangoulou ou en français (LCDA., p.66),

Il a égrené la geste des Bagangoulous depuis la première migration jusqu'à l'arrivée des Baroupéens (LCDA., p.116),

Les paroles étaient étranges. Pas du kigangoulou. Même pas le kigangoulou fort que l'Oncle Ngantsiala et quelques savants du village utilisaient entre eux quand ils débutaient leur palabre en s'interpellant par des proverbes codés (LCDA., p.130),

(...) Qu'à l'odeur seulement, une Moukongo pouvait déterminer si son homme avait touché une Mougangoulou (LCDA., p.220).

- BATEKE, TEKE, KITETE et MOUTEKE : Ce sont des mots forgés et utilisés au Congo – selon les cas au singulier ou au pluriel –, pour désigner un peuple ou un groupe ethnique plus représentatif des départements du Nord et du Sud du Congo, notamment dans le Niari, la Lékoumou, la Bouenza, le Pool et les Plateaux. Les différents passages narratifs qui suivent nous le prouvent à juste titre :

Elle m'en a donné en cachette car le Commandant ne transige pas sur ce chapitre. Son fils ne doit pas manger téké (LCDA., p.13),

Une voix, au bout du compte, comparable à celle des chanteurs tékés ou mbochis quand ils entonnent les louanges d'un Grand. (...) Des musiciens soufflèrent dans des cornes de bœuf des notes tékés qui exprimaient le chagrin de la fille de Nzorobé (LCDA., pp.44-67),

Outre sa passion pour les statuettes, les masques et les fétiches qu'il collectait au cours de ses tournées dans l'Alima, sur les plateaux tékés et sur la rive droite du Congo, le médecin César Leclerc fait, dans ses *Carnets de voyages*, des annotations sur nos chants (...) (LCDA., p.114),

Plusieurs bustes tékés (...) Quand le tam-tam perdu résonnera, le magicien téké ne retrouvera pas sa voix (LCDA., p.285),

Pose la question en kitéké, en kikouyou, en kimbosi ou dans la langue des Bamoïs, le même mouvement de tête te répondra (LCDA., p.92),

(...) Si vous voulez savoir, c'est Ngaliéma que s'appelait la mère de son homme. Une Moutéké de Zanaga (LCDA., p.183),

(...) Que toutes les tribus réunies au-delà du pays batéké ne pouvaient nous asservir (...) (*LCDA.*, p.117),

Au-dessus de cette population hétéroclite resplendit le masque plat en forme de disque des Batékés de Mossendjo (*LCDA.*, p.286).

- FOUTA : C'est un mot forgé et utilisé au Congo pour signifier « payer » en langues congolaises. Ici, il est au mode impératif de la deuxième personne du singulier. En témoignent ces séquences narratives impératives ou exclamatives :

Fouta, ko ! (...) Fouta ! (*LCDA.*, p.82).

- LONGOGNA : Du Lingala, « longogna » est une interjection forgée et utilisée par le romancier congolais, soit pour exprimer un sentiment de joie ou d'admiration, soit pour adresser un compliment à quelqu'un pour son habillement appréciable. L'extrait textuel dialogique suivant justifie bien son emploi :

Je resserrai le nœud de ma cravate.

– Longogna ! cria Vouragan.

– Fouta, ko ! (*LCDA.*, p.81-82).

- KIKOUYOU : C'est un mot forgé et utilisé au Congo pour désigner un peuple ou un groupe ethnique, particulièrement présent dans le département de la Cuvette, au Nord du Congo. En témoigne le passage ci-après :

Pose la question en kitéké, en kikouyou, en kimbosi ou dans la langue des Bamoïs, le même mouvement de tête te répondra (*LCDA.*, p.92).

- MATSWANISTE : C'est un mot forgé et utilisé au Congo pour désigner, soit ce qui se rapporte à Matswa André-Grenard (O. Massoumou et A. J-M. Queffélec, op.cit., p.288), soit le membre de la secte religieuse syncrétique créée en souvenir de lui (A. Queffélec et A. Niangouna, op.cit., p.206). La séquence narrative qui suit justifie clairement son emploi :

Si j'avais été plus patient, je me serais laissé pousser une barbe de matswaniste (*LCDA.*, p.275).

- MBOCHI et KIMBOSI : Ce sont des mots forgés et utilisés au Congo – selon les cas au singulier ou au pluriel –, pour désigner un peuple ou un groupe ethnique plus représentatif des départements du Nord du Congo, notamment dans la Cuvette, la Cuvette-Ouest et les Plateaux. En témoignent les séquences narratives suivantes :

Une voix, au bout du compte, comparable à celle des chanteurs tékés ou mbochis quand ils entonnent les louanges d'un Grand (*LCDA.*, p.44),

Pose la question en kitéké, en kikouyou, en kimbosi ou dans la langue des Bamoïs, le même mouvement de tête te répondra (*LCDA.*, p.92).

- MPOUNOU : C'est un mot forgé et utilisé au Congo pour désigner un peuple ou un groupe ethnique moins représentatif des départements du Sud du Congo, particulièrement dans le Niari. L'extrait textuel qui suit justifie bien son emploi à valeur adjectivale :

Le visage ainsi grimé, l'Oncle était aussi terrifiant qu'un masque mpounou (*LCDA.*, p.64).

- MOUKONGO et LARI : Ce sont des mots forgés et utilisés au Congo – selon les cas au singulier ou au pluriel –, pour désigner des peuples ou des groupes ethniques plus représentatif des départements du Sud du Congo, principalement dans le Pool ainsi qu'à Brazzaville dans certains arrondissements de Makélékélé, de Bacongo, de Madibou et de Mfilou-Ngamaba où ils sont majoritaires. Les séquences narratives ci-après justifient clairement leur emploi respectif :

(...) Qu'à l'odeur seulement, une Moukongo pouvait déterminer si son homme avait touché une Mougangoulou (...). Heureusement qu'on avait réussi à nous séparer. Heureusement surtout pour la Moukongo, car nous allions la tuer ! (*LCDA.*, p.220),

C'était au petit séminaire de Mbamou qu'il avait rencontré le Lari, son unique et fidèle compagnon d'aujourd'hui. (...) Sans doute l'ami Lari doit-il en savoir long sur Joseph (*LCDA.*, pp.180 ; 183),

Le lingala, lari, le vili, le sangho, le sarah n'étaient pas des patois, mais des langues (*LCDA.*, p.195).

- VILI : C'est un mot forgé et utilisé au Congo pour désigner un peuple ou un groupe ethnique moins représentatif des départements du Sud du Congo, particulièrement dans le Kouilou et à Pointe-Noire où il est majoritaire. En témoigne cet extrait textuel :

Le lingala, lari, le vili, le sangho, le sarah n'étaient pas des patois, mais des langues (*LCDA.*, p.195).

- WAPI : Ce mot est employé au Congo comme une interjection lingala, selon l'auteur dans le contexte de « Tu parles ! ». Le passage narratif à valeur exclamative ci-après justifie l'emploi de ce terme :

– Studebaker ? – Wapi ! Chevrolet ! Chevrolet Bel Air, mon cher (*LCDA.*, p.172).

Ainsi, les interférences linguistiques lexicales, à travers les termes désignant des personnes, des animaux, des choses et des lieux, d'une part, et les actions, les sentiments ou les interjections, les appartenances sociales, politiques ou idéologiques, ainsi que les peuples ou les membres des peuples du Congo, d'autre part, ne sont pas les seules à être utilisées par H. Lopes dans son roman. Cependant, il a aussi employé les néologies de forme et de sens, à travers les dérivations et les compositions particulières ainsi que les déviations sémantiques qui pourraient faire l'objet d'autres travaux.

CONCLUSION

Notre travail a porté sur les interférences linguistiques lexicales dans *Le Chercheur d'Afriques* de H. Lopes. Il a permis de faire une analyse sur l'un des aspects liés aux moyens d'expression particuliers occupant ainsi une place de choix chez le romancier congolais qui « parle relativement [et] abondamment des langues africaines » (P. Nzete, 2008, p. 21). En dehors du français, langue officielle, la République du Congo a en effet deux principales langues vernaculaires, le Lingala et le Kituba qui permettent à ses habitants de communiquer directement. Mais le français parlé et écrit au Congo présente des singularités, des « Congolismes, [c'est-à-dire] l'emploi de mots, de tournures caractéristiques du français du Congo » (A. Makonda, 1987, p. 7). Ainsi, le français, langue de l'autre, subit l'influence des langues et des réalités sociales congolaises. Dans son texte de fiction, H. Lopes fait usage, entre autres, des interférences linguistiques lexicales particulièrement relatives au français en usage au Congo, à travers les principales unités lexicales d'origine diverse qui ont été en particulier francisées. Certaines unités lexicales francisées et choisies sont des termes à valeur adjectivale, substantivale ou nominale qui désignent des personnes, des animaux, des choses et des lieux. En effet, l'écrivain congolais y emploie un certain nombre de mots empruntés aux langues congolaises qui sont francisés et insérés dans le récit littéraire. On les trouve aussi bien dans les actes descriptifs, narratifs que dans la « bouche » de ses personnages. De même, il utilise un certain nombre de termes à valeur verbale, interjective, adjectivale, substantivale ou nominale désignant non seulement des actions, des sentiments ou des interjections, mais aussi et surtout des appartenances sociales, politiques ou idéologiques, ainsi que des peuples ou des membres des peuples du Congo qui sont aussi francisés. Ces termes de désignation sont aussi insérés dans les séquences narratives ou dialogiques. Ainsi, les interférences linguistiques lexicales ne sont pas les seuls moyens d'expression particuliers utilisés par H. Lopes dans *Le Chercheur d'Afriques* ; il a aussi employé les néologies de forme et de sens, à travers les dérivations et les compositions particulières ainsi que les déviations sémantiques qui pourraient faire l'objet d'autres travaux.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOKIBA André-Patient et YILA Antoine, 2002, *Henri Lopes. Une écriture d'enracinement et d'universalité*, Paris, L'Harmattan.

CHEMAIN Arlette et MOURALIS Bernard, 1994, « Henri Lopes présenté par Arlette Chemain et Bernard Mouralis », in *Littératures francophones. Afrique Caraïbe - Océan indien. Dix-neuf classiques*, Paris, Clef, p. 168-174.

CHEMAIN Arlette, 1977, « Etude de la Nouvelle Romance », in *Recherche, Pédagogie et Culture*, n° 27, Janvier-Février, p.73-75.

CHEMAIN Arlette, 1988, « Henri Lopes. Engagement civique et recherche d'une écriture », in *Notre librairie*, n° 92-93, Paris, Mars - Mai, p.123-128.

DANINOS Guy, 1978, *Contribution de la littérature congolaise d'expression française à l'humanisme*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Nancy II.

DANINOS Guy, 1987, *Comprendre Tribales de Henri Lopes*, Paris, Les Classiques africains.

FERNANDO Lambert, 1980, « La nouvelle romance », in *Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française, des origines à 1980*, sous la direction d'Ambroise Kom, Paris, Naxam/ACCT, p. 406-408.

KOUZONZISSA Patrice, 1991, *A la recherche d'une écriture : les aspects du style d'Henri Lopes*, Thèse du Nouveau Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Sous la direction d'Arlette Chemain Degrange, Université de Nice-Sophia Antipolis, Nice.

LOPES Henri, 1977, *Sans Tam-Tam*, Yaoundé, Editions Clé.

LOPES Henri, 1990, *Le Chercheur d'Afriques* (1990), Paris, Editions du Seuil.

LUMWAMU François, 1976, « Le Français de Brazzaville », *Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, Dakar, CILF, 23-26 mars.

MAKOLO MUSWASWA Bertin, 1989, *L'univers romanesque d'Henri Lopes : structure, esthétique et idéologie*, Thèse de Littérature française et antillaise, Université Bordeaux 3, 2 vol., Bordeaux.

MAKONDA Antoine, 1987, *Quatre Vingt Et Un Congolismes. Etudes de Particularités du Français Parlé au Congo*, Brazzaville, Editions Scolaires du Congo.

MALANDA Ange-Séverin, 1987, *Henri Lopes et l'impératif romanesque*, Paris, Editions Silex.

MASSOUMOU Omer et QUEFFELEC Ambroise Jean-Marc, 2007, *Le Français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006)*, Paris, Editions des Archives Contemporaines – Agence Universitaire de la Francophonie.

MBANGA Anatole, 1996, *Les procédés de création dans l'œuvre de Sony Labou Tansi. Systèmes d'interactions dans l'écriture*, Paris, L'Harmattan.

MFOUTOU Jean-Alexis, 2000, *Le Français au Congo-Brazzaville*, Paris, Espaces culturels.

MFOUTOU Jean-Alexis, 2007, *Co-référents et synonymes du français écrit et parlé au Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan.

MFOUTOU Jean-Alexis, 2009, *Les antonymes du français écrit et parlé au Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan.

MOUDILENO Lydie, 2006, *Parades postcoloniales : la fabrication des identités dans le roman congolais : Sylvain Bemba, Sony Labou Tansi, Henri Lopes, Alain Mabanckou, Daniel Biyaoula*, Paris, Karthala.

MOUKOUKOU Sidoine Romaric, 2015, *Les procédés d'expression dans l'œuvre romanesque de Henri Lopes*, Thèse de Doctorat Unique de Langue et Stylistique françaises, Sous la direction de Anatole Mbanga, Université Marien Ngouabi, Formation doctorale « Espaces Littéraire, Linguistique et Culturel », Brazzaville.

NGAMOUNTSIKA Edouard, 2004, « La créativité lexicale du français en République du Congo : emprunts et hybridation », *Repères*, Brazzaville-Congo, n° 3, p.39-51.

NIANGOUNA Augustin, 1995, « L'influence du français sur les langues congolaises », *Cataractes*, n°1, p.183-192.

NZETE Paul, 2008, *Les langues africaines dans l'œuvre romanesque de Henri Lopes*, Paris, L'Harmattan.

QUEFFELEC Ambroise et NIANGOUNA Augustin, 1990, *Le Français au Congo (R.P.C.)*, Publications de l'Université de Provence Aix-Marseille I.

RAOUL-MATINGOU Emilienne, 1982, *Activités des femmes en milieu urbain. Le cas de Brazzaville*, Thèse de Doctorat de Troisième cycle, Université de Lille III.

ROUCH Alain, 1984, *Tribaliques d'Henri Lopes : étude critique*, Paris, Fernand Nathan/NEA.

TROH-GUEYES Léontine, 2005, *Approche psychocritique de l'œuvre littéraire d'Henri Lopes*, Thèse de Littérature comparée, Université Paris 12 et Université de Cocody-Abidjan, Abidjan.

LES SIGNES DEMARCATIFS EN AKWA (LANGUE BANTU C₂₂) PARLEE A MAKOUA, EN REPUBLIQUE DU CONGO

Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza
Université Marien Ngouabi de Brazzaville/Congo
guyrogercyriac@yahoo.fr

RESUME :

Guidée par les principes théoriques du fonctionnalisme dont André Martinet est la figure emblématique, la présente étude se propose de circonscrire le contenu sémantique du terme démarcatif et de préciser les différents éléments phoniques à travers lesquels se manifeste cette fonction en akwá. C'est ainsi, qu'à l'aide d'exemples précis, il est établi que dans cette langue, la fonction délimitative peut être assurée par la pause, les voyelles, certaines consonnes et par les classificateurs nominaux.

MOTS CLES : signes démarcatifs, akwá, pause, voyelles, consonnes.

ABSTRACT:

Guided by the theoretical principles of functionalism of which André Martinet is the emblematic figure, the present study proposes to circumscribe the semantic content of the term demarcation and to specify the different phonic elements through which this function manifests itself in akwá. Thus, with the aid of precise examples, it is established that in this language, the delimiting function can be provided by the pause, the vowels, certain consonants and by the nominal classifiers.

KEY WORDS: demarcative signs, akwá, pause, vowels, consonants.

Convention graphique, abréviations et symboles utilisés

1. Conventions graphiques

La notation des segments contenus dans ce travail a été faite sur la base de l'alphabet de l'Institut africain de Londres.

2. Abréviations

adv. : adverbe

Bzv : Brazzaville

cvcv: consonne-voyelle-consonne-voyelle

CERELLO : Centre d'Etudes et de Recherches en Linguistiques et Langues orales.

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies

DLLA : Département de Linguistique et Langues Africaines

ELLIC : Espaces Littéraires, Linguistiques et Culturels

FLSH : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

LVE : Langues Vivantes Etrangères

p.: page

pp. : pages

pv : préfixe verbal

UMNG : Université Marien Ngouabi

vf. : voyelle finale.

3. Symboles

[] : notation phonétique

/ / : notation phonologique

// : notation de la pause

| | : notation morphologique

/ : séparation des équivalents sémantiques français des unités en akwá

- : limites de thèmes

→ : devient, se réalise

INTRODUCTION

Les études portant sur les sons des langues naturelles ont prouvé que ceux-ci sont essentiellement dotés de la fonction distinctive ou oppositive grâce à laquelle ils contribuent, selon A. Martinet (2003 :p.61), "à identifier, en un point de la chaîne parlée, un signe par opposition à tous les autres signes, qui auraient pu figurer, au même point, si le message avait été différent".

L'opposition observée, par exemple, en français, entre les phonèmes /p/ et /b/ dans les items *pain* et *bain* que proposent J. Du Bois et al. (2012, p. 338), à cet effet, peut nous servir d'illustration à cette assertion.

Mais, depuis l'insertion du "mot" et de la phrase par certains partisans du cercle linguistique de Prague dont S. Karcevski (1931) pour lesdites études, les sons de langues ont une fonction complémentaire : la démarcation ou la fonction *délimitative*. C'est pour analyser la manifestation de celle-ci dans les langues congolaises, en général, que la présente réflexion se propose de l'étudier en akwá, en particulier. L'akwá est une langue bantu du groupe C₂₀⁴ parlée au nord de la République du Congo,

⁴ Le groupe C₂₀ compte sept parlers qui, selon G. Guthrie (1971, p. 12), se présentent de la manière suivante :

- le mboxo (C₂₁) ;
- l'akwá (C₂₂) ;
- le ngaré (C₂₃) ;
- le koyó (C₂₄) ;
- le mbochi (C₂₅) ;
- le likwala (C₂₆) ;
- le likuba (C₂₇).

précisément dans la localité de Makoua et ses environs (par une communauté dont les membres disent être *asiakwá* [asákwá] "les originaires de Makoua").

Cette langue sur laquelle les premiers travaux ont été publiés par A. Ndinga-Oba (2003), bénéficie, de plus en plus, de l'attention des linguistes. Le mémoire de maîtrise soutenu par Oya-Tsambi (2003), celui produit par Bouka-Okongo (2013) et nos différents travaux (2011, 2012, 2016) en constituent des preuves.

L'intérêt de ce travail vient du fait qu'aucune recherche scientifique n'a traité spécifiquement de cette question à propos des langues congolaises. Les travaux qui l'abordent le font très sommairement et à titre indicatif⁵. Toutefois, nous avons été inspiré par certains auteurs dont les travaux portant sur les langues africaines ont consacré quelques pages à cette question. Précisément, nous pensons, à J. Saout (Le) 1976, G. Canu (1976) et à C. D.W. Robinson (1984).

Les éléments qui illustrent l'existence de la fonction démarcative dans cette langue sont extraits d'un corpus constitué de cinq cents items et d'une centaine de phrases. Cet éclaircissement permet de formuler la problématique sous la formation suivante : Quels sont les éléments phoniques qui, en akwá, assument la fonction démarcative?

Le structuralisme, notamment le fonctionnalisme martinétien est la méthode d'analyse choisie pour répondre à la question ci-dessus posée. Celle-ci est, selon C. Feuillard (2005, p.5), fondée sur le principe selon lequel "les langues mettent en jeu les mêmes principes de fonctionnement, relations de dépendance, d'opposition, de complémentarité, de hiérarchie entre les unités, mais le recours à des modalités de réalisation différentes selon les systèmes (opposition voyelles ouvertes / voyelles fermées, voyelles longues / voyelles brèves, utilisation de la position, de cas, de prépositions ou de postpositions pour l'indication des relations syntaxiques, avec des degrés de fréquence différents, etc.), témoignent de la spécificité de chacun d'eux".

La méthode appliquée dans ce travail consiste, dans un premier temps à circonscrire le contenu sémantique du terme démarcatif en nous servant des définitions que nous proposons respectivement, à ce sujet, M. H. Lenormand (1954), A. Martinet (1956), N. S. Troubetsky (1986) et J. Du Bois et al., (2014) avant, dans un deuxième temps, de répertorier, définir et classer les éléments phoniques susceptibles d'assumer la fonction démarcative en akwá.

Enfin, nous présenterons la façon dont se manifestent les démarcatifs à travers un signe aphonématique et les signes phonématiques.

1-Cadre conceptuel

Par démarcatif, nous entendons, à la suite de M. H. Lenormand (1954, p.108), "les moyens dont dispose la langue pour indiquer en quels endroits du flux ininterrompu de la parole on passe d'un morphème ou d'un sémantème à un autre". Il s'agit, en

⁵A ce propos, lire P. Nzete (1991) et G.R.C Gombé-Apondza (2011, 2012).

d'autres termes, selon A. Martinet (1956, op. cit., p. 96) de "tous les traits phoniques d'une langue dont la présence indique les limites de mot ou des éléments signifiants". J. Dubois et al. (op. cit., p.183) les appellent "signaux linguistiques" ; c'est-à-dire "des éléments phoniques qui marquent les limites d'une unité significative, mot ou morphème à l'initiale ou à la finale". Comme les signaux de circulation qui ne sont pas dans tous les coins de rue, précise N. S. Troubetzkoy (op. cit., p. 291), "les signes démarcatifs n'apparaissent pas d'habitude à toutes les places mais seulement de-ci de-là".

De ces éclaircissements, il se dégage le constat selon lequel, les signes démarcatifs sont indissociables des éléments phoniques à travers lesquels ils se manifestent. C'est pourquoi, pour bien cerner leur fonctionnement en akwá, il s'impose à nous la nécessité de présenter, au préalable, les unités distinctives dans ce parler, avant d'envisager, leur manifestation.

2-Présentation des unités distinctives en akwá

Nous présentons, ci-dessous, les éléments qui sont susceptibles d'assumer la fonction démarcative en akwá. Il s'agit d'un type d'unité prosodique et des unités segmentales.

2.1-type d'unités prosodiques : la pause

En linguistique, la notion de pause renvoie à un silence qui, dans la chaîne parlée, coïncide, de manière générale, à une articulation du raisonnement. Elle se caractérise, dans l'intonation, par une inflexion descendante plus ou moins prononcée ou comme le constate B. Caron par une "simple rupture de la courbe intonative", Caron (2000, p. 19). Dans ce travail, la pause est représentée à l'aide de barres obliques.

Exemples :

1.[ayémbí//nzémbo//]
/ ayémbí//nzémbo//
| a- yémb- í// nzémbo//
il chanter "réc.simp." /chanson
"il a chanté une chanson"

2- [ngomba//asómbí//]
/ ngomba//asómbí//
|/ ngomba// a- sómb- í |
porc-épic, cl.1/il+ acheter+ "réc. simp."
"un porc-épic, il en a acheté".

3-[asambéli// Nzambé//]
/ asambéli// Nzambé/
| a-sambél- í// Nzambé/

il / prier "réc. simp" ./Dieu
 "il prie Dieu".

2.2-Unités segmentales : les phonèmes

Ce point est consacré à la présentation des unités segmentales de l'akwá. Il est, notamment, question des voyelles et des consonnes.

2.2.1-Voyelles

L'akwá compte sept voyelles essentiellement orales dont trois antérieures (i, e, ε), trois postérieures (u, o, ɔ) et la voyelle centrale a. Les traits caractéristiques de ces voyelles permettent de les regrouper dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : voyelles de l'akwá

		Série	
		antérieure	Postérieure
Ordre	1 ^{er} degré	i	u
	2 ^e degré	e	o
	3 ^e degré	ε	ɔ
	4 ^e degré	a	

De ce tableau, il se dégage le constat selon lequel l'akwá ignore les voyelles longues et les voyelles nasales.

2.2.2-Consonnes

L'akwá dispose de vingt-trois consonnes dont :

- cinq labiales (p, b, w, mb, m) ;
- troislabio-dentales (f, v, mv) ;
- cinq apico-alvéolaires (t, d, s, l, n) ;
- cinq dorsales (ts, dz, y, ndz, ny) ;
- trois vélares (k, gh, ng) ;
- deux labio-vélares (kp et ngb).

Ces consonnes sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau n°2 : Consonnes de l'akwá

	Bilabiales	Labio-dentales	apico-alvéolaires	dorsales	vélares	Labio-vélares
sourdes	p	f	t	ts	k	kp
sonores	b	v	d	dz		
continues	w		s	y	gh	
latérales			l			

mi-nasales	mb	mv		ndz	ng	ngb
nasales	m		n	ny		

L'observation du corpus qui sert d'analyse à ce travail permet de formuler trois principales observations, à savoir :

- les phonèmes /p/, /w/, /t/, /d/, /dz/, /f/, /v/, /gh/, /kp/ et /gb/ ne sont attestés qu'en position initiale d'items ;
- le phonème /p/ se réalise /f/ lorsqu'il est suivi de la voyelle /u/, suivant la règle ci-après : p→f/u.

Exemples :

[pua]→[fua] "vêtement"

[pula]→[fula] "piège d'oiseaux"

[pungúla] →[pungúla] "clef".

- Les phonèmes /d/ et /k/ se réalisent respectivement [r] et [ʎ] ou [g] lorsqu'ils sont employés en position interne d'items.

Après cette présentation des différents éléments linguistiques, nous étudions, à présent, la façon dont ces derniers assument la fonction démarcative.

3- Manifestations des signes démarcatifs en akwá

Comme N. S. Troubetzkoy (op.cit.,p. 291), nous distinguons deux types de signes démarcatifs en akwá, à savoir : un signe démarcatif aphonématique (la pause) et les signes démarcatifs phonématiques que sont les phonèmes (voyelles et consonnes). Ces derniers relèvent des domaines prosodique, phonétique, morphologique et syntaxique.

3.1- Signe démarcatif aphonématique de type prosodique : la pause

Par signe démarcatif aphonématique de type prosodique, nous désignons toute unité distinctive mais non phonétique, nantie de la fonction démarcative, donc susceptible d'établir les frontières entre items dans des phrases.

En akwá, comme dans bien d'autres langues, cette fonction est dévolue à la pause. Cet argument est soutenu par P. Garde (1968) et E. Selkirk (1984) qui, à travers leurs travaux consacrés essentiellement à la prosodie attestent que la pause participe au guidage syntaxique en se constituant un indice qui facilite l'identification des unités syntaxiques dans une phrase. Cela est perceptible, soutient E. Delais-Roussarie (2005, p. 66) dans la situation de lecture d'un texte. Dans ce type de communication, renchérit auteure, "les auditeurs arrivent très facilement à traiter des données qui leur sont proposées, et à en fournir si besoin est, une analyse syntaxique permettant d'accéder au sens du message". Ainsi présenté, le statut démarcatif de la pause devient une évidence en raison de l'aptitude de celle-ci à "désambigüiser", selon Delattre (1966, p. 66) les frontières entre items dans un énoncé, notamment, dans les cas de propositions incises. Grâce à elle, relève B. Caron (2000, p.19) les éléments constitutifs d'une phrase "sont

démarqués, isolés les uns des autres" dans un énoncé,(voir pour illustrations, les exemples 1-3).

3.2. Signes démarcatifs phonématiques

Ce point présente la façon dont l'harmonie vocalique et le positionnement de certaines consonnes assument la fonction démarcative.

3.2.1- l'harmonie vocalique

Nous avons, ci-dessus, relevé (en 2.2.2.1) que l'akwá dispose de sept voyelles dont trois antérieures (i, e, ε), trois postérieurs (u, o et ɔ) et /a/ qui est une voyelle centrale.

Bien que celles-ci soient attestées dans toutes les positions (initiale, interne et finale), ces voyelles ne tolèrent pas certaines combinaisons en raison des restrictions combinatoires qui s'expliquent par le phénomène de l'harmonie vocalique⁶ dont l'étendue facilite, d'après G. Canu, (op. cit., p.76), la délimitation "d'un élément signifiant à partir d'un radical sur une suite de voyelles". Cela suppose qu'à l'intérieur d'une unité lexicale plurisyllabique, ne peuvent apparaître que des voyelles de même timbre, c'est-à-dire de l'un ou de l'autre système. Dans ces conditions, les voyelles finales, dans des radicaux verbo-nominaux, prennent la forme du radical, en fonction de la tension ou de la laxité de celle-ci.

Se servant de la méthode générative et transformationnelle, G. M. Embanga - Aborobongui (2018, p. 13), justifie ces restrictions combinatoires des voyelles aussi bien par le principe d'homogénéité de la valeur [±atr] que par l'aperture. Pour lui, en effet, les voyelles moyennes (e, o/ε, ɔ) sont de valeurs [atr] différentes et, donc, ne peuvent nullement coexister dans une racine de type CVCV. Dans ce cas, il est quasiment impossible de trouver dans les langues du groupe C₂₀, particulièrement en akwá, les suites vocaliques de formes *CeCε, -*CeCɔ, -*CoCε, -*CoCɔ, -*CεCe, -*CεCo, -*CɔCe, -CɔCo. De ce fait, on peut conclure, à ce sujet, qu'une succession phonique composée de ces formes constitue, de façon incontestable, un signe démarcatif d'autant plus qu'elle permet de marquer le passage d'une unité lexicale à une autre, comme dans les cas ci-après :

4- [epèsɛeyeɔa] → / epésé eyeɔa/
|e- pès- ε e-yeɔa|
pv/ramasser/vi/ cl.7/objet.
"ramasser un objet"

5-[ekpɛɛɛopana] → /ekpɛɛ opana/
|e-kpɛɛ- ε o- pana|

⁶En sciences du langage, on parle d'harmonie vocalique lorsque la voyelle du radical contamine ses traits à celle du préfixe et/ou du suffixe. C'est pour cette raison qu'elle peut être régressive ou progressive

pv.couper vf./cl.3 arbre
"couper un arbre".

6-[ebɔsɔberi] → /ebɔsɔ eberi/
|e- bɔs- ɔ e- beri|
pv.mouiller vf. cl.7 lit
"humidifier un lit"

7-[ebɛsɛbembe] → /ebɛsɛ ebembe/
|e- bɛs- ɛ e- bembe|
pv.détester vf. cl.7cadavre
"détester un cadavre".

De plus, la fonction démarcative des voyelles peut être attestée lorsque celles-ci assument, sous cette forme, (signifiant) la fonction sujet. Cela se comprend par le fait que sous cette forme, certaines de ces voyelles, i-, o-, a-, notamment se dotent, lorsqu'elles fonctionnent comme pronoms personnels sujet ("je", "tu" et "il(s)") de la fonction démarcative parce qu'elles ne peuvent, dans cette langue, apparaître ailleurs qu'à l'initiale des radicaux verbaux qu'elles déterminent ; ce qui suppose que leur présence indique, sans conteste, le début d'une unité lexicale, comme le montrent les exemples ci-après :

13- [ngábíní]⁷ → /ngá ibíní/
|ngá i- bín- í|
moi je/danser/ "réc. simp."

Enfin, dans une langue qui ignore la longueur vocalique, la succession d'une voyelle par elle-même dans une chaîne parlée constitue, sans conteste, une preuve de l'existence de deux items différents, ce fait n'étant attesté qu'à la frontière entre ces derniers. Ainsi, par exemple (14), la production [moroowando], la succession de la voyelle /o/ permet d'y distinguer deux unités lexicales que sont *moro* "personne" et *owando* "Owando, localité frontalière de Makoua". Il en est de même de la succession de la voyelle /a/ dans l'exemple (15) ci-après :

[mwanabíní]
/mwanaabíní/
|mo- ana a- bín- í|
cl.1/enfant/ il danser "réc. simp."
"un enfant a dansé".

⁷ La phrase *ngáibíníse* réalise [ngábíní] en raison de l'harmonie vocalique

3.2.2- Manifestation des démarcatifs à travers le positionnement de certaines consonnes

En akwá, les consonnes *p*, *w*, *gh*, *kp* et *ngb* ne sont attestées qu'en position initiale d'items. Ces dernières sont, de ce fait, dotées de la fonction démarcative parce que la présence de l'une ou l'autre d'entre elles indique le début d'un item et la fin de celui qui précède dans une chaîne parlée. Telle est aussi la conception de A. Martinet (2003, op. cit., p.95) pour qui : "les traits démarcatifs autres que l'accent sont représentés, soit par des phonèmes (...), notamment certaines consonnes qui, dans la langue à l'examen, n'apparaissent qu'à l'initiale ou la finale du mot ou d'une autre unité significative". C'est ainsi que grâce aux consonnes *gh* et *p*, nous distinguons, dans l'exemple (15) *aghéngápára*→[*aghéngápára*], trois items différents que sont : *aghé/ngá/pára*.

Il en est ainsi dans les cas ci-dessous :

16- [anɔngípóra]

/anɔngí póra/

|a-nɔng- í póra|

il blesser "réc. simp". plaie

"il s'est blessé"

17- [asómbókpa]"il a acheté du sel"

/asómbíokpá/

|a- sómb- í o- kpá|

il acheter "réc. simp."/cl.3 sel

"il a acheté du sel"

18- [moraghangíngá]

/moroaghangí ngá/

| mo- ro a- ghang- í ngá

cl. 1personne/elle/comploter/"réc. simp."/moi

"on a comploté contre moi"

En outre, les sons [ɔ] et [r], qui sont les variantes respectives de la consonne occlusive sourde /k/ et de l'occlusive, apico-alvéolaire, sonore /d/ ne sont, dans cette langue, attestés qu'en position interne d'items. Dans ces conditions, la présence de chacune d'elles suivie d'une voyelle indique, de façon très certaine, la fin d'un item dans une chaîne parlée, ces derniers n'étant attestés majoritairement que dans les items bisyllabiques.

Exemple 19 : [kɔɔayémbí],

/kɔɔayémbí/

| kɔɔ a- yémb- í|

"grand/parent il/chanter/ "réc. simp."
"le grand parent a chanté".

III.3. Signes démarcatifs de type morphologique : les classificateurs nominaux

Les classificateurs nominaux secondaires qui sont des marqueurs d'accords syntagmatiques⁸ peuvent bien être considérés comme des démarcatifs ; car en prenant parfois la forme du classificateur nominal fondamental dont ils dépendent et n'apparaissant qu'à l'initial des monèmes qu'ils déterminent à l'intérieur d'une phrase, ces morphèmes deviennent des indicateurs grâce auxquels les unités lexicales sont distinguées les unes des autres. Pour s'en convaincre, nous pouvons, dans le regroupement phonétique [*elambaepíriepasí*] (21) identifié, grâce au classificateur e-, trois unités lexicales que sont *e-lamba* "vêtement", *e-píri* "il s'est sali", *e-pasí* "il s'est déchiré".

CONCLUSION

En définitive, la présente étude a traité des signes démarcatifs en akwá, une langue bantu que la littérature linguistique classe dans le groupe C.

Ce travail qui s'est servi du fonctionnalisme comme principe théorique a permis de distinguer deux types de signes démarcatifs : le démarcatif aphonématique et les démarcatifs phonématiques.

Le premier qui est d'ordre prosodique est constitué de tout élément outre que les phonèmes dont la manifestation est susceptible de faciliter l'établissement des frontières entre items dans une phrase. Il s'agit, notamment, de la pause.

Les seconds sont constitués des voyelles, des consonnes, de certaines de leurs variantes et des classificateurs nominaux.

Nous pensons avoir montré tous ces faits ci-dessus évoqués dans le présent travail. Ce dernier mérite d'être approfondi. Toutefois, il contribue à la connaissance des langues congolaises et aidera, nous l'estimons, les chercheurs à aborder avec plus de succès, les recherches portant sur la phonologie de la phrase.

⁸A propos des accords, P. Alexandre (1973, p. 1394) écrit : "Quand un mot a un préfixe indépendant comme indicateur de classe, tous les mots qui dépendent de lui s'accordent en classe au moyen de préfixe de dépendance."

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alexandre, Pierre, 1973, "Le bantu et ses limites" in *Le Langage*, s/d de André Martinet, Paris, Gallimard, pp.1388-1413
- Bouka-Okongo, Adonai Meleck., 2013, *Les variations en akwá: les variations phoniques*, Mémoire de DEA, Brazzaville, UMNG, FLSH, ELLIC.
- Canu, Gaston, 1976, *La langue Mó :RĒ*, Dialecte de Ouagadougou (Haute-Volta), Description synchronique, Paris, Selaf
- Caron, Bernard, 2000, *Topicalisation et focalisation dans les langues bantoues*, Paris, SELAF.
- Delais-Roussarie, Elisabeth, 2005, *Phonologie et Grammaire : Etudes et modélisation des interfaces prosodiques*. Mémoire de synthèse présenté pour l'obtention d'une habilitation à diriger les recherches, Toulouse, Université de Toulouse, le Mirail.
- Dubois, Jean et al., 2012, *Dictionnaire de linguistique et des Sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Ducrot, Oswald. et Todorov, Tzvetan., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil
- Embanga-Aborobongui, Georges Martial, 2018, "Les systèmes vocaliques de groupe C20, une interprétation de Ndinga-Oba (2003), communication faite à l'occasion de la première journée scientifique sur les langues congolaises, Brazzaville, CERELLO, FLSH, UMNG, à paraître.
- Feuillard, Collette, (2001), "Le fonctionnalisme d'André Martinet", *La linguistique*, (Vol. 37), pp. 5-20. DOI: 10.3917/ling.371.0005.URL:<http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2001-1-page-5.htm>
- François, Frédéric, 1973, "La description linguistique" in *Le langage*, s/d de André Martinet, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, pp 171-282.
- Garde, Paul, 1968, *L'accent*, Paris, puf.
- Gombé-Apondza, Guy-Roger Cyriac, 2011, *Les unités de première articulation en akwá de la chanson de Kingoli*, Thèse de Doctorat unique, Brazzaville, UMNG, FLSH, ELLIC.
- Gombé-Apondza, Guy-Roger Cyriac, 2012a, "Contribution à la connaissance du système phonologique d'épéré : variété dialectale akwá, langue de la zone c de la République du Congo" in *La saison des pluies* n°9, Revue Lettres et des Sciences humaines, Brazzaville, UMNG, FLSH, LVE, pp 181-196
- Gombé-Apondza Guy-Roger Cyriac, 2016b, L'emphase en akwá-épéré (bantu C₂₂) parlée en République du Congo in *Afrique, Langues et Cultures* (ALAC) n°6, Revue Scientifique Internationale publiée par la Chaire UNESCO Interculturalité, Libreville, Université Omar Bongo, Cui-Gabon, pp. 13-36
- Gombé-Apondza Guy-Roger Cyriac, 2016c, "Système d'accords des classificateurs nominaux en akwá-épéré (C₂₂) parlé à Makoua en République du Congo"

- in *Cahiers d'Etudes Linguistiques, Revue du Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSLCL) n°12*, Cotonou (Bénin), Université d'Abomey-Calavi (UAC), pp. 305-344
- Guthrie, Malcom, 1971, *Comparative bantu: an introduction to the comparative Linguistics of the Bantu Languages*, London, Gregg
- Karcevski, Serge, 1931, "Sur la phonologie de la phrase" in *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, 4, pp. 188-227
- Lenormand, Maurice-H., 1954, "La phonologie du mot en Lifou (îles Loyalty)" in *Journal de la société des océanistes*, pp. 91-109
- Martinet, André, 1956, *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Paris, Minard.
- Martinet, André, 2003, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- Ndinga-Oba, Antoine, 2003, *Les langues bantoues du Congo Brazzaville, étude typologique des langues du groupe C20 (mbosi ou mbochi), Introduction, Présentation, phonologie*, Paris, l'Harmattan, tome I.
- Ndinga-Oba, Antoine, 2003, *Les langues bantoues du Congo Brazzaville, étude typologique des langues du groupe C20 (mbosi ou mbochi), Classes nominales, Conclusion générale*, Paris, l'Harmattan, Tome II.
- Nzete, Paul, 1991, *Le lingala de la chanson zaïro-congolaise de variétés : cas de la chanson de LuamboMakiadi, alias Franco*, Thèse d'Etat, Paris, Université René Descartes (Paris V), Tome I+II.
- Oya-Tsambi, Urbain, 2003, *Les classificateurs nominaux de l'akwa*, Mémoire de Maîtrise, Brazzaville, UMNG, FLSH, SDL
- Robinson, C. D.W, (1984), *Phonologie du gunu, parler Yambassa (langue bantoue du Cameroun)*, Paris, Selaf,
- Saout (Le), J., 1976, *Etude descriptive de gban (Côte-d'Ivoire) : Phonétique et phonologie*, Paris, Selaf
- Selkirk, Elizabeth. 1984, *Phonology and syntax: The relation between sound and structure*, MIT press
- Trubetzkoy, Nicolas Sergueevitch, 1986, *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck.

**LA RELATION ACTANCIELLE DANS *LUMIERES DES TEMPS PERDUS*
D'HENRI DJOMBO**

Régina Véronique ODJOLA
Université Marien Ngouabi
Brazzaville – Congo
regina.odjola@yahoo.fr

RESUME :

Cet article se propose de décrire la relation entre le verbe et ses arguments périphériques dans *Lumières des temps perdus* d'Henri Djombo. Il étudie, d'abord, le fonctionnement de la relation actancielle primaire ou relation sujet-verbe; ensuite, le fonctionnement de la relation actancielle secondaire directe (relation verbe-objet direct) et indirecte (relation verbe-objet indirect). Toujours dans l'étude de la relation actancielle secondaire, nous avons, enfin, décrit le fonctionnement des clitiques directs et indirects, tout en tenant compte, dans le processus de cliticisation, des normes syntaxiques et logico-sémantiques.

MOTS CLES : actants, cliticisation, objet, relation, rection, valence, verbe.

ABSTRACT

This article aims to describe the relationship between the verb and its peripheral arguments in Henri Djombo's *Lumières des temps perdus*. It first studies the functioning of the primary actancial relation or subject-verb relation, then the functioning of the direct secondary actancial relation (direct verb-object relation) and indirect relation (indirect verb-object relationship). Still in the study of the secondary actancial relation, we have finally described the functioning of direct and indirect clitics, while taking into account, in the process of cliticization, syntactic and logico-semantic norms.

KEYWORDS : actants, cliticization, object, relation, rection, valence, verb.

INTRODUCTION

La République du Congo fait partie des communautés linguistiques qui utilisent le français comme langue officielle. En tant que langue imposée (désormais nationale) langue de scolarisation et d'administration, le français est diversement assimilé par les locuteurs congolais. Pour les uns, le français est une langue véhiculaire et pour d'autres, il est un pidgin. En effet, le français au Congo a plusieurs statuts et cela dépend du niveau d'instruction et de la catégorie sociale des utilisateurs. D'une manière générale, le français est considéré au Congo comme une langue seconde dont l'acquisition est source de beaucoup de difficultés étant donné que l'enfant est déjà bi-multi voire plurilingue avant d'aller à l'école.

Dans le présent article, nous avons choisi de travailler sur le roman *Lumières des temps perdus* d'Henri Djombo, roman qui fait office de corpus dans cette étude. Aussi, nous nous proposons de décrire le fonctionnement des relations actancielles primaire et secondaire dans ledit roman.

Lumières des temps perdus ou la superposition de la fiction et du réel, un roman palpitant et fascinant, nous fait découvrir comment, dans un monde de perversions et d'injustices, l'Afrique de demain rompra ses liens avec les Afriques d'hier et d'aujourd'hui, comment elle lèvera le voile sur les complicités, la bâtardise et les hypocrisies de notre ère et fera peur en brandissant les secrets du développement et du juste équilibre du monde.

Si la complémentation est étudiée depuis les grammairiens de l'Antiquité jusqu'à nos jours, la notion de valence verbale est, elle, beaucoup plus récente. Lucien Tesnière l'a introduite en linguistique à la fin des années 1950, dans son ouvrage *Éléments de syntaxe structurale*. C'est ce vaste champ diachronique couvert par ces notions de complémentation verbale et de valence qui m'a poussé à choisir ce sujet qui établit un pont entre le domaine scientifique de la linguistique diachronique, et celui de l'étude syntaxique et sémantique du français

En effet, l'étude du verbe et ses arguments a déjà été abordé par:

- Ana Maria Brito en 2008 et en 2015 en portugais européen. Selon elle, il ya deux structures générées par la base du verbe pour les ditransitifs en portugais européen. Les constructions ditransitives en portugais européen alterne dans un sens très différent de celles de l'anglais et d'autres langues. Elle pense que le nœud d'application qui tourne autour de la préposition est, dans les deux constructions, le même type de préposition, un marqueur de cas datif;

- Alain Fernand Raoul Loussakoumounou dans sa thèse *La personne verbale en français écrit et parle au Congo : Etude morphosyntaxique systématique et modélisations en fin de cycle de grammaire* en 2009 s'emploie à caractériser les modèles de construction du

savoir grammatical des apprenants congolais sur la catégorie de la personne verbale. Pour lui, la caractérisation des personnes dans une perspective systématique intègre une théorisation valencielle et rectionnelle en termes de relation actancielle primaire et de relation actancielle secondaire. Ce sont des mécanismes qui englobent trois dimensions interprétatives : la dimension intersystémique qui met en lumière la part du substrat linguistique, la dimension intrasystémique qui explore les possibilités de surgénéralisation, de restructuration, d'hypercorrection et, la dimension extrasystémique qui développe les hypothèses de l'affaiblissement de la pression normative exogène et de l'oblitération des pratiques didactiques;

- Rita Gonçalves en 2015, dans son article «Variation dative dans le Portugais de São Tomé.» Elle y présente deux stratégies que les locuteurs utilisent pour s'exprimer: les constructions à double objet (COD) et les constructions prépartitionnelles ditransitives (CPD), qui emploient soit la préposition «à» soit la préposition «vers». En utilisant des données d'un *corpus* parlé, elle analyse dans quelle mesure les variables linguistiques et extra-linguistiques peuvent jouer un rôle dans la variation dative en portugais. Par conséquent, elle démontre la distinction entre les verbes de type *donner* (verbes datifs centraux), qui apparaissent à la fois dans COD et CPD introduits par une préposition fonctionnelle, *-des verbes datifs*, qui peuvent se produire dans un CPD introduit par une préposition fonctionnelle ou directionnelle.

Tous leurs travaux mettent en évidence la manière de fonctionner des verbes, des pronoms et autres dans une relation morphosyntaxique et systématique. Pour mieux décrire cette relation actancielle, nous nous appuyerons sur la démarche morphosyntaxique de Lucien Tesnière (1969), sur la structuration de la combinatoire verbale de Martin Riegel *et al.* (2008:124) de type $N_0 - V - N_1 - \text{Prép} - N_2^9$ et ce, dans une perspective actancielle, valencielle et rectionnelle.

L'objectif de notre travail est celui de définir et de présenter les postulats qu'engendrent les concepts du schéma actantiel.

Notre problématique tourne autour de la question de recherche suivante: Comment fonctionne la relation actancielle dans *Lumières des temps perdus* d'Henri Djombo? Et, à combien d'actants obéit-elle?

A cette problématique, notre hypothèse est: le fonctionnement de la relation actancielle dans l'oeuvre de H. Djombo permet d'obéir à la logique de la relation actancielle où nous avons dans un énoncé six (6) actants à savoir: le destinataire, l'objet, le destinataire, l'adjuvant, le sujet et l'opposant.

Après la définition de certains termes- clés, nous étudierons tour à tour la relation

9 N_0 = sujet ; V = verbe ; N_1 = objet direct ; Prép = préposition ; N_2 = objet indirect.

actancielle, la bitransitivité et la cliticisation

1. Les notions de relation actancielle, d'actant, de valence, de rection verbale et de cliticisation pronominale

Dans le schéma actantiel de Greimas, les rôles actantiels sont joués par les « actants.». «Actants» et «acteurs» ne doivent en aucun cas être confondus. Les actants sont des positions au sein d'une structure, ils se définissent par leurs relations. Les acteurs d'une histoire, d'un conte, d'un roman... se déplacent d'une position à l'autre et voyagent au sein de l'énoncé à travers le verbe.

Le verbe est perçu par Lucien Tesnière comme un « nœud » (1969 :100) ou comme un noyau qui se trouve au centre de la phrase et autour duquel gravitent les autres éléments, plus précisément les sujets et les compléments : il est donc l'élément qui régit toute la phrase verbale. Aussi, l'auteur conçoit la phrase comme « un système solaire », au centre de laquelle se trouve « un verbe qui commande tout l'organisme », de même que le soleil est au centre du système solaire, et à la périphérie de laquelle il y a « la foule des éléments grammaticaux » subordonnés les uns aux autres et, en dernier ressort, au « centre verbal ».

La phrase se présente également pour Lucien Tesnière (1969 :102-103) comme un petit drame dans lequel il distingue un procès, des acteurs et des circonstances. Transposé sur le plan de la syntaxe structurale, lesdits éléments correspondent respectivement au verbe, aux actants

La théorie de Tesnière a un fondement syntaxico-sémantique. Elle rapporte, en effet, que chaque élément de la structure syntaxique désigne ou exprime un fait, un état, une situation. Par conséquent, le verbe, qui est le «nœud du petit drame » de la phrase est ce qui exprime le procès, c'est-à-dire :

-les actants sont constitués de ceux qui participent au procès, c'est-à-dire les êtres ou les choses qui jouent un rôle dans le déroulement de l'action narrative ou discursive que véhicule la phrase énoncée ;

-les circonstants regroupent tout élément qui rend des circonstances dans lequel se déroule le procès ou que le procès exprime.

A la réalité dramatique, correspond donc une syntaxe structurale, au sens de Tesnière qui présente dans *Éléments de syntaxe structurale* (1965), la phrase comme une pièce de théâtre.

Voici un tableau de qui récapitule cette correspondance :

Réalité dramatique de la phrase	Procès	Acteurs	Circonstances
---------------------------------	--------	---------	---------------

Syntaxe structurale de la phase	Verbe	Actants	Circonstants
---------------------------------	-------	---------	--------------

En effet, le verbe exprime le procès et les actants¹⁰ sont les êtres ou les choses qui, à quelque degré que ce soit, participent au procès. Il convient alors de clarifier les notions de relation actancielle primaire et secondaire sur lesquelles se fonde notre travail.

1°) La relation actancielle primaire établit un rapport privilégié entre le sujet et le verbe, celui-ci étant diversement considéré comme « nœud » (Tesnière, 1969 : 102), « pivot » ou « élément central » (Riegel *et al.*, 2008 : 215) autour duquel s'articule le groupe verbal. Le sujet est donc le premier actant du groupe verbal, appelé « prime actant » par Lucien Tesnière (1969 :108). La relation actancielle secondaire, quant à elle, établit ou instaure un rapport entre le verbe pivot et les compléments d'objet direct et indirect, appelés respectivement « second actant » et « tiers actant ».

2°) La valence verbale, elle, est l'aptitude qu'a un verbe d'imposer à son entourage un nombre d'actants bien déterminés. « Métaphore d'inspiration chimique » (Wilmet, 2010 : 510), la valence verbale décrit la capacité d'un verbe à prendre de zéro à trois actants. Dans le souci de clarifier la notion de valence, Lucien Tesnière lui-même (1969 :238) dit : «on peut ainsi comparer le verbe à une sorte d'atome crochu susceptible d'exercer son attraction sur un nombre plus ou moins élevé d'actants, selon qu'il comporte un nombre plus ou moins élevé de crochets pour les maintenir dans sa dépendance. Le nombre de crochets que présente un verbe et, par conséquent, le nombre d'actants qu'il est susceptible de régir, constitue ce qui est appelé la valence du verbe ». A ce stade, il distingue les verbes avalents (verbes sans actants), monovalents (verbes à un actant), bivalents (deux actants) et les verbes trivalents (trois actants)¹¹.

3°) La rection est le pouvoir ou la capacité qu'a un verbe d'exiger, dans sa construction, un ou des complément(s) d'objet. Elle fait intervenir la notion d'«incidence à l'effection », qui est la propriété essentielle qu'a un verbe d'appeler un objet essentiel ou complément d'objet dans sa réalisation. Donc, la rection ou complémentation verbale envisage la relation entre le verbe et l'objet expansé. La "rection" d'un verbe est la manière dont il admet un ou des compléments, et éventuellement de quelles prépositions sont précédés ces derniers. Exemple: "Aller" sera dit, quant à sa rection, intransitif et

¹⁰ Selon Lucien Tesnière, les actants sont toujours des substantifs ou des équivalents des substantifs et ceux-ci assument toujours la fonction d'actants dans la phrase.

¹¹ Dans sa théorie, Lucien Tesnière ne distingue que cette catégorie de verbes ; il ne va pas au-delà de trois actants : il ne parle pas de verbes tétravalents.

admettant un complément circonstanciel de lieu introduit par les prépositions « à » ou « vers ».

Dans le cas des adjectifs comparatifs, on peut aussi parler de rection. En effet ils peuvent admettre eux aussi un complément introduit par telle ou telle préposition comme : « pire que ... », « supérieur à ... » « plus grand que ... »

4°) L'incidence (Gustave Guillaume, 1905 , p.137) a trait au mouvement, absolument général dans le langage, selon lequel, partout et toujours, il y a apport de signification et référence de l'apport à un support. La relation apport / support est couverte par le mécanisme de l'incidence. C'est donc à partir d'un apport et d'un support que s'établit la relation actancielle. Dans une phrase simple composée d'un sujet et d'un verbe ou éventuellement un objet, le sujet a une relation d'incidence appelée en psychomécanique une incidence syntaxique. Elle est suivie à son tour par une incidence sémantique mais qui s'effectue dans le sens inverse venant du verbe au sujet selon le schéma suivant :

Sujet → verbe « incidence syntaxique »

Verbe → Sujet « incidence sémantique » (Gustave Guillaume, 1905 , p.137)

5° La cliticisation est une opération grammaticale qui consiste à substituer au groupe nominal objet un clitique ou un pronom conjoint (atone) ; cette opération s'appelle aussi pronominalisation. Au groupe complément d'objet direct correspondent les clitiques directs (le, la, l', les) et au groupe objet indirect correspondent les clitiques indirect (lui, leur, en, y).

Ces précisions terminologiques, qui ont eu pour objectif de définir et de présenter les postulats qu'engendrent ces concepts, s'imposent comme un balisage voulu du champ d'analyse des relations actanciennes dans *Lumières des temps perdus*.

2. Etude de la relation actancielle dans *Lumières des temps perdus*

Dans cette section, nous allons alternativement décrire le fonctionnement de la relation actancielle primaire, de la relation actancielle secondaire, de la bitransitivité et la cliticisation.

2.1. La relation actancielle primaire

Dans cette sous-section, nous décrirons la relation entre le sujet et le verbe, la relation entre la personne externe et interne. Ici, la tâche consistera à étudier d'une part les verbes à la voix active et, d'autre part, à la voix pronominale.

2.1.1. Les verbes à la voix actives

Les combinatoires verbales suivantes sont pourvues de marque désinentielle, car la

personne intra-verbale est en congruence avec le sujet du verbe¹² :

- (1) Aucun, monsieur le président, **j'**émets toutefois des réserves (p. 174)
- (2) Le président nous a écoutés, **il** décidera. (p. 241)
- (3) **Nous** demandons que vos banques nous restituent les fonds correspondants.
(p. 133)

Toutes ces phrases sont pourvues chacune d'un prime actant ou sujet, lequel est perçu comme le responsable de l'action exprimée par le verbe.

Dans (1) en effet, le verbe *émets* a son actant *j'* ; les deux sont en harmonie parce qu'ils sont fléchis à la première personne du singulier, au présent simple du mode indicatif.

Dans (2), le flexif et le verbe sont en adéquation avec le prime actant *il*, le deux étant fléchis à la troisième personne du singulier du futur simple de l'indicatif.

Quant à (3), la personne interne ou le flexif – *ons* et la personne externe *nous* sont en congruence. La description des phrases ci-dessus montre bien que le prime actant ou l'actant primaire est en parfaite harmonie avec le noyau verbal.

Examinons maintenant la relation sujet-verbe dans les phrases ci-après :

- (4) Médite plutôt sur ce que **ton frère** nous **a** dit. (p. 241)
- (5) **Toi et ta femme** avez toujours mal conseillé votre fils ! (p. 240)
- (6) **Ceux** dont **vous** semblez défendre les intérêts ... **attendent** une sorte de plan Marshall et **demandent** pour leur continent que la dette soit annulée. (p. 140)

Dans (4) et (5), les auxiliaires *a* et *avez* concordent bien avec le sujet. Dans (5) en particulier, le pronom plérotropique ou tonique *toi* et le syntagme *ta femme* correspondent bien à la deuxième personne du pluriel *vous* (*toi et ta femme = vous*). Dans (6), les verbes *attendent* et *demandent* portent tous les deux le « morphogramme grammatical » (Nina Catach, 1986, 211) de la personne du délocuté démultiplié ou pluriel *-ent* et le verbe *semblez* porte la marque désinentielle de la deuxième personne du pluriel *vous*.

2.1.2. Les verbes réflexivables ou pronominaux

Dans les occurrences suivantes où sont employés les verbes pronominaux, le pronom personnel sujet et le pronom personnel réfléchi sont bien harmonisés :

¹² Nous mettons en gras les formes sur lesquelles portent nos analyses.

(7) Excellence, **je m'**en voudrais d'oublier que votre homologue espère que vous allez poursuivre l'œuvre d'édification nationale. (p. 244)

(8) Toi aussi, **tu t'**es mise dans ce jeu avec papa ? (p. 263)

(9) Quand on n'a rien à dire, **on se** tait. (p. 256)

(10) comme **vous vous** plaisez à vous faire ignorant (p. 86)

(11) **Ces groupes s'**organisent pour lyncher des parents qui perdu leurs enfants.
(p. 253)

On note, dans ces occurrences, une concordance ou harmonie entre le pronom sujet et le pronom réfléchi, dans la mesure où les pronoms personnels *je, tu, on, vous* et le syntagme *ces groupes* sont employés avec d'autres pronoms de la même catégorie que ces pronoms personnels sujets, respectivement avec *m', t', se, vous* et *s'*. En partant de la perspective riegelienne selon laquelle N_0 renvoie au sujet, N_1 à l'objet direct et N_2 à l'objet indirect, nous constatons que les verbes symétriques et réversibles (verbes à retournement) employés dans les occurrences ci-dessus s'interprètent comme l'union du sujet à lui-même. La coréférence du sujet à l'objet est bien assurée car N_1 renvoie à N_0 . Dans ces emplois réflexifs ou réflexivables, *je = m', tu = t', on = se, vous = vous* et *ces groupes* (qui peut être remplacé par *ils*) = *se*. Nous aurons ainsi la séquence suivante : *je m', tu t', on se, vous vous, ces groupes (= ils) s'*. Il s'observe, dans ces phrases, une concordance d'emploi des pronoms réfléchis. Chacun des pronoms réfléchis est covalent avec le verbe, d'autant plus que celui-ci présente une symétrie de personnes.

Dans toutes les occurrences décrites, les « morphèmes » (Guiraud, 1962 : 53), les marques flexionnelles ou désinences sont dictées, communiquées aux verbes par les sujets. Ces verbes varient donc en fonction du nombre et de la personne du sujet.

2.2. La relation actancielle secondaire

Cette sous-section est réservée à l'étude de la relation entre le verbe et les compléments d'objet direct et indirect. Nous commencerons par la complémentation directe pour terminer par la complémentation indirecte.

2.2.1. La relation actancielle secondaire directe ou complémentation directe

Les verbes *perdre, concerner* et *comprendre* sont, dans les occurrences suivantes, des verbes transitifs directs, car ils sont non prépositionnels :

(12) Non messieurs, ne perdons pas **la tête**. (p. 133)

(13) Mes frères, ce débat est mien, puisqu'il concerne **mon pays**. (p. 103)

(14) Je **vous** comprends. (p. 23)

Dans ces trois exemples, les verbes en cause sont transitifs directs dans la mesure où

ils mobilisent chacun un objet direct.

Dans (7) et (8), les verbes transitifs directs *perdre* et *concerner* régissent les compléments d'objet direct *la tête* et *mon pays*, qui sont des syntagmes nominaux.

Dans (9) cependant, le verbe recteur *comprendre* mobilise le pronom personnel *vous* assumant la fonction de complément d'objet direct ; ce pronom personnel complément d'objet direct est antéposé au verbe. On aura alors la structure syntaxique ci-après :

- (12') Perdre quelque chose —————> le perdre
(13') Concerner quelque chose —————> le concerner
(14') Comprendre quelqu'un —————> le comprendre

Ces structures peuvent être améliorées, selon la perspective riegelienne, de la manière suivante :

- (12'') $N_0 - V - N_1$: ne perdons pas la tête ;
(13'') $N_0 - V - N_1$: il concerne mon pays ;
(14'') $N_0 - N_1 - V$: Je vous comprends

Comme on le constate, les verbes de ces phrases qui respectent l'ordre normal ou canonique de la phrase française de base se construisent de façon immédiate, c'est-à-dire sans préposition.

2.2.2 .La relation actancielle secondaire indirecte

Les verbes recteurs utilisés dans les occurrences ci-après sont des verbes transitifs indirects, du fait que l'objet est relié au verbe au moyen d'une polarisation ou d'un mot de liage :

- (15) Mesdames et messieurs, nous ne parlons pas **de la même chose**. (p. 132)
(16) ces fort belles paroles relèvent **d'un romantisme un peu simpliste**.
(p. 140)
(17) Il est exclu de parler **de ces comptes-là et de ces biens-là**, qui n'appartiennent pas **à votre État**. (p. 133)

D'après les normes ou règles logico-sémantiques établies, les verbes *parler* et *appartenir* requièrent, dans leur construction, les particules de complémentation. Par rapport à sa sémantèse, le verbe *parler* exige dans sa construction la préposition *de* alors que le verbe *appartenir* se construit avec la particule de complémentation *à*. Ici, la préposition est explicite, parce qu'elle apparaît nettement dans l'unité phrastique : elle est visible dans la structure actancielle du verbe.

En effet, ces verbes à construction médiate exigent une préposition qui entre dans

la projection verbale. L'emploi de ces verbes transitifs indirects prouve que l'effection est bien régulée puisque la complémentation indirecte se construit avec une préposition : cette construction est exigée par la valence du verbe.

Dans la perspective riegelienne, les trois phrases ci-dessus répondent au schéma ci-après :

$N_0 - V - \text{Prép} - N_2$

Dans les occurrences 15, 16 et 17, les verbes *parler*, *relever* et *appartenir* sont aptes d'extension médiate ou indirecte car ils sont chacun pourvus d'une particule de complémentation.

Examinons à présent les verbes effectifs indirects *répondre* et *plaire* employés dans les occurrences qui suivent :

(18) Répondez-moi (p. 86)

(19) Je ne te plais pas, je m'en vais ! (p. 30)

Les verbes *répondre* et *plaire* sont des verbes prépositionnels dans la mesure où *on répond à quelqu'un* et où *on plaît à quelqu'un* : la préposition *y* est donc implicite. Pour s'en rendre compte, il suffit de gloser ces deux phrases de la manière suivante :

(18) Répondez à moi ;

(19') Je ne plais pas à toi.

Par ces gloses, nous constatons que ces verbes sont prépositionnels ou transitifs indirects. Dans ces phrases décrites, les verbes régissent bien le tiers actant (*moi*, *toi*) et le contrôlent sémantiquement.

3. La bitransitivité

Les verbes *donner*, *ouvrir* et *servir* sont, dans les occurrences suivantes, doublement transitivés (ou transitifs) :

(20) Donne-moi mon fric. (p. 30)

(21) aucune banque chez nous ne vous ouvrira ses livres. (p. 133)

(22) Vous nous servez un simple sandwich (p. 14)

Dans ces occurrences, les verbes en cause sont bitransitifs car ils se construisent à la fois avec un complément d'objet direct (*mon fric*, *ses livres* et *un simple sandwich*) et un complément d'objet indirect (*moi*, *vous* et *nous*). Ces trois phrases comportant des verbes bitransitifs peuvent être glosées ainsi qu'il suit :

(20') Donne mon fric à moi ;

(21') aucune banque chez nous n'ouvrira ses livres à vous ;

(22') Vous servez un simple sandwich à nous.

La particule de complémentation implicite à exprimée dans (20) introduit le bénéficiaire ou destinataire du procès exprimé par le verbe *donne*. En d'autres termes, la polarisation à employée dans cette occurrence marque le transfert à un bénéficiaire de l'action exprimée par le verbe. L'extrapolation à un bénéficiaire du procès ou à un destinataire se construit donc ici au moyen de la préposition *à*.

Dans cette occurrence, nous avons le verbe pivot *donne*, l'objet indirect N₂ [+personnel] (*moi*) et l'objet direct N₁ [-personnel] (*mon fric*) ou [-personnel]. Les trois actants du verbe *donne*, c'est-à-dire le prime actant, le second actant et le tiers actant, selon leur ordre d'occurrence dans la phrase canonique, assument respectivement les fonctions de sujet (*tu* implicite par phénomène de synapse à l'impératif), d'objet direct (*mon fric*) et d'objet indirect (*moi*) introduit par la préposition *à* (mais implicite). Chacun de ces actants est soumis à des restrictions sémantiques : le premier et le troisième ont le trait [+humain], tandis que le second doit pouvoir être conçu comme l'objet d'un transfert entre les deux premiers.

Dans cette perspective, le verbe bitransitif *donne* dénote une opération concrète de transfert entre deux de ses actants. Ce type de construction fournit donc « une assiette du verbe » (Damourette et Pichon, cités par Guiraud, 1963 : 30), qui permet de l'« asseoir » dans l'occurrence.

En clair, la préposition *à* sert ici à introduire le tiers actant, puisqu'elle implique un « mouvement vers... » (Wagner et Pinchon, 1991 :486-487), du moins une relation qui va de l'agent de l'action à la personne (ou à la chose) qu'évoque le complément.

En somme, dans tous les exemples ci-dessus, les verbes recteurs sont pourvus à la fois d'un complément d'objet direct et d'un complément d'objet indirect. Connaissant l'emploi de la double complémentation (complémentation directe et indirecte), ces verbes sont donc trivalents parce qu'ils ont trois actants.

4. Cliticisation pronominale

Cette section traitera de la cliticisation directe et indirecte. À première vue, le pronom sujet du français correspond dans sa fonction et dans sa position au syntagme.

4.1. Cliticisation directe

Les verbes opérateurs *vérifier*, *défaire* et *consigner* contenus dans les combinatoires qui suivent régissent chacun un clitique ou pronom personnel complément :

(23) Vos avoirs sont négatifs, vérifiez-le. (p. 132)

(24) Si ce sont ces cordes qui vous font mal (...), nous allons vous les défaire. (p.

86)

(25) Mesdames et messieurs, votre refus à notre demande ne trahirait-il pas la coopération entre nos États et l'amitié qui existe entre nos peuples ? Nous demandons de **le** consigner dans le procès-verbal des entretiens (pp. 133-134)

Dans ces trois occurrences, la relation qu'entretiennent les verbes *vérifie*, *défaire* et *consigner* est la relation verbe-objet direct, lequel objet est une personne réactionnelle exprimée sous forme de clitique direct.

Dans (23), le pronom personnel complément direct utilisé est le pronom neutre *le*, correspondant ainsi à *cela*.

Dans (24), le pronom clitique objet direct *les* est régi par le verbe *défaire*, en attente d'ordination ; ce clitique remplace le syntagme *ces cordes*.

Dans (25), le clitique objet *le* régi par le verbe *consigner* cliticise le syntagme *votre refus*.

Ces phrases peuvent être glosées de cette façon :

(23') Vos avoirs sont négatifs, vérifiez *cela*.

(24') Si ce sont ces cordes qui vous font mal (...), nous allons vous défaire *ces cordes*.

(25') Nous demandons de consigner *votre refus* dans le procès-verbal...

Au regard de ces gloses, nous constatons que les verbes en cause régissent l'argument de type direct ou non-prépositionnel (N₁), car ils épuisent leur tension de façon directe. Par ailleurs, la valence de ces verbes exige le second actant. Il y a donc bonne régulation ou incidence à l'effection, dans la mesure où ces verbes mobilisent les pronoms personnels compléments d'objet direct et indirect.

4.2 - Cliticisation indirecte

Examinons maintenant les clitiques indirects *lui*, *en* et *y* employés dans les occurrences suivantes, où nous avons l'emploi des verbes *dicter*, *conviens*, *songez*, *pensez* et *réfléchis* :

(26) Le président nous a écoutés, il décidera. La situation n'est pas facile, j'**en** conviens, mais laissons le cœur et la raison **lui** dicter sa conduite. (p. 241)

(27) Cette idée est de plus en plus promue, même au niveau des bailleurs des fonds internationaux, songez-**y**, Excellence. (p. 244)

(28) Dans la lutte pour la survie qui s'impose à nous, pourquoi pourrions-nous élever ingénieusement nos concurrents de demain ? Pensez-**y**, monsieur Balzay,

pensez-y. (p. 141)

(29) Pourquoi s'accrochent-ils au pouvoir jusqu'à la mort ? Réfléchis-y !

(p. 237)

L'examen de l'occurrence (26) montre que le verbe *dicter* trouvent son point d'aboutissement dans la construction médiate puisqu'ils engagent en discours la proforme régime indirecte *lui*. En principe, c'est la valence même de ce verbe qui impose l'emploi de la préposition implicite *à* et qui, de ce fait, mobilise le clitique indirects *lui* dans ladite occurrence : la préposition *à* n'est pas visible, n'est pas explicite parce qu'elle est contenue dans les proformes verbales *lui*. La conséquence en est que la relation actancielle secondaire indirecte est bien établie grâce à l'emploi du clitique indirect *lui*, le verbe en cause régissant ainsi le clitique de type N₂ (*lui*).

Le verbe *dicter* recoure à la polarisation *à* car, exigeant celle-ci dans sa sémantèse et sa syntaxe, il se pronominalise en *lui*. En réalité, le verbe *dicter* régit ici deux compléments, direct et indirect, l'un présenté sous forme de clitique direct *lui* et l'autre en expansion nominale (*sa conduite*). Cette occurrence sera glosée de cette façon :

26'. laissons le cœur et la raison dicter au président sa conduite.

Cette glose fait obtenir une structure de type [+personnel] et [-personnel] : le [+personnel] renvoie à la classe des animés et le [-personnel] à celle des inanimés. Nous aboutissons alors au modèle actanciel secondaire ou à la structure syntaxique ci-après : V – prép – N₂ – N₁, ou encore V – à N₂ [+personnel] N₁ [-personnel].

Les pronoms *y* et *en* jouent également, dans 27, 28 et 29, le rôle de complément d'objet indirect, dans la mesure où *en* est régi par le verbe *conviens* et *y* par les verbes *songer*, *pensez* et *réfléchir*. En effet, *conviens* est un verbe délatif parce qu'il se construit avec la préposition *de*, tandis que *songer*, *pensez* et *réfléchir* sont des verbes de pensée allatifs parce qu'ils requièrent, dans leur construction, la particule de complémentation *à*. Ces phrases peuvent être glosées ainsi qu'il suit :

(27') La situation n'est pas facile, je conviens **de** cette situation [*difficile*] (ou *de cela*) ;

(28') Cette idée est de plus en plus promue, même au niveau des bailleurs des fonds internationaux, songez **à** cette idée (ou à cela) ;

(29) Dans la lutte pour la survie qui s'impose à nous, pourquoi pourrions-nous élever ingénieusement nos concurrents de demain ? Pensez **à** cela (ou à ce qui vient d'être dit, à cette question) ;

(24') Pourquoi s'accrochent-ils au pouvoir jusqu'à la mort ? Réfléchis **au** fait qu'ils

s'accrochent au pouvoir (ou encore : Réfléchis *à cela*).

Nous comprenons par ces gloses que les verbes *convenir, songer, pensez* et *réfléchir* font partie de la catégorie des verbes transitifs indirects qui, se construisant avec la préposition *de* ou *à*, admettent des clitiques *en* ou *y*.

CONCLUSION

Notre article a porté sur « la relation actancielle primaire et secondaire dans *Lumières des temps perdus* d'Henri Djombo». Elle a étudié la relation actancielle primaire, impliquant le rapport sujet-verbe, nous a permis de **décrire** la relation qui s'instaure entre le verbe et les arguments pré-verbaux. Dans la relation actancielle secondaire, impliquant le rapport verbe-objet direct et indirect, **nous avons décrit** la relation entre le verbe et les arguments post-verbaux. A ce stade, **nous avons décrit** la projection verbale, en étudiant tour à tour la relation secondaire directe, la relation secondaire indirecte, la cliticisation directe et indirecte. Nous nous sommes finalement rendu compte que les personnages mis en scène par l'auteur de ce roman emploient des phrases qui respectent les normes sémantico-syntaxiques, les règles morphosyntaxiques ou encore la norme de référence.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Benveniste Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, t. 2,
- Brito Ana Maria, 2008, « Grammar variation in expression of verbs arguments ; the case of the Portuguese Indirect Object », in www.fupress.net/index.php/bsfm-qulso/article/1874428, pp 31-58
- Brito Ana Maria, 2015, “Two base generated structures for ditransitives in European Portuguese”, in SIMÕES et al. (eds), *Linguística, Informática e Tradução: Mundos que se Cruzam, Oslo Studies in Language 7 (1)*, pp 337-357
- Catach Nina, 1986, *L'orthographe française: Traité théorique et pratique*, Paris, Fernand Nathan
- Djombo Henri, 2002, *Lumières des temps perdus*, Paris-Dakar/Brazzaville, Présence Africaines / Les Editions Hémar.
- Gonçalves Rita, 2015, «Romance languages do not have double objects: evidence from european portuguese and spanish», <http://repositorio.ul.pt/bitstream/10451/30998/1/>
- Greimas Alguiras. Julien. (1986) [1966], *Sémantique structurale*, Paris, P.U.F.
- Guiraud Pierre, 1963, *La syntaxe du français*, «QSJ?», n° 984, Paris, P.U.F.
- Lima-Salles Heloisa Maria, M., 2016, “The syntax of (distansitive) predicates of transference in Dialectal Brazilian Portuguese”, *Quaderni di Linguistica e Studi Orientali*, n°2, pp 79-96.
- Loussakoumounou Alain Fernand Raoul, 2009, *La personne verbale en française écrit et parlé au Congo; Etude morphosyntaxique systématique et modélisations en fin de cycle de grammaire*, Thèse de Doctorat, Brazzaville, Université Marien Nguabi.
- Loussakoumounou Alain Fernand Raoul, «La personne verbale et lecte des apprenants congolais », www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/26/ LOUSSAKOUMOUNOU.pdf
- NEVEU Franck, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Colin.
- Pambou Jean-Aimé, 2004, «Constructions prépositionnelles françaises et « lecte des apprenants» gabonais», in *Le français en Afrique*, n°19, , pp. 153-176
- Propp, Vladimir, 1970 *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, 254 p.
- Riegel Martin, PELLAT Jean-Christophe et Rioul René, 2008, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- Tesniere Lucien, 1969, *Eléments de syntaxe structurale*, Deuxième édition revue et

corrigée, Paris, Klincksieck.

Wagner Robert Léon et Pinchon Jacqueline, 1991, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

Wamba Rodolphine Sylvie et NOUMSSI Gérard Marie, 2003, « Le Français au Cameroun contemporain : statuts, pratiques et problèmes sociolinguistiques », in *Sudlangues*, n°2, juin, pp. 1-20.

Wilmet Marc, 1998, *Grammaire critique du français*, Paris-Gembloux, Duculot.



**DISCOURS DE LA VIOLENCE POUR LE COMBAT
DES MAUX DANS *ALLAH N'EST PAS OBLIGE*.**

OUATTARA Zié Yacouba

RESUME

On est habitué, dans le discours romanesque contemporain, à la différence d'optique entre fond et forme, contenu et expression; on en a même fait, quelques fois, sinon un élément de poéticité immanente, du moins un fait d'expressivité. Kourouma, dans *Allah n'est pas obligé*, semble s'être délibérément placé en porte-à-faux avec cette tendance. Fond et forme, contenu et expression convergent ici en tous points pour dire, à travers des dénotés et connotés, la violence inscrite dans l'univers référentiel : et cela, à un point tel que la seule observation de l'architecture linguistique de détails du texte permet de retrouver, sans difficulté majeure, tel dans un miroir, le reflet de la sémantique du combat.

MOTS CLES : Combat - maux - substantifs - verbes parataxe - structure-mélodique-discours - colonisation - violence.

INTRODUCTION

Si à propos de ses tous premiers romans, l'on est fondé à dire qu'Ahmadou Kourouma a transposé le malinké en français, on le serait moins à propos de *Allah n'est pas obligé*.

Dans ce roman, l'écrivain a campé des personnages de l'Afrique traditionnelle dans des univers traditionnels avec leurs contextes environnementaux et culturels bien enracinés dans leur culture ancestrale.

Par conséquent, le langage change, tout comme, d'ailleurs, les autres paramètres du récit. Mais au-delà du décor général fluctuant d'une œuvre à l'œuvre¹³ ce qui se remarque dans *Allah n'est pas obligé*, c'est de toute évidence, la truculence du langage ou pour être plus proche du vrai, la crudité des mots et des expressions, en un mot, la violence du langage ou, du moins, le langage de la servitude combative en rapport étroit avec la violence des événements décrits, c'est-à-dire du réel occurrent : Si dans *Les Soleils des indépendances* on a pu parler de la « chose » de Salimata ou du « viril » entre les « jambes » de Fama, formules on ne peut plus euphémiques, dans *Allah n'est pas obligé*, on ne passe pas par quatre chemins pour évoquer le « bangala » des hommes ou le « Gnonssou » des femmes. Mais on le verra, il y a plus percutant encore. L'objet de la présente réflexion est de donner un aperçu de ce langage particulier qui semble bien épouser les contours de son univers de référence. Il s'agira de voir avec quels termes, sous quels agencements et dans quels tours Kourouma rend l'atmosphère de violence sémantique qui caractérise d'un bout à l'autre, cette fresque de l'Afrique de ce début XXI^e siècle. Pour réussir cette étude, la stylistique structurale de Michaël Riffaterre et la linguistique énonciative sous l'usage de Catherine Kerbrat orrechioni sont convoquées.

Guidé par la problématique énoncée ci-dessus, adossé à la méthode de Riffaterre et à celle de Kerbrat Orrechioni, nous examinons dans l'ordre :

- Les éléments du vocabulaire dans leurs emplois et leurs agencements internes;
- La phrase dans ses structures rhétoriques et syntaxico-sémantiques.

I- L'emploi et l'agencement des mots dans la phrase.

Ce qui frappe sur le plan du vocabulaire dans ce roman de Kourouma est la grande variété des mots employés. Il est impossible de parler d'indigence lexicale dans ce cadre, tant apparaissent à foison les termes à valeur véritablement dénotative. De surcroît, derrière tout ce foisonnement, un seul dénominateur commun se profile : **la violence**.

Aussi avons-nous les substantifs, les verbes et les caractérisants (adjectifs ou adverbes) dénotant tous ou pour le moins connotant la violence.

¹³ Ici, nous notons qu'*En Attendant le Vote des bêtes sauvages* entre également dans cette configuration contemporaine.

I.1- Les tendances

Pour les substantifs, nous n'allons pas prétendre à l'exhaustivité mais mettre en évidence un éventail d'au moins six registres importants de violence aussi bien physique que morale. Ces registres sont :

I.1.1- Agents de la mort

Par agents de la mort, il faut entendre ici tout ce qui est pourvoyeur de mort (êtres humains, moyens mécaniques, simples objets, etc.) les mots les plus récurrents ici sont : enfants soldats et sa variante anglophone « *small soldiers* » (terme qu'on rencontre presque à toutes les pages de l'œuvre) : « *égorgeurs* » (P.20) « *bandits* » (P21) « *assassins* » (P10) « *tueurs* » « *mitrailleurs* » « *guérilleros* » (p118), etc. A ces agents directs et imparables de la mort, il faut ajouter les agents plus ou moins voilés; plus ou moins indirects à savoir « *sorcier* » (P22) « *grigriman* » (P43) « *féticheurs, mangeur d'âmes* » (P173) etc. Toutefois, ces agents ne sont rien sans les moyens divers dont ils disposent.

I.1.2- Armes, moyens de morts

Ces moyens sont à l'image de la structure interne des agents de mort, de configuration bipolaire : d'un côté, les moyens modernes distingués par leur efficacité le redoutable; de l'autre, les moyens ou armes traditionnelles, moins tranchants immédiatement mais assez morbides. Nous avons « *fusils* » (P.43), « *Kalachnikov* » et sa troncation apocopique « *Kalach* » « *arsenal* », « *rafales* », « *grigris* » (P16), « *balle* » (P58) « *djigbo = Fétiche* » (P23).

I.1.3- Effets de la violence sur les victimes (mortes ou encore vivantes)

Il s'agit ici des manifestations sensibles de la violence exercée par les agents de mort par le truchement des armes. Ces manifestations pour les humains c'est, d'abord et avant tout, la douleur. Les expressions de cette terrible sensation sont presque équitablement distribuées aux différentes pages de l'œuvre. En voici un échantillon « *sanglots* » (P17) « *douleur* » (p20), « *Larmes* » (p19 et p21) « *pleurs* » (P19). En somme la mort est omniprésente dans l'œuvre d'Ahmadou Kourouma.

I.1.4- Injures – imprécations

La présence de ce type de mots montre bien qu'il ne s'agit pas uniquement ici de violence physique ; bien au contraire, le pullulement de mots du registre de la violence verbale donne une idée du caractère multiforme de la violence.

Par cette modalité expressive de la violence, Kourouma n'a pas cherché à voiler le réel répugnant par une expression convenue artificielle, en deçà de ce qu'offre le réel. A réel abject et répugnant, langage scatologique. Ce ne sont, d'ailleurs, pas les imprécations et autres obscénités comme « *merde* », « *salaud* », « *putain* » (p10), « *sauvage* » (p22), « *mécréants* », « *méchants* », (p17) ou les jurons impudiques comme

« *fafro* » (sexe de mon père), « *gnamokode* » (bâtard) qui nous contrediraient. Nous pouvons ajouter également à ces noms communs quelques termes particulièrement originaux de l'onomastique, en particulier les noms propres et autres sobriquets de personnage comme Kid (*Capitaine Kid* (p.62)) tête brûlée (P80), etc.

Comme « *seule partie du discours* » qui a le pouvoir de désigner les entités sur lesquelles peuvent porter les prédications, les noms donnent ici des indications déjà décisives sur l'orientation générale du discours. On voit, en effet, combien ces substantifs illustrent par leur seule présence, l'étendue de la gamme de violences et de souffrances en question dans l'œuvre.

Mais sans doute, n'en offrent-ils pas toutes les arcanes, toutes les ramifications, notamment au niveau des actions individuelles et collectives au niveau du décor et des attributs des différents actants du procès. C'est entre ces différents points de vue que l'examen des parties essentielles du discours que sont les verbes et les caractérisants adjectivaux ou adverbiaux importe.

I.2- Les verbes

Les verbes en particulier dénotent également la violence. On compte au moins 252 verbes dans ce roman de 224 pages. Les actions exprimées tournent autour de la thématique suivante :

1- Donner la mort (avec plus ou moins de cruauté).

« *tuer* », « *saigner* », « *Zigouiller* » (p77) « *trouer* » « *tisonnier* » « *entailler* », « *égorger* », « *massacrer* », « *arracher* » (une partie du corps), « *couper* » (une ou sur une partie de son corps) cf 138, « *torturer* », « *punir* », « *appuyer* », (sur la détente) (p74), « *vider son chargeur* » (p89) « *amputer* » (p94) « *couper* » (la jambe) (p94).

2- Mourir généralement de mort violente, creva, « *tomba* » « *décrocher* » « mourir », « rendre l'âme ».

3- Se décomposer (par putréfaction) « *pourrir* », « *empester* » p.139) « *bouffer* » (le pied) (p.24), « *bouffer* » (le mollet) p24.

4- Donner la souffrance « *torturer* », « *s'acharner* » (sur la victime ou une partie de son corps), « *frapper* » « *violer* », « *casser* » une partie du corps, « *piquer* » notons que le verbe « *souffrir* » lui-même ainsi que son dérivé nominal « *souffrance* » sont rarement employés.

I.3- Les caractérisants

Signalons que deux sortes de caractérisants retiennent notre attention, en ce qu'ils sont employés d'une façon particulièrement massive. Les adjectifs caractérisent des noms et les adverbes caractérisent des verbes.

I.3.1- Les adjectifs

Ils offrent la plus grande occurrence, rares sont en effet les phrases dans *Allah n'est pas obligé* qui ne comportent plus au moins un adjectif qualificatif de valeur vraiment prédicative.

Or, il se trouve justement que la plupart de ces mots dans *Allah n'est pas obligé* sont manifestement comptables du paradigme de la violence qu'on a jugé par leur tendance ; soit qu'il s'agisse de violence physique, soit qu'il s'agisse au contraire de la violence morale.

Nous avons ainsi « *fauché* », « *tué* », « *éclopé* » (p142), « *effiloché* », « *malgré* » (p14), « *assassiné* », « *violé* » (p117), « *foutu* » (cassé) (p117).

La violence morale inscrite dans la caractérisation adjectivale partielle de la description apparemment objective (sanguinaire, exécration, anthropophage) (p60) « *scabreux* » p63, « *soûl, ding, intraitable* » (p67), « *bouleversé* » à des qualifications de nature impérative (bushmen sauvage, salopards (p61)) « *couillons, combinards* » (p87) « *abrutis* » (p62) ou simplement axiologique « *incorrecte* » (p72) « *insolent, inhumain* », « *cruel, féroce, désolant* » p82, « *foutu-montre* », (pays) p84etc.

I.3.2- Les adverbes

Dans notre corpus, ce sont les adverbes de manière en *ment* qui sont les plus nombreux et en même temps, les plus frappants en ce qu'ils ont une valeur descriptive absolument indiscutable. Nous rencontrons pêle-mêle « *affreusement* » (p141) « *totalemment, complètement* » dans des énoncés comme :

- ils avaient *affreusement* torturé avant de les assassiner (p141).
- il se saisit *vigoureusement* d'une vieille arme (p85)
- il torturera *affreusement* Thomas Ouankpa avant de le tuer (p103).

À côté de ces adverbes de portée essentiellement descriptive, se trouvent aussi ceux qui, entrent normalement dans des morphèmes discontinus des valeurs consécutives, ne manquent pas d'emporter en même temps et excessivement l'idée de renforcement de soulignement. C'est sans nul doute le cas de « *tellement* » dans des formulations du genre de celles que voici.

- C'était *tellement, tellement* mélodieux, ça m'a fait pleurer (p.61).
- C'est *tellement* (...) bon que ça donne envie à beaucoup (p10)

Qu'ils décrivent une action avec nuance de renforcement sémantique ou qu'ils entrent dans des structures grammaticales à vocation consécutives, les adverbes, on le voit, donne une marque nette d'intensité aux formulations. Les adverbes à connotation axiologique comme « *terriblement* », « *vraiment* », « *malheureusement* » qui apparaissent çà et là le font que confirmer et souligner cette tendance générale.

I.3.3- Les syntagmes prépositionnels

Il s'agit naturellement de syntagmes prépositionnels non autonomes, c'est-à-dire, de structures prépositionnelles dépendant étroitement de constituants de niveau supérieur ou dépendant, plus consubstantiellement, de noyaux de certains constituants comme le nom ou le verbe. Leur point commun avec adjectifs et adverbes tient justement à cette fonction d'expansions plus ou moins indispensables de ces constituants.

Moins nombreux, il est vrai, comparés aux adjectifs et aux adverbes notamment, sont les syntagmes prépositionnels de ce genre qui marquent, sans équivoque, la violence et ses dérivés. N'empêche que les quelques-uns que l'on trouve dans ce rôle contribuent follement à l'expression de l'atmosphère de férocité ou, tout au moins, de morosité ambiante. On en veut pour preuve des expressions comme: "*à chaudes larmes*", "*en plein!*" (p.64); "*en coupe réglée*" (p.68), "*en otage*" (p.69), "*en pagaille*", "*en pleur*", "*à la vindicte publique*".

Si, dans l'ensemble, les substantifs, de par leur nature d'évocateurs du réel, ou plus précisément de décodeurs du monde, ont permis de poser le cadre des événements et des faits du roman¹⁴, si les verbes de leur côté, ont favorisé l'énoncé du "*faire*" des actants de cet univers particulier, ce sont surtout les caractérisants qu'on vient d'évoquer au travers des adjectifs, des adverbes et, dans une moindre mesure, des syntagmes prépositionnels, qui nous ont permis de découvrir les vraies couleurs, c'est-à-dire les caractéristiques profondes et du monde évoqué et des actes posés. C'est dire combien a été riche en enseignements relatifs à notre sujet de préoccupation, cette visite nécessaire au sous-bassement lexical de l'énoncé occurrent. Munis de tels acquis, il ne nous reste plus qu'à rechercher, à divers autres niveaux, quelques points de renforcement.

I.3.4- Emplois particuliers

Deux faits relatifs à l'emploi fait de certaines des catégories de mots qui viennent d'être étudiées permettent d'éclairer davantage encore les observations faites précédemment, à savoir que le discours romanesque en vigueur dans *Allah n'est pas obligé* constitue véritablement un miroir de la violence inscrite dans le réel ambiant. Il s'agit, d'une part, de l'emploi, par énullage pronominal, du démonstratif ça en position de sujet, et, d'autre part, de la réitération, particulièrement expressive, de certains caractérisants adverbiaux.

¹⁴ - *Wartburg et Zumthor* définissent avec raison le « nom ou substantif » comme "un mot qui sert à désigner, dans leur essence ou leur individualité propre, les êtres ou les choses, concrets ou abstraits, conçus comme séparés ou comme unis en collectivité." cf. *Précis de syntaxe du français contemporain, seconde édition entièrement remaniée*, Berne, Editions A. Francke S.A., 1947, p. 259.

I.3.4.1- L'énallage pronominal par le démonstratif ça

On appelle énallage, écrit Jean Dubois "l'utilisation à la place de la forme grammaticale attendue *d'une autre forme qui en prend exceptionnellement la valeur*"¹⁵. En l'occurrence, la forme grammaticale substituée est la forme écrasée du démonstratif "cela" devenue, par mesure ou glissement phonique, "ça". Quant aux formes sous-entendues, ce sont, selon le cas, l'indéfini "on", les personnels "ils" ou "il".

On sait que relativement aux formes régulières "cela" ou "ceci", cette forme, dite "syncopée" par Le Robert, a une connotation plutôt le plus souvent, en position de complément. C'est ainsi qu'on dit ordinairement : *"prend ça !" "donne-moi ça"*. Utilisée, comme on le verra ici, de façon absolue et en position de sujet à la place des pronoms personnels proclitiques, elle marque soit l'ironie, soit la dérision, ce qui constitue, on s'en doute bien, une violence verbale. Cette marque de distance ironique envers les personnages ainsi désignés aurait pu, dans le maillage lexical foisonnant du discours romanesque occurrent, passer inaperçu si n'avait été cette sorte d'insistance ou même d'ostentation qui caractérise leur emploi d'un bout à l'autre de l'œuvre. D'ailleurs la prégnance quantitative est doublée d'une prégnance qualitative dans la mesure où, comme on l'a signalé ci-dessus, la substitution touche des pronoms proclitiques de nature différente de l'indéfini ON, soit qu'elle implicite plutôt les personnels "ils" ou "il".

ÇA = ON

EX : *"Et les tam-tams reprirent de plus belle, d plus trépidant Et les chants plus mélodieux que cl De temps en temps, ça servait du vin de palme,..."*(p.65).

Dans cet emploi, rien ne permet de distinguer un référent précis qui puisse, même à un niveau sémantique, jouer le rôle de sujet implicite. L'indétermination joue alors en faveur de l'indéfini ON, naturellement, en structure de surface.

ÇA = IL

Ex : *"Le colonel Papa le bon, pour être plus sérieux, plus disponible, se débarrassa de son Kalach. Ça le plaça pas loin (...) ça se dirige à pas hésitants vers cercle des femmes"* (p. 65)

Le référent de ÇA est nettement identifiable à travers le nom propre qui précède immédiatement, en l'occurrence : "Le colonel Papa le bon". Mais à l'anaphorique IL normalement attendu, s'est substitué ÇA.

ÇA = ILS ou ELLES

EX 1 : *"Les lycas, c'est les chiens sauvages qui dansent en bandes. Ça bouffe tout; père, mère, tout et tout (...) Ça n'a pas pitié"* (p.179).

EX 2 : *"Il y a des filles, oui, des vraies filles qui ont le kalach. Elles ne sont pas nombreuses. C'est les plus cruelles; Ça peut te permettre une abeille vivante dans ton œil ouvert"* (p. 179)

¹⁵DUBOIS et Aliü : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002. Cf. article : énallage.

Même transparence dans l'identification des références ; même fluidité dans la distribution des anaphoriques. Ces emplois audacieux du démonstratif sont légion dans le corpus. Kourouma, par ce procédé, sans doute, ironise sur la légèreté, la banalité des actes et comportements des personnages ; actes et comportements qu'il ravale au rang de clichés¹⁶.

Cette sorte de jugement sévère que l'auteur (à travers le narrateur) émet sur le "faire" de ses personnages, indique clairement qu'il n'est pas si indifférent à la déchéance collective qu'il campe. C'est cette attitude critique que souligne également le renforcement expressif des adverbes de manière.

I.3.5- Reprise expressive des caractérisants adverbiaux

On a vu plus haut quel usage redondant est fait des caractérisants adverbiaux en tant que simples unités du lexique. Déjà, à ce niveau on avait noté la densité et la variété de leur emploi. Ce qui reste à signaler et à visiter intrinsèquement, c'est, sans doute dans la même optique de marquage stylistique des faits évoqués, la reprise concomitante et aussi systématique de ces éléments chaque fois qu'ils apparaissent dans le discours. En voici, pour s'en faire une idée, un échantillon qu'on a voulu représentatif de l'ensemble. On y remarquera deux variantes du même procédé : soit la reprise porte strictement sur le même adverbe, soit elle convoque, en guise de renforcement, un autre adverbe de même valeur sémantique certes, mais qui ajoute une tonalité expressive supplémentaire :

I.3.5.1-Reprise du même adverbe

Reprise avec renforcement

EX : "Et les choses se passent bien, *très bien*" (p.54)

Certes, le deuxième emploi est renforcé par l'adverbe d'intensité "très", mais on convient qu'il s'agit toujours du même adverbe de départ (à savoir bien) qui se trouve en l'occurrence renforcé en degré d'intensité.

Reprise sans renforcement

¹⁶Il faut d'ailleurs rapprocher ce procédé de distanciation ironique par le biais du cliché «banalisateur», de l'inflation du pluriel dans *Les soleils des indépendances*. Borgomano, à juste raison, parle à ce propos d'un "usage immodéré et parfois surprenant du pluriel. Comme si tout était multiple (...), comme si rien n'était simple, singulier."

A l'opposé de cet usage tout à fait inhabituel et significatif du pluriel, l'usage tout aussi "immodéré" en l'occurrence, du démonstratif *ça* qui a pour spécificité de ramener tout pluriel à la simple unité, c'est-à-dire, à un simple échantillon, apparaît, de toute évidence, comme une volonté explicite de mettre l'accent sur la platitude et la veulerie d'actes qui, parce que posés par des personnages sans consistance morale, à plus forte raison intellectuelle, semblent relever de l'animalité pure et simple, cf. : Madeleine Borgomano : *Ahmadou Kourouma. Le "guerrier" griot*. Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 17-18.

Ici, il s'agit de la réitération plate, c'est-à-dire, sans hiérarchie syntaxique, à plus forte raison sémantique, évidente, du même adverbe sur un axe linéaire. C'est, de loin, la forme la plus fréquente dans le corpus.

EX. 1 : "ils *se jettent dessus comme des fauves, tellement, tellement* ils ont faim" (p.107)

EX 2 : "C'est *tellement, tellement bon que ça donne envie à beaucoup "beaucoup"* (p. 107)

EX3 : "*La plupart, la grande majorité, lèchent la barbiche, rient aux éclats bruyamment tellement, tellement ils sont contents d'avoir bien mangé*" (p. 103)

Reprise par un autre adverbe

A noter qu'ici le jeu porte sur deux adverbes qui, dans l'un ou l'autre cas, c'est-à-dire, mutuellement selon les occurrences, se renforcent. Il s'agit des adverbes "totalement" et "complètement", deux adverbes (et ce n'est pas un hasard) qui marquent la plénitude.

EX 1: "*Si le capitaine opère ta jambe, tu vas mourir, complètement mourir, totalement mourir comme un chien*" (p.25)

EX 2: "*Le conducteur de moto et le mec qui faisait faro derrière la moto étaient tous deux morts, complètement, totalement morts*" (p.53)

Comme le suggère tout le procédé même de la reprise des adverbes, ce qui est souligné ici à travers l'utilisation alternative et fort redondante des adverbes "complètement" et "totalement", c'est la véhémence et, d'une certaine manière, la radicalité des faits évoqués.

Ainsi donc, loin d'infirmer la cruauté du réel et des actions dans l'univers décrit, l'utilisation particulière du démonstratif *ça* et des caractéristiques adverbiaux en soulignant plutôt l'ampleur, voire l'extrémisme. De plus, ils trahissent de la part du narrateur et, au-delà, de l'auteur, une nette attitude de dédain, de désapprobation.

II- De la puissance combative des maux de la société

Le discours de la violence pour le combat des maux est le leitmotiv de l'écriture romanesque de Kourouma. *Des soleils des indépendances jusqu'à quand on refuse on dit non*, l'engagement scripturaire de Kourouma est sans conteste.

En effet, cet univers est constamment marqué par une ambiance de conflit d'hostilité, de combat de guerre et de lutte de libération. Ladite libération est la conquête de la véritable indépendance de nos pays tropicalisés débarrassés de tout. L'auteur de *quand on Refuse, On dit non* utilise les mots pour décrire la situation de malaise que vit l'Afrique depuis les indépendances. Il pourrait renchérir à la suite de René Dumont que l'Afrique est vraiment mal partie.

Dans écrire à l'infinitif, la déraison de l'écriture dans les romans de Williams Sassine, PUIS N'gandu NKashama estime que l'écrivain africain est « un écrivain public » qui se flatte d'ailleurs de pouvoir lutter contre la dictature par l'intermédiaire des mots donc de l'écriture.

C'est dans de ce registre que s'inscrit Kourouma; lorsqu'il livre la guerre à toutes les forces léguées qui assujettissent et maintiennent les peuples sous leur tutelle. Pour l'auteur *des soleils des indépendances*, cela est clair, les forces de domination et d'exploitation constituent principalement les maux dont souffre l'Afrique. Ces maux l'étouffent et l'empêchent de se développer.

CONCLUSION

Au sens le plus immédiat" écrit Yves Michaud « la violence renvoie à des comportements et à des actions physiques » : elle consiste dans l'emploi de la force contre quelqu'un avec les dommages que cela entraîne. Cette force prend la qualification de violence en fonction des normes qui varient historiquement et culturellement, s'il y a des faits que nous nous accordons à considérer comme violents (la torture, l'exécution, les coups) d'autres dépendent pour leur appréhension des normes en vigueur.

Le discours de la violence devient alors tout élément discursif devant permettre la monstration de cette violence dans le but ultime de la combattre. L'écriture se revêt alors comme une arme de combat, d'un combat courageux qu'il faut mener. La guerre aux maux ou le combat des maux de la société se fait avec des mots de violence qui en l'occurrence se révèlent des instruments efficaces.

Il apparaît alors clairement qu'avec des sociétés dans lesquelles l'apprentissage de la langue française peut favoriser une culture plus poussée et l'amélioration des moyens d'expression, on peut avancer sans risque de se tromper que l'écriture romanesque sous les tropiques peut être un paramètre de la démocratie plus on a la liberté de s'exprimer, mieux cela vaudra pour la démocratie.

C'est fort à propos que le colloque sur la langue, l'éducation et la démocratie est le bienvenu. Il ne saurait y avoir d'éducation sans langue ni de meilleure éducation sans démocratie.

En somme le discours de la violence pour le combat des maux est une hymne de liberté et de fraternité.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVÉ (Michel) *et Al: La Grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986, 719 p.
- BEGHADE (Hervé) : *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris, PUF (Coll. "Fondamental"), 3^{ème} édition revue et augmentée, 1993 (1986), 334 p.
- BORGAMANO (Madeleine) : *Ahmadou Kourouma, le "guerrier" griot*, Paris, L'Harmattan, 1998, 252 p.
- CRESSOT (Marcel) : *Le Style et ses techniques*, Paris, PUF, 10^{ème} édition, 1980 (1947), 370 p.
- DELOFFRE (Frédéric): - *Une Préciosité nouvelle: Marivaux et le marivaudage*, Paris, A. Colin, » 67, 613 p.
- *La Phrase française*, Paris, CDU et SEDES réunis, 4^{ème} édition, revue et corrigé, 1979 (1979), 145 p.
- Stylistique et poétique françaises*, Paris CDU et SEDES réunis, 2^{ème} édition, 1974 (1970), 214p.
- DUBOIS (Jean) *et Al : Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002 (1994), 513p.
- GASSAMA Makhily : *La Langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, ACCT-KARTHALA, 1995, 123p.
- KOUROUMA (Ahmadou) : *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2002, (2000), 232p
Les Soleils des indépendances, Paris, Seuil, 1995 (1970), 195 p.
En Attendant le vote des bêtes sauvages, Paris, Seuil 1998, 357 p.
- LE BIDOIS (Georges) *et LE BIDOIS (Robert): Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Editions Auguste Picard, TI et TU, 1967, 558 p et 794 p.
- MAZALEYRAT (Jean) *et MOLINIÉ (Georges) : Vocabulaire de la stylistique*, Paris, P.U.F., 1989, 381 p.
- MORIER (Henri) : *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, P.U.F, 1961, 490 p.

RIFFATERRE (Michael): *Essais de Stylistique structurale*. Présentation et traduction de Daniel Delas, Paris, Flammarion, 1971, 364 p.

STENDHAL (Henri Beyle, dit) : *Le Rouge et le noir : chronique du XIXème siècle*. Texte établi et annoté par Pierre Georges Castex, Paris, Garnier Frères, 1973, 733 p.

WARTBURG (Walter Von) et ZUMTHOR (Paul) : *Précis de Syntaxe du français contemporain*, A. Francke A. G. Verlag Bern, 2ème édition entièrement remaniée, 1958 (1947), 400 p.





LINGUISTIQUE ANGLAISE

LES TONS DANS LES CHANTEFABLES¹⁷ SANVI

Adjépole Kouamé

Université Alassane Ouattara Bouaké.

adjeponeh@gmail.com

ABSTRACT

The parallelism between speech prosody rhythm and songs melody could change from one language to another. Parallelism feature may involve the musical constraints and the natural speech melody correspondence. We examine pitch and contour in one particular sanvi song taking into account prosodic features. Our focal point will be upon the tone-melody relation in a chantefable. Agni sanvi is a kwa, Tano, Bia language. The chantefable is sung during tale. We use a musical transcription and a narrow acoustic-phonetic analysis to compare the surface tones and syllable structure. The results show that tunes in this Sanvi chantefable are natural as such that they correspond well to tones in song and speech. We suggest in conclusion that most prosodic features may occur in music as in usual speech.

KEY WORDS: parallelism, feature, chantefable, tone, melody, sanvi

1. INTRODUCTION

Cet article se propose d'analyser la réalisation tonale dans une chantefable sanvi. Des facteurs phonétiques et phonologiques qui régissent le ton linguistique ont fait l'objet d'intérêt de nombreux chercheurs. La problématique qui en résulte est : « vu la pertinence du ton, peut-il subir une modification de nature à affecter la compréhension du texte ? »

Deux hypothèses s'en sont dégagées. La première hypothèse est qu'une langue dans laquelle le ton est pertinent, les changements de tons présents dans la parole (récit), se transposent dans le chant afin de préserver la compréhension du texte. Nous citons ainsi les travaux de Jones (1959) ; Ahoua et Adjépole (2009) ; Leben (1985), ensuite Gibbon, Ahoua et Adjépole (2011) qui apportent dans leurs études respectives des arguments pour cette hypothèse. Ils mentionnent en outre la pertinence de la descente tonale et des tons lexicaux ; car tous deux sont jugés nécessaires dans la structuration de la parole et du chant.

La seconde hypothèse est que le changement de tons peut être libre et peut ne pas affecter la compréhension du texte, comme c'est le cas dans la langue éwé, citée par Connell

¹⁷ Mot utilisé par FÜRNISS, S. et Guarisma, G. 2004. Dans leur article : Des Hauts et des Bas : Les tons dans les Chantefables Bafia.

(2005), de même que dans la langue agni sanvi citée par Gibbon, Ahoua and Adjépolé (2011).

L'objectif de cet article est d'apporter une réponse à la problématique soulevée plus haut en nous fondant sur le sanvi pour évaluer le degré de correspondance entre la mélodie tonale de la parole et celle de la chantefable. Notre méthode s'inspire des cadres théoriques et descriptifs proposés par Leben (1985), Ahoua et Adjépole (2008), Gibbon, Ahoua and Adjépolé (2011) et Connell (2005). Afin de mener à bien notre analyse, nous nous sommes appuyés sur les résultats d'un certain nombre de travaux déjà faits sur la prosodie des langues Bia, notamment de l'*agni et en particulier du sanvi* (Burmeister 1999 a, b), (Retord 1972), de (Ahoua et Adjépole 2008), (Gibbon, Ahoua and Adjépolé 2011) et du baoulé (Ahoua 1996 ; Leben et Ahoua 1996, Leben 1981).

Notre corpus porte sur un enregistrement d'un genre musical traditionnel agni de la région du sanwi (Aboisso) qui est le chant d'une fable dont le titre est 'èlèngè' (crocodile). La chantefable choisie pour notre analyse a été enregistrée en 2009 dans le village de Ketesso dans la sous-préfecture de Bianouan, département d'Aboisso. Cette chantefable fait partie du recueil d'éléments enregistrés pour le compte du corpus de notre thèse.

'èlèngè' le titre de la chantefable soumis à notre analyse est un chant particulier qui se réalise pendant les soirées où l'on dit des fables¹⁸. La chantefable sert d'intermède dans la fable et de chant de fin de la fable.

2. Etudes Antérieures

Ces dernières années, bien d'études ont été faites sur le sujet du ton et de la mélodie musicale. Nous avons l'article de Leben (1985) dont le thème est " *On the correspondence between Linguistic Tone and Musical melody* " dans lequel il propose une réinterprétation d'une étude de Richards (1972) d'un chant hausa, langue tonale. Il conclut qu'il y a une différence entre le ton lexical et le ton en contexte dans le chant. Pour Richards (1972), il existe bien une déviation des tons musicaux des tons lexicaux. Richards (1972), s'appuie sur une analyse métrique et phonémique, pour affirmer que dans le hausa la réalisation tonale dans le chant diffère de celle de la situation de parole. Leben reprend l'analyse de Richards à son compte et suggère un niveau intermédiaire. Il propose une sorte d'interface entre le ton musical et le ton lexical. Ahoua et Adjépole (2009), Gibbon, Ahoua and Adjépole (2011), s'appuient pour leur part sur les études à

¹⁸ La fable est un récit imaginaire didactique qui a trait au mythe ou à la légende que l'on dit au clair de lune dans nos villages et campements autour d'un feu.

eux faites pour affirmer qu'il n'y a pas de changement du ton de la parole dans le chant. Et donc que le texte garde tout son sens initial.

3. Les Tons du sanvi

L'agni sanvi est situé à l'extrême sud-est de la Côte d'Ivoire, précisément dans la région du sud comoé à Aboisso. Le sanvi est une variété dialectale du grand groupe agni faisant partie des langues Bia et constitue un rameau du groupe tano dans l'ensemble linguistique Kwa. L'agni sanvi est parlé par environ 250.000 locuteurs.

A l'instar des langues tano l'agni-sanvi est une langue à tons. Elle comprend sur le plan phonétique quatre tons qui sont : un ton bas [˘], un ton haut [ˊ], et un ton modulé haut-bas

[ˆ] ou bas-haut [˘ˊ] comme le montrent les exemples suivants (voir Retord (1972) et Burmeister 1999). Phonologiquement, les chercheurs s'accordent sur le fait de deux tons phonologiques car les tons modulés sont instables et se comportent comme la composition de deux séquences de tons.

(1)	[wó] (H) ton/ta	[wò] (B) piquer	
(2)	[yí] (H) sa/son	[yì] (B) femme	
(3)	[bòlè] (BB) potasse-vénin	[bòlé] (BH) brouillard	[bólè] (HB) colis
(4)	[mgbà] (B) gratuit	[mgbâ] (HB) ver de guinée	

Exemples : tons phonologiques de l'agni sanvi

En sanvi nous avons les structures syllabiques suivantes : V- [a, ɔ, ε]; CV [tɪ]; CVV [bua]; CVCV-[bɔka]; CVLV-[kala]; CVCVV-[tabua].

En agni le ton a une fonction grammaticale comme l'attestent les exemples qui suivent :

Sanvi	glose
(6) [bè sà yí] (B B H)	Ils le chargent (indicatif)
(7) [bè sà́ yí] (B H H)	qu'ils le chargent (injonctif)

Le mot simple est formé d'une à quatre syllabes au plus.

L'agni a des règles de propagation du ton haut dans les syntagmes nominaux:

Exemple :

(8) /kòfí(BH) [kofi(BH) bólé(HB)] la potasse de kofi.
bòlé(BB)/
/ BH +BB / [BH+HB]

Note : propagation du ton haut

La règle d'abaissement tonal s'applique dans la phrase avec complément d'objet (cf. Leben 1981). Ainsi, le verbe à ton final haut dans une phrase devient bas devant un complément d'objet.

Exemples :

(9) a) ò bú (H) il abat (9) b) ò kèlé(BH) il montre

(10) a) ò bù (B) bàkă il abat l'arbre (10) b) ò kèlè(BB) ákó il montre un poulet

Le processus d'abaissement d'un NP en un ton bas se résume comme suit:

H -----> B / []_{VP} +OBJ

L'analyse des tons et les réalisations vocaliques V1V1 ; V1V2 dans les syllabes de mots dans le récit ou dans la chantefable permettra une autre perception de la réalisation vocalique. Il importe de souligner aussi qu'en agni l'harmonie vocalique est très pertinente. Nous avons pour preuve les segments suivants : [è lé bà] ; [è lé dí]. De même l'élision est aussi présente aussi bien en parole que dans le chant.

Il faut noter aussi une proéminence de la nasalisation. Nous illustrons cela par les exemples suivants: yí aɣɣɪ nɪ ɔ / kɛ ɔ ti nɪ ɔnɪ'n

3.1. Le Ton dans le chant sanvi

Dans la réalisation des chants, les changements de tons hauts et bas en surface se retrouvent également dans le chant sanvi (cf. Ahoua et Adjépole (2008, 2009), Gibbon, Ahoua and Adjépole (2011). Cependant ils n'ont pas absolument les mêmes réalisations sur la même syllabe en parole comme dans le chant. Ce qui est perçu à travers le vers de la chantefable elenge.

Nous signifiions plus haut la particularité de la chantefable. C'est un genre musical dans lequel le chanteur principal n'est pas un artiste de métier. Il le devient cependant, de façon circonstancielle car, c'est lors des séances de contes et légendes, les soirs au clair de lune qu'il arbore cette casquette là.

La particularité de la chantefable que nous analysons ci-dessous est que la phrase musicale est extraite des proverbes et dictons. Ils ne respectent pas alors un rythme

particulier. L'habitude et l'expérience aidant, l'auteur impose donc un rythme qui lui est propre et qui tient compte du contexte du proverbe ou du dicton. Nous rappelons que ces proverbes et dictons ont été enregistrés de façon empirique, par nous-mêmes.

4. Analyse de la chantefable.

Nous abordons l'analyse de la chantefable qui se fera par le biais d'un tableau dans lequel nous présentons aussi bien le texte chanté que le texte lexical.

4.1. Analyse phonologique de la chantefable èlèngè

a	èlèng é	òò	èlèng é	òò	jó ò	èlèng é	nád í	à	ò	Kpón dè	í	kòlí	àjà
	LHH	L	LHH	L	H L	LHH	HH	L	L	HL	H	LH	LL
	1		2		4	5	6	7	8	9	10	11	12
Texte de base	èlèng è	nà dí	à	àní	ò	kpònd è	í	kòlí	àǎ	mgbàí	mó	kùàt í	mà
	LLL	L H	L	LH	L	LL	H	LH	LL H	LH	H	LLL	L
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
b	mgb áí	m ó	wà	àlèng é	w ò	bèlè	lèng é	lé	sè	kè	àlèng é	à	ní
	HH	H	L	LLH	L	LL	HH	H	L	L	LLH	L	H
	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Texte de base	hà	ké	éé	èlèng è	nè	kpònd è	kòlí	àǎ	kó	àlèngé	kùsò	nòm á	bèl è
	L	H		LHL	L	HL	LH	LH L	H	LHH	LL	LH	LL
	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

c	jùmá	òò	mù	wù	à	ná	mà	bè	mà	jóò			
	LH		L	L	L	H	L	L	L	HL			
	27		28	29	30	31	32	33	34	35			
Texte de base	èléng è	lè	klè	kà	Jò	àléng	à	nní	jùm à	ì	tì	mì	wù
	LHL	L	L	L	L	LH	L	L	LL	H	L	L	L
	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
Texte de base	à	nà	mé	fà	ày à	bè	fà	bè	mà				
	L	L	H	L	L L	L	L	L	L				
	40	41	42	43	44	45	46	47	48				

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des divers niveaux de réalisation de la chantefable et du texte de base.

Dans ce tableau 1 ci-dessus, nous présentons les structures tonales au niveau syllabique. Nous notons une certaine variation du ton sur certains segments syllabiques.

structure musicale	(((èléngé òò èléngé òò jóò) _ϕ (èléngé nádi à) _ω) _{PP} (ò kpòndè ì kòlí àjá òò) _ω (mgbáí-mó wà àlèngé wò bèlè) _ω (léngé lé sè kè) _ω (àléngé à ní jùmá òò) _ω (mù wù à ná mà bè mà jóò) _ω))) _{PH}
Domaines prosodiques	(((èléngé òò) _ω (èléngé òò) _ω (jóò) _ω (èléngé nádi à) _ϕ) _{PP} (((ò kpòndè) _ϕ ì kòlí àjá) _ω (òò) _ω (mgbáí-mó wà) _ϕ (àléngé wò bèlè) _ϕ (léngé lé sè kè) _ϕ

	(àlèngé à ní jùmá òò) _φ (òò) _ω) _{PP} (mù wù à) _φ ((ná mà bè mà jóò) _φ jòò) _ω) _{PP}) _{IP}) _{UP}
--	---

Tableau 2 : Tableau analytique de la structure musicale et des domaines prosodique de la chantefable *elengé*.

Les domaines prosodiques du chant comme de la parole définis ici, présentent presque les mêmes caractéristiques.

4.2. Traduction de *elengé*

[èlèngè nàdì à àní ò kpòndè í kòlí àjá]

où que le crocodile parte, il cherche son héritier

wherever the crocodile goes, it's seeking its heir

[mgbàí-mó kùtì bè wà èlèngè né kpòndè kòlí àjá kú]

tous les vieux disent crocodile ne cherche plus d'héritier

all the old men say crocodile don't seek more heir

[àlèngé kùsù nymá blè.]

car le caïman n'est-il pas là

for cayman isn't there

[èlèngè lè kèlè kè àjó àlèngé à ní jùmá]

le crocodile se justifie par le fait que le caïman n'a pas travaillé

crocodile is arguing that cayman did not work

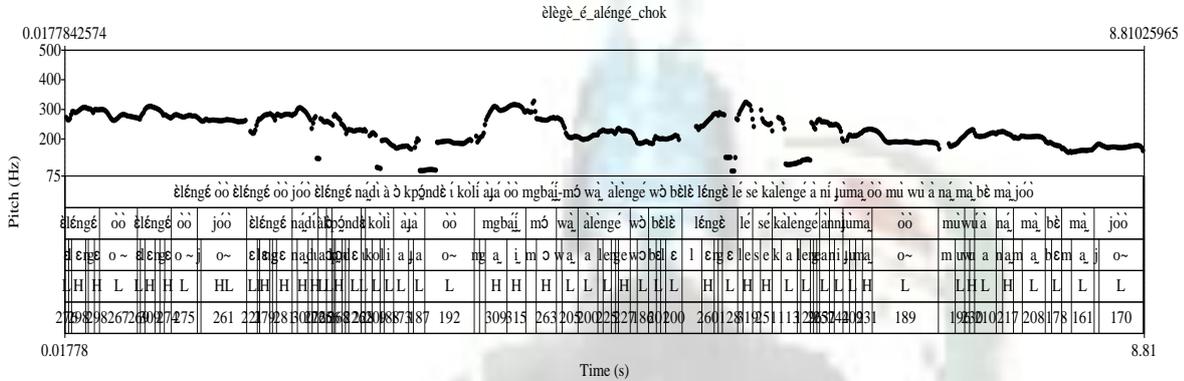
[ì tí mì wù à ná mà bè fà àjá bè fà bè mà.]

alors si je meurt qu'on ne lui donne pas mon héritage.

then if i die may people don't give him my inheritance

5. Analyse du contour mélodique de la chantefable *ɛ̀lɛ̀ŋgɛ*

La chantefable étant longue, elle est segmentée en deux afin de mieux présenter les contours. Cependant, nous avons pris le soin de présenter le contour de la chantefable en entier d’abord, avant les contours par segment.



[*ɛ̀lɛ̀ŋgɛ̀* *òò* *ɛ̀lɛ̀ŋgɛ̀* *òò* *jòò* *ɛ̀lɛ̀ŋgɛ̀* *ná* *ná* *kpɔ̀ndɛ̀* *í* *kòlì* *à* *jà* *òò* *mgbáí*-*mó* *wà* *à* *lɛ̀ngɛ̀* *wò* *bèlè* *lɛ̀ngɛ̀* *lé* *sè* *kálɛ̀ngɛ̀* *à* *ní* *jùmá* *òò* *mù* *wù* *à* *ná* *mà* *bè* *mà* *jòò*]

Figure 1 : Contour mélodique de la chantefable *ɛ̀lɛ̀ŋgɛ* entier généré par Praat avec indication des tons contextuels et le pitch. La variation de fréquence se situe entre 177Hz et 323Hz avec un temps de réalisation de 8.78 scd. L’axe des abscisses nous donne les syllabes et sur l’axe des ordonnées nous avons le niveau des tons. La courbe représente l’intonation.

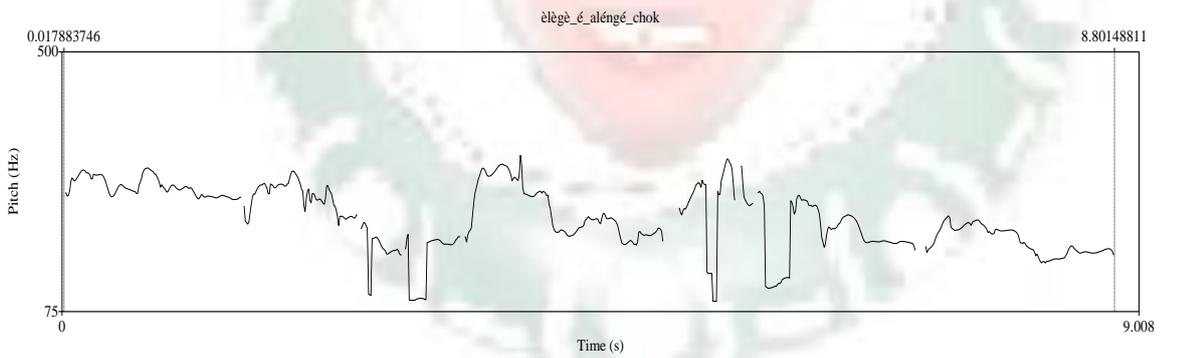


Figure 2 : Tracé prosodique du chant d’*ɛ̀lɛ̀ŋgɛ* en entier.

Figure 12 : Tracé prosodique de la deuxième partie du texte parlé d'elengé.

Remarque :

Nous faisons remarquer que l'allure des courbes ci-dessus est quasiment la même, aussi bien dans le texte chanté que dans le tracé du texte parlé. L'allure finit toujours par une descente.

7. Analyse temporelle de la parole et du chant elengé

Ici nous montrons le temps de réalisation des différents vers.

7.1. Analyse temporelle de la parole d' elengé

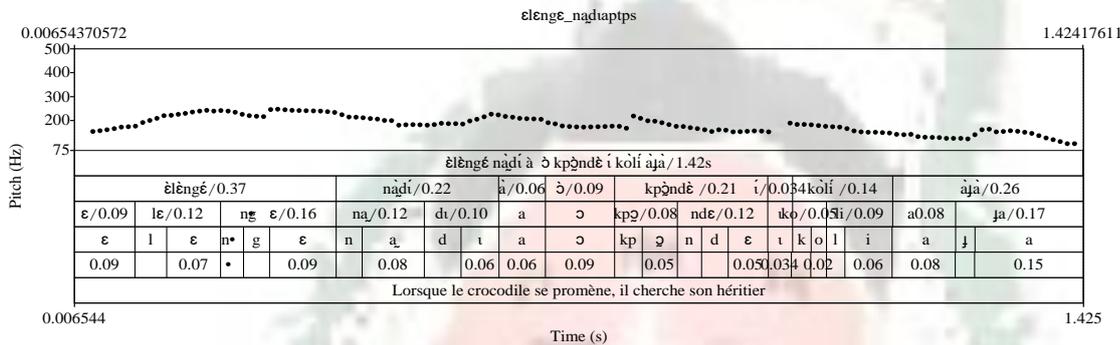


Figure 13 : représentation prosodique du texte parlé d'elengé avec aperçu des réalisations temporelles

7.2. Analyse temporelle du chant elengé

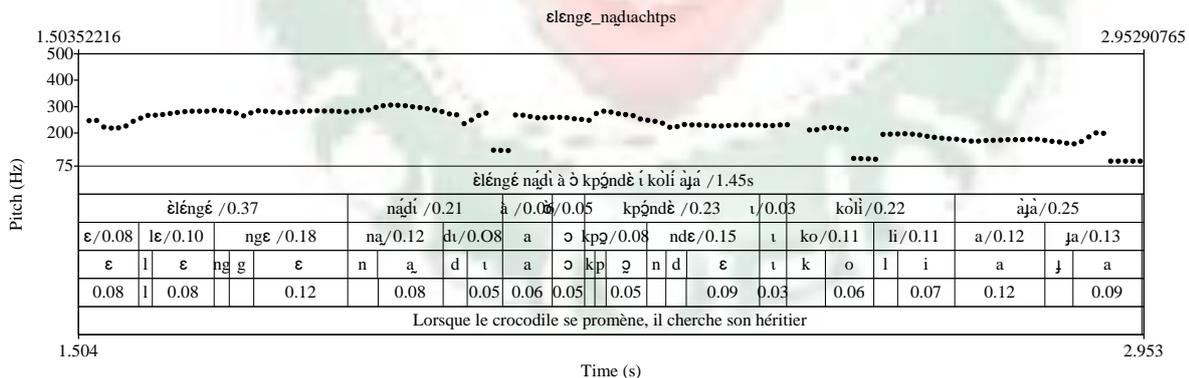


Figure 14 : représentation prosodique du texte chanté d'elengé avec aperçu des réalisations temporelles.

En résumé, nous pouvons dire pour ce qui est des différentes courbes mélodiques et des tracés prosodiques, que la tendance des courbes et tracés demeurent pareille. L'allure des courbes comme la hauteur des tracés n'ont pas subi de réel changement à quelque niveau que ce soit.

7.3. Tableau récapitulatif

Nous faisons un récapitulatif dans ce tableau ci-dessous des réalisations temporelles des mots constituant les vers dans leurs différentes composantes.

	elenge : 0.367 /0.370			nadu : 0.228 / 0210			a : 0.065 / 0.068			ɔ : 0.097 / 0.044			kpɔndɛ : 0.215 / 0.238			ɪ : 0.034 / 0.036			koli : 0.140 / 0.228			aja : 0.268 / 0.254		
SYLLABES	ɛ	p	0.085	na	p	0.124	A	p	0.065	ɔ	p	0.097	kpɔ	p	0.088	ɪ	p	0.034	ko	p	0.047	a	p	0.089
		ch	0.078		ch	0.129		ch	0.068		ch	0.044		ch	0.085		ch	0.036		ch	0.118		ch	0.122
	le	p	0.120	du	p	0.104					ndɛ	p	0.127			li	p	0.092	ja	p	0.178			
		ch	0.102		ch	0.081						ch	0.153	ch	0.110		ch	0.131						
	ngɛ	p	0.162																					
		ch	0.181																					
VOYELLES	ɛ	p	0.085	a	p	0.088	a	p	0.065	ɔ	p	0.097	ɔ	p	0.049	ɪ	p	0.034	o	p	0.021	a	p	0.089
		ch	0.078		ch	0.088		ch	0.068		ch	0.044		ch	0.055		ch	0.036		ch	0.066		ch	0.122
	ɛ	p	0.076	ɪ	p	0.053					ɛ	p	0.059			i	p	0.067	a	p	0.151			
		ch	0.084		ch	0.048						ch	0.099	ch	0.078		ch	0.093						
	ɛ	p	0.093																					
		ch	0.127																					

Tableau 3 : tableau récapitulatif des réalisations temporelles des phrases tirées des énoncés de parole et chant elenge et décomposés en mots, en syllabes et en voyelles.

Par le biais du tableau récapitulatif des temps de réalisation, nous constatons une légère variation du temps d'élocution aussi bien dans la parole que dans le chant. Nous notons qu'il y a des temps de réalisations qui sont relativement plus longs en parole que dans le chant et vice versa.

8. CONCLUSION

Cette étude qui a porté sur l'analyse d'une chantefable ne fait pas exception des observations faites dans nos précédentes études des chants sanvi (cf. Ahoua et Adjépole (2008, 2009), Gibbon, Ahoua and Adjépole (2011)). Il n'y pas eu de changement avéré au niveau des tons.

Dans les représentations prosodiques des réalisations parlée et chantée (cf. figures 13 et 14), nous notons une différence de l'intensité car, la chanson est réalisée avec une intensité supérieure à celle de la parole. Par ailleurs, il faut noter que l'allongement est un trait distinctif dans la réalisation de la chanson ou de la parole.

Le tableau des représentations prosodiques nous a permis aussi d'observer l'importance des traits d'allongement dans certains mots, syllabes ou voyelles. Nous justifions ces traits d'allongement par le temps de réalisation qu'impose l'inspiration musicale. Cette étude a montré le rapport qui peut avoir entre le ton de la parole et du chant, et par ailleurs les éléments les composants. Nous espérons que les résultats de cette présente analyse serviront de base à d'autres études afin de confirmer ou d'infirmer ces résultats-ci.

9. REFERENCES

- [1] **Agawu, V. Kofi (1988).** *Tone and tune: the evidence for Northern Ewe music.* *Africa* 58.2: 127-146.
- [2] **Ahoua, F. (1996).** *Prosodic Aspects of Baule.* Cologne: koeppe.
- [3] **Ahoua, F. & Adjépole, K. (2009).** La Correspondence entre ton de la parole et ton musical dans un chant agni sanvi « EHIAN ». Paper presented at *THE ANNUAL COLLOQUIUM OF THE LEGON-TRONDHEIM LINGUISTICS PROJECT*, University of Lagon Accra Ghana.
- [4] **Blacking, J. (1967).** *Venda children's songs: a study in ethnomusicological analysis.* Johannesburg. Witwatersrand University Press.
- [5] **Burmeister, J.(1999)** *Guide d'orthographe agni sanvi*, Centre Alpha Bible : Aboisso. Côte d'Ivoire.
- [6] **Burmeister, J. (1999)** *Lexique Agni-sanvi –Français.* Centre Alpha Bible : Aboisso.Côte d'Ivoire.
- [7] **Connell, B. (2005).** *Speech and Song Melody in Mambila.* Phonetics and Phonology in Iberia Universitat Autònoma de Barcelona Barcelona 20–21, June

- [8] **Dafydd Gibbon, Firmin Ahoua and Adjépolé Kouamé (2011)**. Modelling speech-song relations: an exploratory study of pitch contours, tones and prosodic domains in Anyi; Universitat Bielefeld, Germany; Université de Cocody, Abidjan, Cote d'Ivoire; ICPH- 2011.
- [9] **Dell, F.(2008)**. *Singing in Tashlhiyt Berber, a language that allows vowel-less syllables*.
Conference on the syllable, CUNY Phonology Forum, January 17th-19th.
- [10] **Dell, F. & Halle, J.** (to appear). *Comparing Musical textsetting in French and in English songs*. In Jean-Louis Saroui and Andy Arleo, eds., *Towards a Typology of poetic forms*. Amsterdam: Elsevier, North-Holland Linguistic Series.
- [11] **FÜRNIS, S. et Guarisma, G. (2004)**. Des Hauts et des Bas : Les tons dans les Chantefables Bafia. In *DU TERRAIN AU COGNITIF. LINGUISTIQUE ETHNOLINGUISTIQUES, ETHNOSCIENCES*. A Jacqueline M. C Thomas ed. E. Motte-Florac & G. Guarisma, P.46 Leuven-Paris-Dudley (MA): PEETERS – BONDGENOTENLAAN 153 - B- 3000 LEUVEN.
- [12] **Greenberg, J. H. (1949)** “*Hausa verse prosody*.” *Journal of the American Oriental Society* 69.125-135.
- [13] **Leben, W.(1985)**, ‘*On the correspondence Between Linguistic Tone and Musical Melody*.’ In Didier Goyvaerts (Ed). *African Linguistics: Essays in memory of M.W.K. Semikenke*. Amsterdam: John Benjamins. Pp. 335- 343.
- [14] **Leben, W. (1981)**. *Tone in the verbal system of Anyi [sanvi]*. *Proceedings of the eleventh Conference on African linguistics*. Dordrecht : Foris.
- [15] **Retord, G. L. A. (1972)** *L’agni, variété dialectale sanvi: phonologie, analyse tomographiques, documents*. Abidjan: Université d’Abidjan. 207PP.
- [16] **Richard, P. (1972)** ‘*A quantitative analysis of the relationship between language tone and melody in Hausa song*’ *African Language Studies XIII*, 137-161.
- [17] **Schneider, M.(1943-44)** ‘*Phonetische und metrische Korrelationen bei gesprochenen und gesungenen Ewe-Texten*’. *Archiv für vergleichende Phonetik* 7,1/2.1-6.
- [18] **Schneider, M. (1961)**. *Tone and Tune in west African music*. *Ethnomusicology* 5’3. 204- 215.
- [19] **Simmons, D.C.(1980)** *Extralinguistic uses of tonality in Efik folklore*. University of Alabama Press.

**ETUDE CONTRASTIVE DES PROPRIETES DIFFERENTIELLES DE
BECAUSE/SINCE EN ANGLAIS ET PARCE QUE/PUISQUE EN FRANÇAIS**

Par

Kouamé Kouakou Gérard

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

UFR des langues, Littératures et Civilisations

Département d'Anglais

Tel : 47376750

gerardkouame364@yahoo.fr

ABSTRACT

The purpose of this paper is to find out the systemic values of *because/since* in English and *parceque/puisque* in French by means of contrastive analysis. It shall first examine their categorization based on their semantic interpretations as *reason, explanation, justification* etc. as put forward by previous grammatical studies and dictionaries. This study shows that their categorization says very little on the structuring process and such semantic interpretations are not able to account for the underlying linguistic operations performed by each unit in both languages. Secondly, it shall prove that regarding them as synonyms contributes to making them much more opaque. Rather, we must view them as operators and metaoperators to be able to shed light on their systemic invariant values. Finally, it suggests clues to translators to help them choose the appropriate operator according to the context in order to stay faithful to the original text.

KEYWORDS: set status, preset status, invariant value, causality

RESUME

Cette étude vise à mettre en exergue les valeurs en système de *because/ since* en Anglais et *parce que/ puisque* en Français à travers une analyse contrastive. Elle examine d'abord leur catégorisation basée sur leurs interprétations sémantiques telles que *la cause, l'explication, la justification* etc., mis en avant par des études grammaticales antérieures et les dictionnaires. Cette étude montre que cette catégorisation révèle très peu sur le processus de structuration et que les valeurs sémantiques ne peuvent pas expliquer les opérations linguistiques souterraines effectuées par chaque unité dans les deux langues. Ensuite, elle soutient que les considérer comme synonymes contribue plus à les opacifier qu'à les élucider. Il faut plutôt les considérer comme des opérateurs et métaopérateurs afin de faire la lumière sur leurs valeurs systémiques. Elle donne enfin quelques indications pour que les traducteurs puissent choisir l'opérateur qui convient en fonction du contexte d'emploi.

MOTS CLES: statut posé, statut repris, valeur invariante, causalité

INTRODUCTION

Malgré les travaux des linguistes contemporains tels que (Adamczewski 1982 et Jean Pierre Gabilan 1992) qui ont particulièrement mis l'accent sur la valeur systémique des unités grammaticales, la grammaire scolaire continue de recourir au terme de synonyme pour expliquer le fonctionnement des unités telles que *because / since* en anglais et *parce que / puisque* en français. Cette étude vise à montrer que le concept même de synonymie est complètement contre productif et opaque et par conséquent que ces unités possèdent des valeurs différentielles systémiques. Les interprétations sémantiques telles que *le motif, l'explication, la justification* etc., mises en exergue par les études antérieures ne permettent pas de faire la différence entre *because* et *since* en anglais dans la mesure où elles relèvent du domaine sémantique plutôt que grammatical. La différence est à chercher dans les opérations linguistiques sous-jacentes dont les unités en question constituent des traces visibles dans la chaîne linéaire. Cette contribution pose en outre le problème de la classification de ces unités dans la catégorie de la *subordination* en démontrant que cette catégorie relève plus de l'énoncé linéaire que des opérations profondes de structuration. Cette étude part de l'hypothèse que chaque couple forme un micro-système et que leurs valeurs invariantes déterminent leur position paradigmatique systémique. Elle suggère enfin qu'une traduction fidèle de ces unités d'une langue à une autre doit tenir compte de leurs valeurs systémiques tout autant que leurs interprétations sémantiques.

1. Études lexicales et grammaticales antérieures

1.1 Étude lexicale de *because /since et parce que/ puisque*

Bien que l'importance des dictionnaires ne soit plus à démontrer lorsqu'il s'agit de fournir des valeurs sémantiques des unités lexicales, leur contribution à la compréhension du fonctionnement des opérateurs grammaticaux n'est pas, nous semble-t-il, tout à fait satisfaisant. Se fondant principalement sur les sens, les dictionnaires de synonymes, unilingues et bilingues (anglais /français) considèrent par exemple *because et since* comme équivalents. Par exemple, Oxford Advanced Learner's Dictionary (O.A.L.D) considère *since, because et as* comme des unités capables de jouer le même rôle dans la phrase suivante:

1. We thought that, **since** we were in the area, we'd stop by and see them (O.A.L.D p.1371).

Si *since* peut être remplacé par *because* sans pour autant court-circuiter le sens, sommes-nous scientifiquement en mesure de les considérer comme égales sur le plan de la structuration ? Pourquoi la langue utiliserait deux voire trois éléments pour faire exactement le même travail ? Chaque élément n'a-t-il pas une valeur autre que sémantique qui l'oppose aux autres et qui justifie sa présence dans la langue ?

Le même problème se pose exactement dans les mêmes termes avec *parce que* / *puisque* en français. Le Petit Robert (édition 2017) nous en donne la preuve. Il nous dit que la locution conjonctive *parce que* exprimant la cause équivaut à *puisque*. Ce qui voudrait dire que l'apprenant de la langue française peut utiliser *parce que* et *puisque* de façon interchangeable. Cette même philosophie¹⁹ sous-tend tous les dictionnaires. Si cela est vrai, pourquoi *because* / *since* en Anglais et *parce que* / *puisque* en français ne peuvent-ils pas être interchangés dans les énoncés suivants ?

2. "Why is it meaningless to you ?" said I.

He said: "Because it implies that all work is suffering, and we are so far from thinking that (...)

He said: "Since it implies that all work is suffering.....

(News FromNowhere p.262)

3. Et pourquoi est-ce pour vous dénué de sens? » dis-je.

Il répondit : « Parce que cela suppose que tout travail est souffrance,- et que nous sommes si loin de partager cette idée.

« Puisque cela suppose que tout travail est souffrance.....

(News FromNowhere p. 263)

Ici, on le voit bien, *because* ne peut pas être remplacé par et *since*. *Puisque* non plus ne peut prendre la place de *parce que*. Il est donc logique de soutenir que le fait de considérer ces unités grammaticales comme des synonymes et dire qu'elles peuvent jouer le même rôle sur la base de leur proximité sémantique, n'est pas tout à fait juste. Car elles ont différentes fonctions et différentes valeurs en système qu'il convient pour le linguiste de rechercher loin des préoccupations des lexicographes qui partent pour l'essentiel de l'unité au sens, sans passer par le prisme des opérations, comme l'indique le schéma ci-dessous :

Mot..... → Sens (interprétations sémantiques)

¹⁹Ici, le terme philosophie n'a rien à voir avec la philosophie en tant qu'objet d'étude tel que développé par Socrate et autres. Il s'agit plutôt de la manière de pensée et de concevoir propre à une personne ou théorie.

1.2 -Études grammaticales et linguistiques

1.2.1-*Because* et *since* en anglais

Les études grammaticales mêmes les plus puissantes n'ont pu saisir la raison d'être des opérateurs *because* et *since* en Anglais. C'est le cas d'un livre de grammaire monumental qui a visiblement du mal se démarquer des autres de par ses analyses. Il s'agit du *Comprehensive Grammar of the English Language* de Quirk et al. (1985). Voici comment la différence est explicitée dans ce livre :

4. Vanessa is your favorite aunt, *because* your parents told me so. ('Since your parents told me so, I can say Vanessa is your favorite aunt'.)

5. *Since* you seem to know them, why don't you introduce me to them? (Since you seem to know them, I ask you to introduce me to them) Quirk (P1104)

De prime abord, l'auteur n'a fait que gloser la surface. Il pense qu'en remplaçant *because* par *since* dans l'explication justifierait le choix de *because* au détriment de *since*. Au fond, pour ces auteurs, l'opération linguistique que *because* effectue en sous-jacence est "*I cansay*" et "*I ask you*" pour *since*. En fait, ce sont des gloses qui ne peuvent en aucun cas remplacer les opérations grammaticales et encore moins dire pourquoi l'énonciateur choisi *since* au lieu de *because*. Cette présentation ne peut aider ni traducteur ni enseignant parce que la philosophie implicite de cette approche est bien de soutenir que *because* et *since* sont synonymes. Mais pourquoi *since* est utilisé pour expliquer *because* et jamais vice versa ? La réponse, nous le pensons, est que *since* est plus léger en termes de recharge sémantique que *because*. C'est parce que *since* permet à l'énonciateur de laisser son empreinte ou mieux des traces de son commentaire sur la relation (Adamczewski 1995).

Sur ce point, la position de Serge Berland Delépine (2000 :477) n'est pas différente, car il signale que les « subordonnées exprimant la cause peuvent être introduites par *because* (parce que), *since* (puisque), *seeing that* (vu que) » en le démontrant par des énoncés sans expliquer la différence d'emploi. Voici ce que l'on trouve chez Delepine (2000) :

6. I didn't write to them **because** I had lost their address

7. **Since** (seeing that) He hasn't come, we can assume that he is not interested

Comment un opérateur peut-il valablement mettre au jour les opérations que cache un autre ? Dans l'énoncé (7), l'auteur ne rapproche pas *because* de *since* afin de saisir les raisons qui motivent le choix de l'un par rapport à l'autre par les énonciateurs dans la construction du

discours. En plus, Delépine assume que *seeing that* peut mieux expliquer *since*. Nous voyons, dans ces présentations, que l'auteur n'a fait que recenser des unités de *cause* sans plus.

Les études linguistiques, mêmes les plus pertinentes n'ont pu se départir des effets de sens de *justification* et *d'explication* pour poser le problème en termes de fonctionnement en système. C'est le cas de Déléchelle(1989)²⁰ et même de John Searle (1972 :30) qui affirme :

Si je veux expliquer un fait, par exemple que *mon ami Pierre soit venu me voir*, j'introduis à l'aide de **parce que** la proposition exprimant la cause de ce fait. *Il est venu parce qu'il désirait me voir*. Mais si je veux justifier une affirmation en alléguant une autre affirmation, incontestable selon moi, et qui consiste, me semble t'-il, une preuve de la première, j'utilise plutôt **puisque**.

À ses yeux, parce que (*because*) sert de base à une *explication*. Par ailleurs, puisque (*since*) permet de *justifier*. On retrouve là les actes de langages élaborés par l'auteur parce que pour lui parler une langue consiste à accomplir des actes de langage comme *affirmer, poser une question, donner un ordre ou promettre*. Pour nous, « *la grammaire d'une langue est l'ensemble des moyens mentaux dont nous disposons pour construire nos phrases, nos énoncés* » (Adamczewski 1995:31). Cette grammaire précède l'extériorisation, la phrase achevée qui produit *la promesse, l'explication ou la justification*.

1.2.2 **Parce que** et **puisque** en français

La présentation des livres de grammaire en français ne diffère pas vraiment de celle des dictionnaires et des études descriptives. Celle de René Lagane (1995:30) dans *Larousse Difficultés grammaticales* indique que « *l'expression de la cause peut se faire par des moyens très divers* » et regroupe **parce que** et **puisque** avec d'autres unités sans mettre en évidence leur différence. Une distinction récurrente du point de vue de la linguistique est celle faite par le Groupe λ-1 (1975) définissant **parce que** comme une 'conjonction de contenu' et **puisque** comme une 'conjonction marquant un acte de parole' tout comme **car**.

Malgré leur mérite, les analyses antérieures ne peuvent nous aider à saisir l'opération linguistique qui sous-tend par exemple **parce que** et qui guide l'énonciateur-architecte dans le jugement qu'il veut porter sur la relation entre P et Q²¹.

²⁰Il faut préciser que même si Déléchelle Gérard utilise une théorie linguistique explicative comme la Grammaire Métaopérationnelle, il n'est pas parvenu à sortir des effets de sens.

²¹Ici, P représente la proposition dite principale et Q la proposition dite subordonnée

2. *Because /since* et *parce que / puisque* comme opérateurs et métaopérateurs

2.1- Le couple *because /since* en anglais

La théorie linguistique qui sous-tend notre travail est celle de la Grammaire Métaopérationnelle ou du double clavier développée par Henri Adamczewski (1982) Delmas (1987), Gabilan (1992, 2006), Lapaire & Rotgé (1993) et *Les Amis du Crelingua*. Cette théorie d'analyse du discours considère la langue comme un système de microsystèmes dans lequel deux unités bien que similaires sémantiquement ne peuvent jamais être égales du point de vue des opérations mises en œuvre dans la construction du sens. En plus, ici les unités qui effectuent ces opérations sont perçues comme des opérateurs et des métaopérateurs définis respectivement par Delmas (1983: 85) de la façon suivante:

« **Opérateur** dans la mesure où il n'est plus un simple mot mais un outil qui permet le travail de structuration du sens (cf. opérer, cheville ouvrière, etc.) et **méta-opérateur** dans la mesure où il permet non seulement de construire du sens, mais aussi de renseigner sur la structure en question ». (C'est nous qui soulignons)

Ensuite, Delmas et al. (1993: 6) définit plus tard le concept de métaopérateur de façon plus précise comme suit :

« Quand les mots parlent de la texture du linéaire, de l'agencement des autres mots, on dit qu'ils ont une fonction métalinguistique (naturelle). « Meta » veut dire « à côté », « après », il s'agit donc de mots qui se trouvent à côté d'autres mots pour mieux les commenter »

Tout bien considéré, les opérateurs *because /since* en anglais et *parce que / puisque* en français relient deux propositions en vue d'effectuer dans un premier temps une opération de structuration sur elles et dans un second temps de renseigner ou commenter la relation nouée par les opérateurs. Ces énoncés ci-dessous nous permettront de voir les opérations linguistiques et le type de commentaire que ces unités effectuent en Anglais.

8) In spite of tangible development gains—such as progress in gender equity in the classroom and reductions in maternal mortality—interventions targeting girls and women have not been sufficient to level the playing field. Why?

Partly **because**/(****puisque**) there has not been enough focus and finding, partly **because**/(****puisque**) these initiatives have been siloed by failing to recognize the cross-cutting nature of the problem at hand. (Impact psi No 21 p12)

Dans cet énoncé(8), **because** signale que le choix de l'énonciateur s'est fait dans un paradigme ouvert, c'est-à-dire que le segment [*there has not been enough focus and finding*] est choisi *hic and nun* comme *cause, explication ou justification* de la question en [*why*] parmi plusieurs choix que l'énonciateur avait à sa disposition.

D'ailleurs, **because** est l'élément le mieux indiqué pour répondre à *why* parce qu'il comble un déficit informationnel comme Lapaire & Rotgé (1998 : 609) l'ont si bien indiqué « *WH (...)* indique une situation de déficit, tout en manifestant le désir de combler ce dernier.

Cela va de soi que l'énonciateur ait choisi encore **because** dans le but d'instancier [*these initiatives have been siloed by failing to recognize the cross-cutting nature of the problem at hand*]. L'énonciateur fait une énumération des arguments qui peuvent entrer en congruence avec P. L'opérateur **since** ne sied pas tout simplement parce qu'il signale un choix déjà effectué, grammaticalement il signale un paradigme fermé, le choix de la proposition qui suit a été au préalable effectué. L'énonciateur fait un commentaire sur une première structuration déjà faite en sous-jacence. L'agrammaticalité de **since** relève de ce caractère acquis que nous énonçons. Dans ce cas, il est incongrue d'indiquer qu'il y a acquis de structuration alors que l'énonciateur manque justement d'information complémentaire comme l'atteste l'opérateur [*why*]. C'est bien cette valeur intime qui explique le choix de l'un et le rejet de l'autre car ils assurent la cohésion interne du discours. Qu'on en juge à travers cet énoncé illustratif ci-dessous.

(Contexte: une prostituée explique comment elle est arrivée dans le "métier")

9) She gave my grandmother some money and the old woman asked me to go with her. In fact, I was very happy **because** I wanted to leave the village to an urban area, so I would have the opportunity to engage myself in one trade or the other, **since** there was no one to support me. (<https://www.naij.com> consulté le 02/07/2016)

Dans cet énoncé(9), l'énonciateur entame une relation entre P [*I was very happy*] et Q [*I wanted to leave the village to an urban area*] dans laquelle elle pose paradigmatiquement Q,

c'est-à dire que Q est introduit dans le discours ici et maintenant sans référence au contexte avant.

L'énonciateur fait un choix dans un paradigme ouvert. Dans ce cas de figure, *because* est utilisé parce qu'il pose ou relie deux propositions [P et Q] pour « faire avancer »²² l'énumération des faits. Après cela, nous avons [*so*] qui tire une conclusion à partir du contexte avant. C'est tout naturellement que *since* a été choisi par l'énonciateur pour marquer que nous nous situons à un niveau où on prend ce qui est déjà construit pour cible d'opérations métalinguistiques. *Since* Q [*there was no one to support me*] ne peut être compris qu'en faisant référence au contexte avant, *car* Q fait écho à [*She gave my grandmother some money and the old woman asked me to go with her*]. Avoir recours à *because* ici, même s'il produit les mêmes valeurs sémantiques que *since*, casserait la cohésion interne du discours. Jugez-en vous-même.

9'')She gave my grandmother some money and the old woman asked me to go with her. In fact, I was very happy ??*since* I wanted to leave the village to an urban area, (...)??*because* there was no one to support me.

La permutation ne pose aucun problème de syntaxe, en plus la congruence est maintenue. Et pourtant plus d'un auditeur natif la trouve « bizarre » ou pas logique. Cela nous conforte dans l'idée qu'en commutant, nous commutons du coup les opérations souterraines invisibles que ces éléments ne font que représenter en surface, dans la chaîne linéaire. L'impression de bizarrerie ou d'illogisme est due au fait que l'énonciateur reprend une relation avec l'opérateur *since* qui n'avait pas été au préalable posée. *Because* communique un statut posé et c'est justement cette structuration que l'énonciateur veut communiquer. Voyons ces deux énoncés portant sur l'immigration recueillis sur BBC.

10) **Leave:** Britain can never control immigration until it leaves the European Union, *because* freedom of movement gives other EU citizens an automatic right to live here.

11) **Stay:** Leaving will not solve the migration crisis but bring it to Britain's doorstep *because* border controls from the Continent will move from Calais in France to Dover in UK. (Ben Riley-Smith 20 June 2016 10:44am BBC)

Dans l'énoncé (10), le journaliste qui énumère les arguments avancés par les partisans du « Leave/quit » essaie de rester le plus fidèlement possible aux faits tels qu'ils se présentent.

²²Selon Gabilan (2006), l'expression « faire avancer le récit », « est à comprendre comme suit : l'énonciateur vise à informer le co-énonciateur d'un fait avéré » p. 20

Il reste à l'écart des faits comme lui demandent les codes déontologiques de son travail. Dans l'énoncé (10) le temps des verbes renforce ce que nous disons. Le temps dit présent simple (leaves, gives, controls) permet au journaliste de décrire les faits tels qu'ils se présentent à lui ; contrairement au présent en **BE +ING** qui insinue une intervention flagrante de la part de l'énonciateur (Adamczewski :1982).

Du fait de son orientation vers l'extralinguistique, *because* permet au journaliste de rester fidèle aux faits, de poser les faits l'un après l'autre et de les présenter de manière objective, comme l'a souligné Agnès Leroux(2009). Mais l'objectivité est un effet de sens dû au caractère inchoatif de la relation nouée par *because*, relation dans laquelle l'énonciateur privilégie la charge sémantique des propositions reliées plutôt qu'une intrusion de nature métalinguistique, de nature à commenter la relation à des fins discursives personnelles.

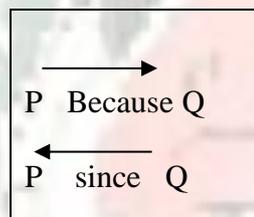
Tout comme dans l'énoncé (11), le journaliste choisit *because* pour poser, ébaucher ou entamer la construction d'une relation de congruence entre [*leaving will not solve the migration crisis but bring it to Britain's door step*] et la seconde proposition [*border controls from the Continent will move from Calais in France to Dover in UK*]. En choisissant *because*, l'énonciateur (ici le journaliste) oriente son écrit vers l'extralinguistique(les faits tel qu'ils se présentent sur le terrain).

Le recours à *since* dans ce contexte donnerait une impression de subjectivité due à l'intrusion personnelle du journaliste donc d'un parti pris ou il chercherait à prouver les raisons du «départ» ou du «rester». La preuve situerait la relation, comme l'affirmait Delmas Claude (1983 :97) « *sur un plan ou l'on ne présente plus, mais ou l'on justifie une validité ; ou l'on cherche à démontrer le BIEN fondé de son parti pris. Le parti pris, quant à lui, localise en PH2* ».Voici un énoncé illustratif de ce que nous avançons.

12)[...] The number of married or in-union women demanding contraceptives but not receiving them and so forth. **Since** our interest was on the incremental benefit in per capita income (above baseline)achieved by meeting unmet need, rather than absolute values of per capita income[...](Agnes Soucat and MthuliNcube, One billion people one billion opportunities)

Pour montrer qu'il possède déjà les preuves de ce qu'il avance comme argumentaire, le journaliste choisit *since* qui, grammaticalement ferme le paradigme ;le choix étant déjà fait bien

avant. L'expression (above baseline) constitue le justificatif du choix de *since* parce que le segment qui suit *since* doit nécessairement faire l'objet d'un clin d'œil linguistique (d'un partage de structuration) entre énonciateur et co-énonciateur. Comme pour dire que la raison d'être de l'énonciation de [*our interest was on the incremental benefit in per capita income*] est fondée sur une première structuration, d'où le concept de métaopération. La parenthèse permet à l'énonciateur d'être cohérent envers lui-même mais aussi et surtout d'assurer la cohésion interne de son message. Il avait choisi *because* qu'il serait inutile d'apporter des précisions en y adjoignant la parenthèse parce que *because* aurait introduit [*our interest was on the incremental benefit in per capita income*] dans le discours pour la première fois. Par conséquent, *since* non seulement assure la cohésion inter-énoncés, mais aussi communique un commentaire linguistique sur la relation qu'il noue ; il signale que la relation qu'il établit a déjà une « histoire linguistique ». D'où l'orientation opérationnelle de *because* et *since* que nous proposons.



Ces valeurs fondamentales infimes et intimes entre *because/since* en anglais peuvent contraster avec *parce que/ puisque* en Français.

2.2 Le couple *parce que/ puisque* en français

L'affinité qui existe entre *why* et *because* en anglais semble se répéter en Français avec les opérateurs *pourquoi* et *parce que* en termes de fonctionnement. *Since* ne peut répondre à une question en *why*. *Puisque*, de même, ne peut répondre à une question en *pourquoi* en français. Qu'est-ce que cela révèle ? Nous disons que *because* et *parce que* effectuent en sous-jacence la même opération de mise en discours qui, bien évidemment, consiste à poser Q qui lui fait suite.

En conséquence, dans un énoncé tel que le suivant, *puisque* devient agrammatical lorsqu'il est substitué à *parce que*, même si les deux opérateurs peuvent produire la *cause* ou la *justification* comme valeurs sémantiques. En voici des preuves :

13)[« Quand j'étais enfant », « répondit Orr, je me promenais avec des pommes sauvages dans les joues ». « Pourquoi ? » Yossarian se sentit-il obligé de demander.

« **Parce que**/****puisque** c'est mieux que les marrons. » « Pourquoi est-ce que tu te promenais avec des pommes sauvages dans les joues, voilà ce que je te demande »
« **Parce qu'**/****puisque**'elles ont une meilleure forme que les marrons. Je viens de te le dire. »] (traduction de Martine DE COLA-SEKALI 1991 :67)

Dans l'énoncé(13), *parce que* apporte un ajout informationnel dont l'énonciateur n'est pas encore entré en possession. *Parce que* est le candidat approprié parce qu'il permet de faire un choix dans un paradigme ouvert au moment de la production de l'énoncé. Celui qui répondra à la question en [*pourquoi*] choisit la *cause* ou la *justification* qu'il juge cohérent à P pour le donner à son co-énonciateur (il n'a en aucune idée au préalable). La raison principale pour laquelle *puisque* ne peut pas être choisi est qu'il ne permet plus de faire de nouveaux choix. Il agit dans un paradigme fermé. Ce qui se traduit sémantiquement par un partage d'information entre protagonistes du discours. Par conséquent, [*c'est mieux que les marrons*] et [*elles ont une meilleure forme que les marrons*] ne peuvent en aucun cas donner lieu à une comptabilisation opérationnelle antérieure. Ils augmentent la connaissance de [Yossarian] c'est-à-dire qu'ils ajoutent quelque chose de nouveau que, bien évidemment, Yossarian ne savait pas auparavant. Voici un autre énoncé on ne peut plus illustratif de la valeur de *parce que* et *puisque*.

14.A. « Qui es-tu? »
A. « Pourquoi la reine veut- elle te tuer ? »
B. « Tu dois le savoir *puisque* tu me traques »
(Blanche Neige, RTI (TV) 8.50 on Sat)

Ici, il est question de la reine(dans le film) qui envoie A pour arrêter B. D'abord, pourquoi la question en *pourquoi* n'impose-t-elle pas le choix de *parce que* ? Pourquoi *parce que* serait inacceptable dans ce contexte ? (Tu dois le savoir ****parce que** tu me traques). En fait, B n'apporte pas la réponse à la question posée par A. [*tu me traques*] qui fait suite à *puisque* n'est pas la réponse, entendu comme une information visant à combler un vide informationnel de la question [*Pourquoi la reine veut- elle te tuer ?*]. B suppose que A possède déjà la raison pour laquelle la reine l'envoie vers lui. A possède en quelque sorte la réponse à sa question ; c'est justement ce que B tente de lui faire comprendre. De plus, *parce que* serait inacceptable tout simplement parce que là, B n'est pas en train de **faire avancer** la discussion en posant de nouvelles structurations l'une après l'autre. Il refuse de faire avancer la discussion en ne faisant pas de nouveaux choix d'argument dans le courant de la discussion. D'où le choix de *puisque* au détriment de *parce que*.

Les valeurs que nous venons de mettre en exergue sont des valeurs invariantes qui, malgré les valeurs sémantiques infinies dues aux contextes d'emploi, sont conservées. **Because/parceque** ont un statut posé alors que **since/ puisque** ont un statut repris, c'est-à-dire que le premier couple permet de poser les propositions l'une après l'autre, P est posée dans le discours ensuite Q sans plus et dans ce cas de figure la relation est nouvellement nouée. Par contre, pour le second couple la relation est ancienne, la proposition Q a déjà une histoire avec P alors l'énonciateur s'en sert à des fins discursives personnelles soit pour convaincre, créer une connivence soit pour faire adhérer son co-énonciateur à son discours dépourvu de toute objectivité.

Et c'est bien cela que l'énonciateur cherche à véhiculer en montant de toute pièces la justification, le motif la cause ou l'explication. Les valeurs des deux couples se résument comme suit :

BECAUSE /PARCE QUE=	introduit <i>hic et nunc</i> une raison, une cause, une justification. Paradigme OUVERT Adamczewski (1999: 91) STATUT POSE Gabilan (2006:345)
SINCE/ PUISQUE=	signale qu'une raison, cause ou justification est une évidence. Indiquent un STATUT AQUIS Paradigme FERME Adamczewski (1999: 91) Statut REPRIS Gabilan (2006:345)

Ces valeurs énumérées sont des valeurs différentielles invariantes. Elles ne fluctuent pas à la faveur des contextes et des situations de communication. Bien qu'apparemment identiques, ces unités se distinguent les unes des autres par leurs valeurs en système. Analyser les unités de cause de cette manière nous semble plus utile aussi bien pour le traducteur que pour l'enseignant et l'apprenant. Par exemple, le traducteur et l'apprenant pourront choisir ce qui convient en fonction du contexte.

4. Quelles implications pour la traduction?

Le traducteur épris de fidélité doit faire l'exercice qui consiste à permuter les deux unités pour en mesurer leur justesse d'emploi. Bien qu'on puisse se contenter de l'équivalent sémantique, les traductions les plus réussies sont celles qui respectent les nuances des choix dans la langue de départ comme dans la langue d'arrivée. Voici un exemple illustratif.

15) He had no learning, and no intelligence. his position had come to him-why? Perhaps *because* he was never ill... He had served three terms of three years out there... *Because* triumphant health in the general rout of constitutions is a kind of power in itself. (Heart of darkness p 100)

15') Il n'avait pas de connaissances ni d'intelligence. Sa situation lui était échue-comment ? Peut-être *parce qu'*il n'était jamais malade ... Il avait rempli là-bas trois contrats de trois ans... *Car* la santé éclatante, dans la déroute générale des organismes, est en soi une sorte de pouvoir. (Heart of darkness, p101)

La traduction de *because* par *car* pose deux problèmes majeurs : celui de l'exactitude structurale et la question de la fidélité à l'idée originale que relate l'écrivain-énonciateur du texte anglais. Pourquoi le traducteur a-t-il choisi *parce que* et *car* ? Peut-être pour éviter la monotonie de la répétition. Mais *because* et *car* ne sont certainement ni égaux ni strictement équivalents (Kpli : 2016). Dans l'énoncé ci-dessus, la traduction a quelque peu dénaturé le texte original. On notera que [*why*] a été rendu par [*comment*], ce qui va indubitablement induire un changement dans le choix des opérateurs subséquents. Cette manière de traduire les opérateurs caractérise presque toutes les traductions faites dans les documents littéraires et non littéraires. Qu'on en juge à travers ces traductions.

16) We stopped again at Abingdon, which, like Wallingford, was in away both old and new to me, *since* it had been lifted out of its nineteenth-century degradation, and otherwise was as little altered as might be..(News from Nowhere 452)

16'') Nous fîmes de nouveau halte à Abingdon qui, de même que Wallingford, m'était en un sens à la fois familier et nouveau, *car* cette ville avait été arrachée à la dégradation qu'elle avait connue au cours du XIX^e siècle, mais à part cela était aussi peu changée que possible.(News from Nowhere.453)

17) I mean as to Dick and Clara; for I must tell you, *since* we are going to be such close friends, that even amongst us, there are so many beautiful women. (News from Nowhere P458)

17') J'entends pour Dick et Clara; *car* je dois vous avouer, *puisque* nous allons être si bons amis, que même parmi nous, ou abondent les femmes ravissantes. (News from Nowhere P459)

Dans l'énoncé(15) *since* a un statut repris, c'est-à-dire qu'il fait un commentaire de nature métalinguistique sur Q à savoir [*since it had been lifted out of its nineteenth-century degradation*]. *Since* indique du "déjà repéré" ou du "déjà structuré". Cela sous-entend que le traducteur devrait en tenir compte dans le choix de l'opérateur en français, car la contrastivité devrait viser les opérations de constructions et non les valeurs sémantiques.

Pourtant le traducteur a choisi *car*. La question qui mérite d'être posée est la suivante : *car* structure-t-il du "déjà repéré" au même titre que *since* en anglais ? Même si nous ne pouvons pas nous prononcer sur la différence entre *caret since* en français, vu les opérations dévoilées sous la structuration de *since*, nous sommes en mesure de soutenir que l'opérateur qui peut fidèlement rendre la détermination telle que fait *since* est bel et bien *puisque* en français. Car, ce qui justifie le choix des opérateurs ce n'est pas la justification encore moins l'explication mais plutôt la communication de cette structuration c'est-à-dire le statut soit posé soit repris que l'énonciateur accorde aux propositions par l'entremise des opérateurs grammaticaux.

Il faut noter que vu que la traduction de ces opérateurs n'est pas guidée par une théorie claire et unifiante, chaque traducteur fait des choix en se fondant naturellement sur son intuition et non sur un choix raisonné qui tient compte des opérations grammaticales souterraines et linguistiques. La maîtrise des valeurs systémiques différentielles mises au jour ci-dessus devraient permettre au traducteur d'opérer des choix en connaissance de cause et même de les justifier.

CONCLUSION

Au terme de cette étude qui est loin d'être achevée nous pouvons affirmer que le recours au sens n'est pas toujours la meilleure démarche pour saisir les propriétés différentielles entre *because/since* en anglais et *parce que/ puisque* en français. En Anglais, *because* et *since* effectuent un travail de structuration en reliant une séquence Q à une autre séquence P et en indiquant que Q est la suite logique de P. En français *parce que* et *puisque* effectuent le même travail de congruence entre deux propositions. La contrastivité au niveau des opérations de structuration nous a permis de voir que *because* et *parce que* introduisent Q comme une nouvelle information, c'est-à-dire que la séquence Q est posée *ici* et *maintenant*. Choisis dans un paradigme ouvert, ils servent à combler un manque d'information. C'est pourquoi ce sont les seuls qui sont à même de répondre à une question en *pourquoi*. Contrairement à *since* et *puisque*, ils indiquent que la séquence Q a un statut repris, c'est-à-dire que Q est déjà structurée ou repérée. La proposition Q est présentée comme un argument inattaquable parce qu'ils signalent que la séquence Q est insérée dans un paradigme fermé qui se traduit par une connaissance partagée entre énonciateurs sur le plan sémantique. Tout cela montre que même quand *because* et *since* expriment la même valeur sémantique de *cause* ou de *justification*, ce qui motive le choix de l'un au détriment de l'autre, c'est bien cette structuration au niveau des statuts que l'énonciateur veut communiquer. Muni de ces valeurs systémiques, le traducteur, l'enseignant ou l'apprenant peut mieux se tirer d'affaire s'il est confronté à des situations diverses.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMCZEWSKI, H. and GABILAN J. P.: Les Clés de la Grammaire Anglaise. Paris : Armand Colin. 1992, 185p.

ADAMCZEWSKI, H.: *Grammaire Linguistique de l'Anglais*, Paris : Armand Colin, 1982, 353p.

ADAMCZEWSKI, H : *Caroline, grammairienne en herbe*, Paris : Presse de la Sorbonne, 1995, 109 p.

AGNES L.: *Relation de Cause en Anglais et en Français dans la Presse : la place du locuteur* Paris X-Nanterre, Groupe de Recherche CLILLAC Paris VII, France Pologne n°6 - 2009 pp. 93-102

BERLAND, D. S. : *La Grammaire Anglaise de l'Étudiant*, Paris, Éditions ophrys, 1989, 607p.

BLANDINE, P. : *L'expression de la cause en anglais journalistique: essai de caractérisation, à travers*

l'exemple du Financial Times, in ASp2010 on ligne <http://asp.revues.org/936>, accessed on May 12, 2014.

DELECELLE, G. : *L'Expression de la Cause en Anglais Contemporain*, Thèse de doctorat, Université Paris III.

DELECELLE, G. : *Causalité et phrase complexe : prédications et circonstances concomitantes*, Cercles 9, 2004 p.121-142 available at <www.cercles.com>.

DELMAS, C. : *De l'Anaphore à la Métalangue Naturelle*, in Tréma 8, Paris, 1983 P69-83

DELMAS, C. *Enough et Assez* in Tréma 8 Paris, 1983 P.84-90

GABILAN, J.P.: *L'imparfait français et ses traductions en anglais: approche métaopératoire* in Laboratoire langues, Littératures, Sociétés n° 11, 2011

GROUPE AL-L. : *Car, parce que, puisque*. Revue Romane. 10: 248-280. Iordanskaia, L. 1975. Pour une description lexicographique des conjonctions du français contemporain. Le Français moderne. 2: 159-190.

KPLI, Y.K.J.F.: *The Systemic Values of the Grammatical Items Because/For of English and their Equivalences Parceque /car in French: A metalinguistic approach* in Flaly n°1, 2016, P.151

LAGANE, R.: *Difficultés grammaticales*, Espagne, Larousse. 1995, 160 P.

LAPAIRE J.-R. ET ROTGE W.,: *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, presses Universitaires du Mirail. Université de Toulouse –Le Mirail, 1993

QUIRK R. & al.: *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, Longman. 1985, 1179p.



DIDACTIQUE

REFORMES CURRICULAIRES AU BURKINA FASO : PLAIDOYER POUR UN CHANGEMENT DE PARADIGME VERS L'APPROCHE PAR COMPETENCES

SOME Paulin

RESUME

Cet article porte sur un plaidoyer pour un changement de paradigme dans l'élaboration des objectifs. Depuis l'adoption par le Burkina Faso en 1983 de la méthodologie par objectifs déclinée en ces trois étapes : Présentation, Pratique et Production, la question de la définition d'un objectif opérationnel a toujours constitué une difficulté aussi bien pour les enseignants que pour les encadreurs pédagogiques. D'un enseignant à un autre ou d'un encadreur pédagogique à un autre, les objectifs proposés pour une leçon donnée ne sont jamais les mêmes. Face à cette discordance dans la pratique, ne serait-il pas nécessaire d'envisager une approche alternative afin de contourner les difficultés que posent l'élaboration de ces objectifs ?

MOTS CLES : réforme ; curriculum ; paradigme ; approche par compétences.

ABSTRACT

This article deals with a plea for a change in paradigm in stating objectives. Since the adoption of the objectives-based syllabus in Burkina Faso in 1983, designing objectives has never reached any consensus be it on the teachers' side or on the pedagogic supervisors' side. For any specific lesson type, the objectives will differ from teachers and from the pedagogic supervisors. Given these diverging views in designing objectives, would it not be necessary to envisage an alternative approach which might help to alleviate the difficulties caused in stating objectives?

KEYWORDS: reform; curriculum; paradigm; competency-based approach.

INTRODUCTION

Dans de nombreux pays, les programmes scolaires subissent des changements majeurs. Traditionnellement conçus selon les normes d'une pédagogie par objectifs, ces programmes respectaient scrupuleusement les exigences béhavioristes. De nos jours, deux orientations se croisent pour offrir aux programmes d'études un visage nouveau. Les programmes actuels sont construits selon une logique de compétences dans laquelle le concept de situation se substitue à celui d'objectif. Ils s'inscrivent en outre dans une perspective socioconstructiviste qui valorise la construction en contexte des connaissances et des compétences plutôt que la transmission de savoirs, décontextualisés et désincarnés. C'est dans ce vaste mouvement curriculaire que se place cette réflexion. Dans un premier temps, il y a nécessité de clarifier les deux concepts de base de ces réformes, celui de compétences et celui de socioconstructivisme. Cet article intéresse tout particulièrement les professeurs en leur facilitant la préparation des apprentissages, les étudiants en sciences de l'éducation dans l'approfondissement de la réflexion, les chercheurs et les formateurs d'enseignants dans la quête de l'amélioration du système éducatif dans son ensemble.

PROBLEME DE RECHERCHE

Les raisons qui ont suscité l'écriture de cet article tiennent du fait qu'il y a une disparité de vision dans l'élaboration des objectifs pédagogiques en enseignement de l'anglais au Burkina Faso. Ainsi, pour une même leçon, il n'y a pas d'harmonie autour de la définition des objectifs chez les différents praticiens. Aussi, les enseignants éprouvent des difficultés dans la formulation des objectifs opérationnels qui pourraient être dupliqués ailleurs. De même, les encadreurs pédagogiques ne parviennent pas à s'accorder sur les objectifs pédagogiques qui peuvent être définis pour une leçon donnée. Afin de résorber cette discordance de points de vue, n'y aurait-il pas nécessité d'envisager une approche alternative ? La collecte des données de cet article est basée sur une approche mixte (qualitative et quantitative). Les participants sont tous des enseignants d'Anglais et des encadreurs pédagogiques d'Anglais comme langue étrangère au Burkina Faso.

Réformes curriculaires et approche par compétences

LA NOTION DE CURRICULUM

Dans l'enseignement formel, un curriculum, curricula ou curriculums au pluriel, est l'interaction planifiée des élèves avec le contenu d'instruction, les matériels, les ressources, et les procédures mises en place pour évaluer l'atteinte des objectifs de l'éducation, Kelly (2009).

D'autres définitions combinent des éléments variés pour décrire le curriculum comme suit :

- Tout apprentissage est conçu et conduit par l'école, soit qu'il est mené en groupe ou individuellement, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école Kerr (1968 : 16 in Kelly 2009).
- Le curriculum peut aussi se référer au programme entier proposé par une classe, dans la commune, dans l'état, ou le pays. On attribue à la salle de classe des sections du curriculum comme élaboré par l'école. Nunan (1988) quant à lui, utilise le mot 'syllabus' pour désigner la sélection et la graduation du contenu, et 'curriculum' pour désigner tous les aspects de planification, de la mise en œuvre, de l'évaluation et de la gestion des programmes d'éducation.

Au plan historique, le premier livre publié sur le curriculum, en 1918 est celui de Bobbit (1918) qui dit que le curriculum, comme idée, a ses origines dans le mot Latin qui le définit comme course de compétition, expliquant le curriculum comme étant l'ensemble des faits et expériences qui favorisent le développement des enfants en adultes capables de contribuer au succès dans la société.

La vision contemporaine du curriculum approfondi ces postulats de Bobbit (1918), mais retient le fondement du curriculum comme l'ensemble des expériences qui transforme l'être humain en personne. Globalement, le curriculum se définit comme l'ensemble des expériences de l'individu. Cette définition est basée sur celle de Dewey (1926) qui parle d'expérience et d'éducation. Il croit que la pensée réflexive est un moyen qui peut unifier les éléments du curriculum.

Caswell et Campbell (1935) considèrent le curriculum comme « toutes les expériences que détiennent les enfants sous la conduite des enseignants. » Cette définition est partagée par Smith, Stanley et Shores (1957) quand ils définissent « le curriculum comme une séquence des expériences potentielles mises en œuvre dans les écoles en vue de discipliner les enfants et les jeunes en groupe dans leur façon de penser et d'agir. »

D'autre part, Marsh et Willis (2007) voient le curriculum comme toutes les « expériences planifiées et dispensées par l'enseignant, et également étudiées par les apprenants dans la classe. »

Bien qu'apparue la première fois avec Bobbit (1918), le curriculum vu comme le cours d'une expérience formative a aussi perverti le travail dans des domaines importants.

Bien que la compréhension idéaliste de « curriculum » soit différente de la vision actuelle et restrictive du mot, les écrivains et les chercheurs en général partagent le point de vue commun.

La notion d'objectifs selon Mager (1981)

« Un objectif est la description d'une performance que vous voulez que des apprenants exhibent avant qu'on ne les considère comme compétents. Un objectif décrit le résultat attendu d'une instruction plutôt que le processus de l'apprentissage lui-même. » Mager (1981) (notre traduction).

Réformes des programmes scolaires ou réformes curriculaires au Burkina Faso (BF)

Des réformes au Burkina Faso en général

Selon Bayama (2016), la problématique du curriculum entendu au sens de « *constitution ou politique curriculaire*²³ » dans le contexte contemporain s'origine dans le fait que l'humanité a pris conscience du rôle de l'éducation dans le devenir de l'homme et du fait que « *L'école est l'une des plus belles institutions que l'humanité ait inventée.* »²⁴ Le Bureau international de l'Education, en sa qualité de Centre d'excellence en matière de curriculum, a fait le constat que dans le processus d'expansion universelle de l'école, la gestion des réformes est de plus en plus complexe. Cette complexité des systèmes éducatifs exige des compétences de vision globale dont les acteurs classiques ne disposent pas pour faire efficacement les réformes les plus pertinentes.

Le système éducatif burkinabè du point de vue de son histoire est tributaire de son héritage colonial français. La recherche de l'efficacité de ce système est un souci permanent affirmé par les différents acteurs à travers son histoire. A ce propos, nous pouvons rappeler les Etats généraux de l'éducation et l'adoption de la première loi d'orientation de l'éducation en 1996. Mais l'illustration la plus récente de cette volonté d'améliorer le système éducatif, par rapport à la réforme actuelle, est la tenue des Assises

²³<http://www.ciep.fr/sites/default/files/migration/ries/introduction-ries-56.pdf>

²⁴http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-qu-une-bonne-ecole_fr_36763.html

Nationales de l'éducation d'avril 2002. Par la suite, des séminaires gouvernementaux se sont penchés sur la question pour décider de la réforme de 2006.

Dans les faits, avant cette réforme, les différentes composantes du système éducatif étaient réparties entre trois ministères différents. Le préscolaire était dévolu à l'actuel Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (MASSN), le primaire et l'alphabétisation au Ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation (MEBA) et le post primaire, le secondaire et le supérieur au Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS). Cette situation dure depuis 1989 en ce qui concerne la séparation du primaire et du secondaire (post-primaire et secondaire).

Considérant d'abord la variable flux des enseignants et des encadreurs, dans les différentes composantes, le post-primaire (le collège) et le secondaire (le lycée), semblaient avoir la meilleure pratique. Le niveau de recrutement à partir du Bac et des diplômes universitaires (deug ou licence) permet aux enseignants d'avoir un profil de spécialiste disciplinaire, de faire une carrière grâce à un système de formation initiale et continue pour passer du post primaire au secondaire et du statut d'enseignant à celui d'encadreur. Au primaire, avec le BEPC comme niveau de recrutement, la progression dans la carrière permet le passage d'enseignant à encadreur pédagogique mais avec une logique d'équivalence entre acquis d'expérience, diplômes scolaires, professionnels et universitaires qui reste confuse d'autant plus que les enseignants et les encadreurs sont des généralistes d'un point de vue disciplinaire.

Ensuite, en prenant en compte l'élaboration des programmes, le secondaire (collège et lycée) les élabore sur la base disciplinaire avec des sous commissions de spécialistes pour chaque discipline (enseignants, encadreurs et universitaires) de la 6^{ème} à la Terminale. Au primaire, les programmes sont plutôt le fait d'encadreurs spécialistes en programmes dont les sessions de travail peuvent impliquer les enseignants.

Des réformes du programme d'Anglais au BF

Avant juillet 2010, le programme d'Anglais de l'enseignement secondaire général au premier cycle était basé sur la Grammaire au Burkina Faso, (1983). Ce programme était et est toujours mis en œuvre sur le plan de la méthodologie à travers la Pédagogie par Objectif (PPO). Selon Zida (2010 :1), les enseignants ont tendance à négliger les autres aspects de la langue, plus particulièrement les composantes communicatives à travers cette approche méthodologique. Ils se consacrent plutôt à enseigner les structures grammaticales, en d'autres termes, ils 'parlent plutôt de la langue' au lieu 'd'enseigner l'utilisation ou la pratique de la langue'. Ce qui est contraire aux recommandations de la directive gouvernementale édictée en 1983.

Par conséquent, la commission de révision des programmes a suggéré que l'enseignement de toute langue devrait tenir compte de l'élaboration de buts et

d'objectifs. Ainsi, la configuration du nouveau programme prend en compte les habiletés, les structures grammaticales, ou vocabulaires en même temps que les fonctions de la langue. Selon le canevas du nouveau programme, le mot « habileté » se réfère non seulement aux quatre habiletés de base (l'écoute, le parler, la lecture et l'écriture), mais aussi tout autre sous-habileté (par exemple le vocabulaire, la prononciation).

Les concepts de compétence et le concept de socioconstructivisme

Le concept de compétence

L'opposition théorique entre compétence et performance est une hypothèse de [Chomsky \(1972\)](#) dans le cadre de la [linguistique générative](#). Elle différencie chez les générativistes la capacité de construire et de reconnaître l'ensemble des énoncés grammaticalement corrects d'une part (compétence) et l'ensemble des énoncés produits d'autre part (performance). Cette opposition est primordiale dans le sens où la tradition générativiste tente d'étudier la capacité à produire des énoncés par le biais de ces énoncés.

Dans l'[enseignement](#), la compétence désigne la mobilisation d'un ensemble de ressources (savoir, savoir-faire, savoir-être), en vue de résoudre une situation complexe appartenant à une famille de situations-problèmes Roegiers (2010). Il s'agit de compétence de base pour désigner les compétences qui doivent être acquises pour pouvoir passer d'une année à l'autre, ou d'un cycle à l'autre. Dans une définition comme dans l'autre, la compétence est fortement liée à la notion de [situation problème](#), qui appartient à une famille de situations bien délimitées. On peut alors définir une compétence comme étant un savoir en action.

Pour Le Boterf (2000), les compétences sont les résultantes de trois facteurs :

- le savoir agir qui « suppose de savoir combiner et mobiliser des ressources pertinentes »,
- le vouloir agir qui se réfère à la motivation de l'individu et au contexte plus ou moins incitatif,
- le pouvoir agir qui « renvoie à l'existence d'un contexte, d'une organisation de travail, de choix de management, de conditions sociales qui rendent possibles et légitimes la prise de responsabilité et la prise de risques de l'individu ».

La compétence est « la mise en œuvre intégrée d'aptitudes, de traits de personnalité et aussi de connaissances acquises, pour mener à bien une mission complexe dans le cadre de l'entreprise qui en a chargé l'individu, et dans l'esprit de ses stratégies et de sa culture. »

Enfin, Bellier relève trois caractéristiques principales à la lecture des différentes définitions existantes. La compétence permet d'agir et c'est là que l'on peut la repérer. La compétence est contextuelle, c'est-à-dire qu'elle est liée à une situation professionnelle donnée et correspond donc à un contexte. La compétence regroupe un ensemble de rubriques constitutives dont le savoir, le savoir-faire et souvent - mais pas toujours - le savoir-être.

Il existe également une ou plutôt des approches américaines de la compétence développées en linguistique, en psychologie du travail et dans le domaine de la stratégie d'entreprise.

La [pensée complexe](#) et le [co-constructivisme](#) d'[Edgar Morin](#) ont aussi précisé et relié ce concept de compétence.

LE CONCEPT DE SOCIOCONSTRUCTIVISME

Le constructivisme social (parfois nommé constructivisme social ou socioconstructivisme) est un courant de la [sociologie](#) contemporaine. Ce courant a été popularisé par [Berger](#) et [Luckmann](#) dans leur livre *The Social Construction of Reality* publié en (1966). Ce livre développe des arguments théorisés auparavant par [Émile Durkheim](#) s'appuyant eux-mêmes sur une tradition philosophique plus ancienne.

Cette approche, à l'instar de la conception [constructiviste](#) développée en [épistémologie](#), envisage la réalité sociale et les phénomènes sociaux comme étant « construits », c'est-à-dire créés, institutionnalisés et, par la suite, transformés en [traditions](#). Le constructivisme social se concentre sur la description des [institutions](#), des [actions](#) en s'interrogeant sur la manière dont ils *construisent* la réalité.

THEORIE DU CONSTRUCTIVISME (UNE THEORIE D'EDUCATION).

Le terme constructivisme a été défini différemment selon les auteurs ; ainsi, il veut dire plusieurs choses pour plusieurs personnes Taber (2011). Selon Jia (2010), ce mot a des origines aussi bien philosophiques que psychologiques. Le constructivisme vu comme une théorie d'éducation développe des approches de pensées sur l'enseignement et l'apprentissage. Pour Taber (2011), le constructivisme peut offrir la base d'un enseignement axé sur l'apprenant.

L'approche constructiviste dans l'enseignement-apprentissage encourage la métacognition et l'auto-évaluation plutôt que la mémorisation des faits à la manière du perroquet. En fait, ce type d'apprentissage n'est pas instructif puisqu'il ne permet pas à l'apprenant de penser et de construire le savoir par lui-même. Cependant, le constructivisme « promeut une 'vie examinée' et encourage la pensée réflexive des valeurs, croyances et présupposés. » (Hoskins 1995 : 2). C'est pourquoi il est important

pour l'enseignant de réfléchir sur ses pratiques d'enseignement. Cette réflexion peut aider l'enseignant à réfléchir sur ce que et comment les apprenants apprennent leurs leçons et ainsi procéder à des remédiations si nécessaires.

Selon Jia (2010), Socrate est considéré par certaines personnes comme le premier constructiviste. Pour lui, chaque individu naît avec du savoir qui a juste besoin d'être activé. Toutefois, contrairement au point de vue de Socrate, Piaget (1972) montre que l'individu qui entre dans le monde sans 'savoir' dans un domaine donné peut construire une connaissance abstraite et formelle sur le monde. Pour lui, les gens sont généralement dotés du potentiel nécessaire à la construction de la pensée formelle à travers des actions itératives sur l'environnement.

Comme l'affirme Taber (2011 : 46), « *nous ne sommes pas né avec un savoir inné selon l'entendement de Socrate, mais plutôt nous sommes dotés de savoir inné de comment construire un système de connaissance personnelle par rapport au monde.* » Cela veut dire que toute notre connaissance est une construction personnelle. Par conséquent, réfléchir aux pratiques d'enseignement est un moyen pour l'enseignant de construire une somme de connaissance qui lui permettra d'améliorer positivement lesdites pratiques contactées. La méthodologie utilisée pour la collecte des données est mixte ; ce qui inclut aussi bien les méthodes qualitatives que celles quantitatives Creswell (2009). Selon Patton (2002) l'approche mixte est utilisée dans les enquêtes, les évaluations et les études de terrain car elle permet de cerner le phénomène à travers une approche plus globale. De plus, selon Creswell (2009) la diversification de méthodologies de collecte de données permet une riche description du phénomène, ce qui augmente la validité des données ainsi recueillies. La méthodologie mixte est plus appropriée selon Klassen et al. (2012) lorsque l'approche quantitative ou qualitative à elle seule ne permet pas d'obtenir une diversité de perspectives sur le phénomène étudié. Ils affirment que l'approche quantitative est déductive et permet de mesurer des phénomènes déjà connus. Quant à l'approche qualitative, elle est inductive et conduit à l'identification de processus inconnus du chercheur tout en lui permettant d'expliquer le pourquoi et le comment du phénomène Klassen et al. (2012 :378).

Cette étude a pris en compte essentiellement la direction régionale du Centre-Ouest du fait des vacances scolaires qui prévalaient lors de l'enquête. Ainsi, six (6) encadreurs pédagogiques dont trois (3) conseillers pédagogiques et trois (3) inspecteurs pédagogiques ont été contactés. Quatre (4) élèves inspecteurs ont été associés à cette même enquête. Dans une étude antérieure menée en 2014, 130 enseignants avaient été interpellés sur la proposition de changement de paradigme et les réponses auxquelles nous sommes parvenus permettent de conforter notre idée sur la question. Tous les enseignants qui avaient pris part à l'enquête ont été formés à l'Ecole normale supérieure et ont obtenu un diplôme professionnel pour l'enseignement de l'Anglais. Les cinq (5) enseignants interviewés ont obtenu leur diplôme les trois dernières années.

Les questions posées dans les questionnaires étaient pour la plupart fermées avec quelques-unes ouvertes.

En ce qui concerne les interviews, elles sont semi-structurées et pour quelques-unes conduites par téléphone. Elles ont duré 15 à 20 minutes chacune. Selon Gray (2004), les questions semi-structurées permettent au chercheur de reformuler et d'approfondir les questions selon les éléments de réponse apportés par les participants Richard (2013).

RESULTAT ET DISCUSSION

L'analyse des données, faite de façon manuelle en croisant les données qualitatives et quantitatives, révèle que les enseignants dans leur majorité rechignent à mettre en application l'approche communicative. Dans la recherche des réponses possibles à cette préoccupation, la non maîtrise de la définition des objectifs est apparue comme la principale des soucis. Pour pallier à cette difficulté, les enseignants préfèrent décliner les enseignements selon des éléments de compétence qu'ils auraient au préalable établis en fonction des cycles. Ainsi, à la question de savoir si les enseignants impliqués dans l'enquête accepteraient adopter les compétences communicationnelles en lieu et place des objectifs, les réponses données indiquent qu'aucun des participants ne s'oppose à ce plaidoyer.

Les formateurs des formateurs et les encadreurs pédagogiques donnent leur accord quant à l'option pour les niveaux de compétence. Ils considèrent que « cela donnerait un coup de pouce aux enseignants dans la mise en œuvre du syllabus et contribuerait à améliorer la présentation des leçons » (Ma traduction). La prise en compte des niveaux de compétence pourraient également permettre aux enseignants de développer les compétences communicatives des élèves. Il est intéressant de constater qu'aucun des encadreurs pédagogiques ne s'oppose fermement à cette proposition.

Enfin, les encadreurs pédagogiques estiment que l'introduction des niveaux de compétence dans l'enseignement de l'Anglais en lieu et place des objectifs devrait être recommandée. Ainsi se justifie la nécessité du plaidoyer pour le changement de paradigme proposé.

CONCLUSION

Dans la quête de l'amélioration de l'enseignement de l'Anglais au Burkina Faso, il est ressorti que la définition des objectifs opérationnels aussi bien par les enseignants que par les encadreurs pédagogiques n'est pas la chose la mieux partagée. Aussi, ne serait-il pas nécessaire de changer de paradigme par rapport à la définition des objectifs selon les auteurs comme Mager F. Robert (1981) ?

Les réactions obtenues nous permettent de répondre par l'affirmative que l'on pourrait opter pour les niveaux de compétences plutôt que pour les objectifs.



REFERENCES

Bobbit, J. F. (1918). *The Curriculum*. Boston: Houghton Mifflin. American Educational History Journal p 8.

Creswell, J. (2009). *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches*. California: Sage publication.

Klassen, A. C., Creswell, J. Clark, V. L. P., Clegg Smith, K., & Meissner, H. I. (2012). Best practices in mixed methods for quality of life research. *Quality of Life Research*, 21, 377-380.

Kelly, A.V. (2009). *Theory and Practice*. A. V. Kelly. Published by SAGE Publications Ltd (2009).

Mager F. Robert, (1981). Preparing Instructional Objectives.

Nunan, D. (1988). *The Learner-Centred Curriculum: A Study in Second Language Teaching*. Cambridge: Cambridge University Press.

Bayama, P. M. (2016). Rapport de recherché.

Zida, B. (2010). *The use of visual aids in EFL teaching and learning in Burkina Faso: contribution to beginner learners' communicative skills development, with specific reference to 6è and 5è classes*. A dissertation submitted for the Advanced Certificate in Teacher Evaluation and supervision in TEFL. ENS/UK.

[Berger P. L.](#) et [Luckmann T. \(1966\)](#) *The Social Construction of Reality*

Patton, M. (2002). *Qualitative evaluation and research methods*. Thousand Oaks, CA: Sage Publication, Inc.

Dewey, J. (1966). *The child and curriculum*. The University of Chicago Press, Chicago & London.